

Débats

Sécurité routière

Pour mille morts de moins...

par PIERRE DENIZET *

AVEC 10 % de tués en moins représentant 1 100 vies humaines épargnées, le bilan 1987 de la sécurité routière est le meilleur depuis 1961, malgré un trafic routier multiplié par 3,5 en vingt-six ans. Cela démontre que, si on veut, on peut combattre le fléau des accidents de la route. Ils coûtent 30 milliards de francs par an à notre économie, soit 1,8 % du produit national brut. Les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans sont les plus frappés, puisqu'ils représentent à eux seuls le quart des victimes. Les causes en sont connues : alcoolisme, vitesse, non-port de la ceinture, mauvaise formation, mais elles ne sont pas fatales. Notre société doit-elle offrir un tribut en vies humaines au dieu de la bagnole, comme les Mayas à Chichén-Itza ?

En Europe, la France reste dans le peloton de queue en matière de sécurité routière : onzème sur douze en nombre de tués par million d'habitants, soit deux fois plus qu'en Grande-Bretagne, pas de quoi être fiers !

Tous les pays qui ont de meilleurs résultats que nous (Etats-Unis, RFA, Danemark...) disposent d'une police de la route plus nombreuse et mieux équipée que la nôtre et d'une justice plus rapide et plus sévère. Pourquoi et comment, nous, peuple d'Assis, pourrions-nous nous en dispenser ? L'analyse des résultats de 1987 par département montre une corrélation entre le nombre des accidents et des victimes et l'action des forces de l'ordre et des préfets. La plupart se sont fortement mobilisés ; certains s'en sont frottés. Ne pourrait-on juger le corps préfectoral autant sur les résultats concrets que sur les humeurs ou les capacités protocolaires ?

Les infractions aux règles du stationnement sont vénielles à côté de celles qui mettent en cause la vie d'autrui : vitesse, feu rouge, alcool,

franchissement de ligne continue. Il serait juste que la prochaine loi d'amnistie fasse clairement la distinction et ne concerne que les premières. Les cris d'orfraie poussés au nom de la tradition républicaine après la proposition faite par M. Méhaignerie ont choqué des milliers de victimes encore vivantes, leurs familles et celles des tués. Les lettres et témoignages qui décrivent la douleur physique et la détresse morale en ramèneraient plus d'un à un peu plus de pudeur.

Avec le carré de la vitesse...

Nombre d'automobilistes se prennent pour Faglo et considèrent que chacun doit pouvoir rouler à la vitesse qu'il estime correspondre à ses capacités. Au nom de la « conduite juste », Jean-Pierre Beltoise tient des propos irresponsables. Sur l'espace public de la route, la coexistence, pour ne pas dire la survie, des conducteurs jeunes ou vieux, malades ou en pleine forme, au volant de voitures rapides ou lentes, est bien une responsabilité de l'Etat. Les limitations de vitesse sont une régulation sociale incontournable, parce que l'énergie cinétique à absorber dans un choc croît avec le carré de la vitesse. Les lois de la physique restent en vigueur ! N'en déplaise à certains.

Les automobilistes de ce pays devront le comprendre et en tirer les conclusions dans leur manière de conduire, sans rester l'œil rivé sur les mortelles autoroutes allemandes. L'absence de limitation de vitesse y provoque, en effet, de très nombreux accidents, et seule la pression des constructeurs automobiles allemands maintient cette « liberté de se tuer » anachronique et unique en Europe contre l'avis des responsa-

bles de la sécurité routière, de la gendarmerie et de plusieurs Länder. Cette situation dans un seul pays membre crée à son profit les conditions d'une concurrence industrielle déloyale sur le marché de l'automobile. Avant 1992, il faudra bien mettre un terme à cette anomalie dans le cadre de la nécessaire harmonisation des règles de circulation routière en Europe. D'ici là, il est souhaitable que l'industrie automobile comprime que les consommateurs n'attendent pas d'elle qu'elle mette toute son énergie à améliorer puissance et vitesse sans se soucier d'éléments essentiels de confort comme la climatisation, pratiquement inaccessible en France, et en tout cas hors de prix. Qui accepte aujourd'hui de voyager dans un train non climatisé ? Partir en vacances avec femme et enfants, fenêtres ouvertes par 30° de température, est aussi inconfortable que prendre un autorail entre Rodéz et Capdenac dans les années 50.

Pas de relâchement contre la barbarie

La prise de conscience des dangers de la route doit se faire à l'école dès l'enfance. Les enseignants se mobilisent progressivement pour apprendre aux jeunes la route et les rues et leur inculquer sans de la courtoisie, respect de l'autre et esprit civique. L'action de la Prévention routière doit venir en appui de ce travail pédagogique et non donner son bon sens à des enseignants qui se sentent parfois déchargés de cette responsabilité éminente après le passage annuel de la piste de circulation.

(*) Délégué interministériel à la Sécurité routière de 1983 à 1987.

L'apprentissage de la conduite automobile se renouvelle lentement. La réussite de l'apprentissage anticipé de la conduite des seize ans démontre que c'est l'expérience de la conduite qui manque aux jeunes et non l'âge. Enfin, il faut s'adresser aux 30 millions de conductrices et conducteurs en utilisant passivement le radio, la télévision et la presse écrite pour délivrer une information concrète, pratique et ciblée sans trop chercher à moraliser ou à éduquer. L'augmentation importante des tarifs de publicité à la télévision en 1987 a réduit considérablement les possibilités d'action du budget, déjà étreint, de la Sécurité routière. Qui s'en soucie ?

Pour lutter efficacement contre les accidents de la route, la détermination des pouvoirs publics et la mobilisation de l'opinion sont également nécessaires. Depuis 1983, les équipes REAGIR, ont mobilisé des milliers de bénévoles, réveillés l'opinion et fait monter un front du refus de la fatalité meurtrière. Quelques héros comme Geneviève Jurgens et Christiane Cellier, et quelques apôtres comme Claude Gou ont donné visage et voix à ce puissant mouvement d'opinion.

Combattre l'inertie, mobiliser policiers et gendarmes sur le terrain, fonctionnaires et magistrats dans les préfetures et les tribunaux, convaincre tous les acteurs que c'est un combat pour la vie et que le respect du code de la route ne peut souffrir aucun passe-droit, tel est le rôle du gouvernement.

Dix mille tués chaque année dans une société dite développée, c'est une barbarie ! Tout relâchement est immédiatement payé de nombreuses victimes inutiles. La complaisance est intolérable, même en période électorale. C'est notre intégrité physique, et donc notre dignité, qui est en jeu.

BIBLIOGRAPHIE

« Des armes pour l'Irak » par Walter De Bock et Jean-Charles Deniau

Un complot européen

UN livre à donner le frisson ou la nausée, comme on voudra, tant ce qu'il décrit, d'une façon presque chirurgicale par la précision de son analyse, montre combien les marchands d'armes, dans un monde qui ne les contrôle plus, ont réussi à circonvenir les Etats, à les pervertir et à les gruger avec ou sans leur complicité indirecte. Au nom de leurs propres intérêts, qui exigent d'entretenir la guerre des autres, c'est-à-dire la mort mercantile, comme on ravitaillerait le foyer d'un gigantesque holocauste.

Ainsi se présente *Des armes pour l'Irak*, un livre de deux journalistes, Walter De Bock et Jean-Charles Deniau, qu'ils ont sous-titré *l'irangate européen* pour rappeler, avec leur récit des livraisons d'armes et de poudres européennes à Téhéran, le trafic des fournitures militaires entre les Etats-Unis et l'Irak pour financer, clandestinement, l'aide américaine aux adversaires du régime en place au Nicaragua.

A la manière d'un rapport de police qui se voudrait exhaustif pour bien établir les faits et gestes de chacun et, du même coup, leurs responsabilités individuelles ou collectives, le livre fait la synthèse de tout ce qui s'est vu, écrit ou lu et qui fut révélé par la presse internationale sur le commerce illégal de munitions et d'explosifs entre l'Irak et plusieurs entreprises européennes.

Même la Suède

A l'origine, un rapport de plus de huit mille pages des autorités suédoises qui enquêtèrent sur l'existence, non reconnue par les intéressés, d'un cartel des sociétés européennes des poudres et d'explosifs pour organiser leurs marchés avec l'Irak. Un document élémentaire les ramifications d'un pays à l'autre, les transferts illégaux, les falsifications de pièces administratives, les intermédiaires ou les prête-noms, mais aussi les tentatives, avortées, pour aller encore plus loin sur la voie des transactions combinées.

La France n'échappe pas à ce triste palmarès des pays qui ignorent ou feignent d'ignorer ce qui se trame dans leur dos.

lorsque la « grande » politique (ou ce qui en tient lieu) leur interdit d'admettre officiellement ce qu'ils tolèrent ou, parfois, encouragent en sous-main au nom d'une politique « réaliste ». Les livraisons, couvertes ou non par l'intérêt supérieur de la nation, d'obus et de matières explosives à l'Irak, par Luchaire et par la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), sont là pour rappeler qu'aucun régime n'est durablement à l'abri de ces manigances.

Mais la France n'est pas la seule brèche galeuse. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, la Belgique ou le Royaume-Uni ont participé au complot. Sans oublier la Suède, qui se veut pays pacifiste.

C'est le mérite de Walter De Bock et de Jean-Charles Deniau de nous avoir apporté la preuve patiemment, au terme d'un long travail, et avec rigueur, n'hésitant pas à éviter de conclure quand, seuls, de simples soupçons les ont guidés dans leurs recherches. A peine peut-on leur reprocher cette assimilation, rapide, à un quelconque « irangate » à l'américaine. Pour leurs fournitures militaires à Téhéran, les Européens n'ont voulu ni négocier le rachat de leurs otages, ni contribuer au financement d'un maquis.

De même, les deux auteurs de *Des armes pour l'Irak* auraient-ils pu, au-delà du seul paragraphe qu'ils consacrent aux livraisons d'armes à l'Irak, relativiser les marchés avec Téhéran ? Pour scandaleux qu'ils soient, ces contrats n'équilibreront pas le trafic, légal ou moins légal, avec Bagdad. A commencer par la France, qui a longtemps été le « fin du fin » de ce matériel, qui a conçu des matériels spéciaux pour son client ou qui est allée jusqu'à prêter aux Irakiens mécontents, sans succès, ses propres équipements, comme le Super-Éclair.

Un « irangate » reste à écrire, avec en fond de tableau, ce formidable imbroglio politico-industriello-militaire-financier que suggère la nature des relations avec la France.

JACQUES ISNARD.
(*) *Des armes pour l'Irak*, 298 pages, 95 francs, Gallimard.

Au courrier du Monde

CLARTE

Sur le « consentement à l'horrible »...

Sans prétendre à critiquer la décision de justice (le Monde du 30 janvier) condamnant M. Le Pen à un franc de dommages et intérêts envers le MRAP et d'autres associations antiracistes pour le mot « détail » appliqué à l'ethnocide juif, j'avoue ne pas comprendre l'expression « consentement à l'horrible » employée par les juges, s'appliquant au suffixe.

Étymologiquement, consentir, c'est « tomber d'accord », le consentement étant l'action de favoriser l'accomplissement d'un acte. Il y a le consentement des futurs époux à leur mariage.

Or, je n'ai pas souvenir d'avoir entendu, en aucun moment médiatique, M. Le Pen dire qu'il soit « tombé d'accord » sur l'ethnocide juif : s'il s'est borné à l'« enregistrer » comme un « détail », selon une appréciation aussi contestée que contestable, il ne l'a pas approuvé.

Ces observations ne sont que langages, certes.

Mais si « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », l'attitude du jugement sur le « consentement » est, peut-être, bien conçue, mais, sûrment, mal énoncée.

PIERRE BOURGET (Paris.)

GRÈVE

Un arrêt définitif

L'arbitre ne doit pas prendre le place des joueurs, vient de rappeler

AMES

Montesquieu et les Noirs

Pour allécher le public, un de vos annonceurs a prêté à Montesquieu, dans un placard de couleur noire, la formule : « Dieu ne peut pas avoir mis une âme dans un corps noir. » C'est insulter la mémoire de Montesquieu, et scandaliser vos lecteurs, notamment les Africains.

Voici ce qu'a écrit en réalité l'auteur de *l'Esprit des Lois*, dont on connaît les procédés ironiques : « Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est

le cour d'appel de Paris à propos des grèves du personnel d'Air Inter. Va-t-elle se heurter à la Cour de cassation, comme le redoutent Alain Faujas et Guy Herzlich dans le Monde du 29 janvier ? C'est peu probable, compte tenu de la technique juridique particulière utilisée par la Cour de cassation dans son arrêt de principe du 8 juillet 1986.

En effet, la Cour de cassation ne s'est pas prononcée sur le fond du litige : elle a décidé que la solution

relevait du pouvoir souverain des « juges du fond » : entendez les juges de référé et les cours d'appel, et qu'à l'avenir elle ne contrôlerait plus l'existence de ce pouvoir. Ce qui revient à dire en clair que le dernier mot appartient désormais à la Cour d'appel. A l'époque cet arrêt avait légitimé une solution de type « Créteil-Bobigny » : il interdisait tout autant aujourd'hui de remettre en cause les deux arrêts de la Cour d'appel de Paris.

Si d'aventure un pourvoi en cassation était formé contre ces arrêts, la Cour suprême reproduirait la formule énoncée de façon très solennelle — en assemblée plénière — le 8 juillet 1986.

Aucun conflit donc entre la Cour de cassation et la Cour d'appel de Paris. Bien au contraire, la leçon de droit social opportunément infligée aux juges de Créteil et de Bobigny par la Cour de Paris n'en prend que plus d'éclat.

PATRICE DE CHARETTE (rédacteur en chef de Justice, revue du Syndicat de la magistrature).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75-27 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 65072 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Favret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principales sociétés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateurs.
Administrateur général : Bernard Wasts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 et 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F
ÉTRANGER (par mandat) L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE 594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composés 36-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437 ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapes LEMONDE, code d'accès ABO 365 jours par an. 24 heures sur 24

CONSTANTIN MELNIK

Constantin Melnik

1000 JOURS A MATIGNON

De Gaulle, l'Algérie, les services spéciaux

GRASSET

« Des révélations explosives... »

« Ce livre, c'est à proprement parler de la dynamique. M. Melnik fait sauter la façade, la légende, le mythe gaullistes pour montrer ce qu'il y a derrière. » Philippe Alexandre / RTL

« Le Dieu vivant sonné par un enfant de chevreuil en a pour tout le monde. » Le Congrès Enchaîné

« Le maître de l'ombre a choisi de dévoiler dans ses mémoires quelques affaires. » L'Événement du Jeudi

« Constantin Melnik raconte, dévoile, dénude. Terrible ! » La France

Conseil de prévoyance

France va vendre des Mirage-2000 et moderniser sa flotte ancienne

Le Monde

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapes LEMONDE, code d'accès ABO 365 jours par an. 24 heures sur 24

Proche-Orient

La croix des coptes

(Suite de la première page.)

En effet, les grands coups de foudre qui ont fini en 1981 par abattre Sadate continuent périodiquement d'embraser l'Université, au Caire ou à Assiout (1).

Assiout, précisément (400 000 habitants au centre du pays) veut dire « gardienne des frontières ». En développant cette ville, en y construisant une université, Nasser avait voulu endiguer l'exode vers Le Caire. Villas cosues, grands propriétaires fonciers : Assiout était autrefois un bastion de la chrétienté. Il n'en reste plus que des ombres poussiéreuses.

A légère majorité musulmane, la ville est hétéroclite de minarets, œuvre du gouverneur Mohamed Osman Ismail. C'est lui qui, à la faveur d'expropriations massives, a entrepris la construction d'un complexe islamique de 90 hectares, extension de l'université El-Ahzar du Caire, capable d'accueillir plusieurs milliers d'étèves, mais fermée aux musulmans. « Ce sera la Propaganda Fide de l'islam », dit un prêtre, faisant allusion à la célèbre congrégation romaine d'où sont parties des générations de missionnaires catholiques dans tous les continents.

Mais depuis plusieurs années déjà, à l'université laïque d'Assiout comme au Caire, des étudiants chrétiens se plaignent régulièrement d'être les victimes d'examinations islamistes et de militants extrémistes qui, au début des cours, s'emparent de micros et lancent des slogans politiques et religieux. En cinquième année de médecine, sur cent soixante étudiants, une centaine sont voilés, certaines gantées : « Elles nous évitent, raconte une chrétienne, et dans l'ampit occupent ostensiblement les premiers rangs. » Des étudiants musulmans paient le professeur, en travaux pratiques de gynécologie, pour éviter d'avoir à examiner une femme. Des enseignants chrétiens sont boycottés, et toute conversation fille-garçon interrompue par des « barbus ».

« Vous n'avez qu'à changer de nom », s'entendent répéter les étudiants chrétiens, à qui certains grades universitaires seraient inaccessibles, comme les candidatures malheureuses à un emploi ou à un logement victimes, eux aussi, de la « préférence musulmane ». Tel évêque orthodoxe, telle religieuse catholique, dignes de foi, disent qu'ils se font désormais insulter dans la rue.

A Minieh, autre ville de Haute-Egypte de souche copte, le siège d'une association mixte de jeunes chrétiens a été récemment investi par des adolescents porteurs de chaînes de vélo. Des pierres ont été jetées contre un bateau de touristes en rade sur le Nil. L'école des jésuites porte encore les traces d'un cocktail Molotov lancé le Jour de l'an. Pas loin de là, à Ghanayem, une librairie chrétienne a été saccagée.

« Tout peut arriver, mais j'ai bon espoir que rien n'arrive » : dans son évêché, militairement gardé comme tous ceux du pays, Mgr Antonios Naguib, évêque copte-catholique de Minieh, traduit l'impression générale.

Plus au sud encore, à Hagaza, la petite église copte menace ruine. L'icônostase est rongée par les vers. Le permis de reconstruction a été dérivé, mais dans cette ville de soixante mille habitants, où les chrétiens ne sont que deux mille et où la directrice de l'école copte ne peut sortir que voilée, le démarrage des travaux est impossible à cause de la proximité de la mosquée. Toute construction d'église est soumise à un décret du président de la République. « On obtient toujours le permis, dit un prêtre, mais dès qu'on badigeonne un mur et qu'on plante un clou, les tracasseries commencent. »

Fraternité

Plus que tel incident précis — et souvent grossi, — c'est le climat général du pays, créé par les prêches des mosquées, les publications islamistes, les appels, même limités, à l'application de la charia (loi islamique), qui explique l'inquiétude des communautés chrétiennes. Le mouvement puissamment amorcé de conversion à l'islam (deux mille par an, de source catholique) et un début de reprise de l'émigration copte.

Le sentiment d'isolement et d'insécurité n'est cependant pas partagé par tous les chrétiens. « L'islamisation de la société égyptienne est un phénomène très marginal et la peur de la communauté chrétienne tout à fait exagérée », assure l'un des trois membres chrétiens du gouvernement.

Une poignée de coptes et de musulmans fait même profession de foi de maintenir envers et contre tout un dialogue interconfessionnel. « Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de nous diviser. Mais les balles anglaises, hier, ne distinguaient pas entre les chrétiens et les musulmans ! », dit au Caire le docteur Abdou Sallam, fondateur d'une association La Fraternité religieuse, qui réunit à part égale des représentants qualifiés des deux confessions. Hélas ! sans influence.

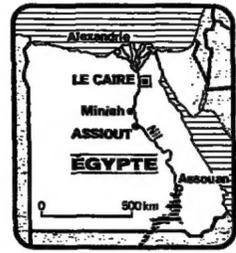
Dans les villages de Haute-Egypte, les expériences de fraternité ne sont pas rares. L'Association chrétienne de Haute-Egypte qui, bien avant l'envoie scolaire sous Nasser, a joué un rôle de pionnier dans l'instruction du pays, accueille encore 25 % d'élèves musulmans dans ses trente-huit écoles primaires (2).

A Bouei, village près d'Assiout, le curé fait le jeûne de ramadan avec les familles musulmanes, qu'il visite une à une quand elles sont en deuil ou en guerre. L'un de ses meilleurs amis est le directeur musulman de la banque locale : « Je ne sens

pas concerné par les barbus d'Assiout, dit-il. On veut nous diviser parce que nous sommes un peuple de pauvres et d'analphabètes, mais ceux qui veulent libérer l'Égypte font fausse route. Leurs idées sont totalement étrangères à nos traditions. »

Une nouvelle génération de laïcs ?

Du pape Chénouda III à M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, en passant par un nombre croissant de personnalités chrétiennes, l'espoir est mis dans une participation plus grande des coptes à la vie politique, sociale, professionnelle du pays. Pour cela, il faudrait que se reconstruisent l'élite copte, si active avant Nasser.



En participant à la Révolution de 1919, en soutenant à ses débuts le nationalisme naassérien, les dirigeants coptes avaient d'une certaine manière voulu encourager la « sécularisation » d'un pays qui, face à la pression de l'islam, devenait la principale garantie de leur existence. Les laïcs se sont découragés à l'époque de Nasser, marquée déjà par des mesures antichrétiennes comme l'interdiction aux non-musulmans d'enseigner l'arabe. En disparaissant de la scène, ils ont laissé le champ libre aux chefs occultistes.

La laïcité redevient un débat à la mode en Egypte. Pour certains intellectuels, elle est la planche de salut. Un avocat musulman, M. Farag Foda, en fait même le fort d'un nouveau parti d'opposition qui préconise le retrait complet des forces religieuses du champ politique et social. Mais ce débat est déjà dépassé pour ceux qui se demandent comme l'écrivain Magdi Wahba, unique chrétien à l'Académie de langue arabe du Caire, si l'Égypte ne devra pas un jour, pour expurger ses vieux démons, en passer par l'expérience islamique.

Plus que la passivité ou la résignation, le principal danger qui, à terme, menace la communauté chrétienne est, peut-être, la perte d'un certain enracinement de la foi. Les maisons coptes sont remplies d'images de la Sainte Vierge et du Sacré-Cœur. Un renouveau de la

participation aux liturgies et aux écoles du dimanche est attesté par les chiffres fournis par les Églises. Les séminaires et les monastères n'auraient jamais été aussi pleins.

Mais quand se construit une église, s'élevaient cent mosquées. Les curés ne sont plus comme hier les chefs et les conseillers des villages. Ils sont pauvres et modestement formés. Les évêques sont arborescents sur leurs vieilles traditions et divagants. Les liturgies sont toujours aussi belles et fastueuses, mais aussi longues — cinq heures pour un Vendredi saint — et décourageant parfois les jeunes.

Dans l'impossibilité de divorcer, des hommes passent à l'islam pour pouvoir « répudier » leur femme. Un certain syncrétisme guette les enfants qui continuent de se signer ou de se faire tatouer le bras d'une croix copte, mais fredonnent les chants musulmans qui diffusent inlassablement les radios.

Il y a vingt ans, les chefs des Églises chrétiennes s'ignoraient superbement. Sauf cas isolés, ils se parlaient aujourd'hui et se rendent visite, mais un fossé d'incompréhension lie à l'histoire et à la tradition les uns des autres. De loin les plus puissants, les orthodoxes obligent, avant un mariage mixte, un conjoint catholique ou protestant à se faire à nouveau baptiser dans leur rite. L'intercommunion reste interdite.

En reconstruit Paul VI en 1973, Chénouda III avait été le premier patriarche d'Alexandrie à se rendre à Rome depuis la rupture du cinquième siècle (concile de Chalcedoine en 451). Alors que plus aucune différence doctrinale sérieuse ne les oppose, le dialogue théologique entre orthodoxes et catholiques se résume pour le moment à des passes d'armes sur le Purgatoire ou la procession du Saint-Esprit... Les défis de la société égyptienne — montée de l'islam, sous-développement, pression démographique (3), promotion féminine — méritent infiniment mieux.

HENRI TINCO.

(1) Les musulmans (sunnites) représentent 92 % de la population. Les chrétiens orthodoxes sont environ 8 millions. Conduits par le nouveau patriarche Stephanos II (Mgr Andros Ghattas), les coptes-catholiques sont de l'ordre de cent cinquante mille. L'ensemble des dissidents protestants (presbytériens-réformés, pentecôtistes, anglicans, méthodistes, etc.) représente à peu près deux cent mille baptisés.

(2) Fondée en 1941, l'Association chrétienne de Haute-Egypte scolarise deux mille huit cents élèves et soutient de nombreux projets de développement (sanité, promotion féminine, développement rural) en collaboration avec une trentaine d'organisations non gouvernementales de développement dans le monde (avec en France le Comité catholique contre la faim et pour le développement), A.C.H.E., 85 A, avenue Ramée, Le Caire.

(3) Il naît un million d'Égyptiens tous les huit mois. La population est de 52 millions d'habitants, contre 14 millions en 1945.

Amériques

NICARAGUA : le rejet par le Congrès américain de l'aide à la Contra

Les sandinistes expriment un soulagement mitigé

Le président Reagan n'est déclaré jeudi 4 février « très déçu » après le refus de la Chambre des représentants d'accorder de nouveaux crédits aux rebelles nicaraguayens de la Contra. Le chef de la Maison Blanche a cependant lancé cet avertissement : « Le régime communiste de Managua ne devrait pas interpréter le vote de la Chambre comme le signe qu'il peut revenir sur l'application des engagements contractés aux termes de l'accord de paix », signé en août dernier par cinq chefs d'États d'Amérique centrale. Mince consolation pour M. Reagan : le Sénat s'est prononcé jeudi soir, par 51 voix contre 48, pour son projet d'aide à la Contra. Mais ce vote a une portée toute symbolique du fait du rejet exprimé, la veille, par la Chambre des représentants. Pour être adoptée, l'aide aurait dû être approuvée par les deux Chambres du Congrès.

MANAGUA de notre correspondant en Amérique centrale

« La guerre continue », a déclaré, jeudi, le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, au cours d'une conférence de presse, à la suite du refus du Congrès des États-Unis.

Partiellement soulagé par ce vote, qui crée un certain « espoir » et devrait contribuer à l'établissement de relations de respect entre le Nicaragua et les États-Unis », M. Ortega a cependant souligné que « deux cent onze représentants avaient voté en faveur de la poursuite de la guerre » en appuyant la demande de nouveaux crédits en faveur de la Contra (le projet d'aide n'a été rejeté que par 219 voix contre 211).

« Nous ne baisserons pas la garde », a ajouté M. Ortega. Toutefois, il a réitéré sa demande d'un « dialogue direct » avec Washington « pour négocier les questions de sécurité mutuelle » en tenant compte des intérêts stratégiques des États-Unis (départ des conseillers militaires étrangers en Amérique centrale, engagement de ne pas autoriser l'installation de bases étrangères, limitation des armements dans la région, etc.).

Au cours des derniers jours, toutes les organisations de masse et la presse officielle avaient concentré leurs énergies pour dénoncer le projet d'aide du président Reagan, tandis que M. Ortega faisait une tournée européenne (Espagne, Vatican, Norvège et Suède) pour chercher des appuis de dernière minute. Les dirigeants sandinistes s'étaient préparés en prévision d'un vote du Congrès en faveur de la Contra. Une grande manifestation était prévue à Managua, et il a donc fallu l'annuler. M. Ortega semblait lui-même un peu surpris par les résultats du vote, ce qui explique le ton plutôt pessimiste de ses propos. La presse officielle a exprimé une satisfaction étonnamment modérée.

« Nous constatons, a déclaré M. Ortega, que le président Reagan cherche déjà de nouvelles formules pour continuer la guerre. » Il faisait ainsi allusion au projet d'aide « humanitaire » en faveur des rebelles, préparé par les démocrates du Congrès, rappelant qu'il n'était pas opposé à cette forme d'assistance « à condition qu'elle serve à réintégrer les « contras » dans la vie civile. »

Il a confirmé que la deuxième phase du dialogue avec les insurgés (la première a eu lieu au Costa-Rica à la fin janvier) aurait lieu, comme prévu, à Guatemala le 10 février et que les discussions seraient limitées strictement aux modalités d'un cessez-le-feu. Les rebelles veulent aborder les questions politiques qui, selon eux, sont à l'origine de la guerre déclenchée en 1982. M. Ortega a également invité les quinze partis de l'opposition légale à renouer le « dialogue » interrompu en décembre, à la suite du refus du gouvernement de négocier un projet de réforme en profondeur de la Constitution. Ces partis ont réagi jeudi en annonçant qu'ils ne participeraient pas au dialogue tant que les sandinistes maintiendraient leur position sur ce point.

L'opposition politique a réagi avec prudence au vote du Congrès : aucun de ses dirigeants n'a pris le risque de dire publiquement qu'il regretterait le résultat du vote. En privé, certains dirigeants n'hésitent pourtant pas à reconnaître que l'affaiblissement de l'opposition armée pourrait avoir des répercussions négatives pour l'opposition interne. « Nous venons de perdre la protection relative que nous avions grâce aux « contras », nous a dit l'un d'eux. Mais il est vrai aussi qu'un vote positif du Congrès aurait déclenché une vague de répression immédiate contre nous. Les sandinistes vont d'abord en finir avec les contras pour s'attaquer ensuite à nous. »

Le quotidien d'opposition *la Prensa* estime que le vote du Congrès est l'occasion de mettre les sandinistes au défi : « La balle est dans leur camp, ils ne peuvent plus reculer. » écrit le journal.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ÉTATS-UNIS : le Sénat confirme la nomination du juge Kennedy. A l'unanimité, les sénateurs ont approuvé, le 4 février, la nomination à la Cour suprême du juge Anthony Kennedy, cinquante et un ans, considéré comme un conservateur modéré. M. Kennedy était le troisième choix du président Ronald Reagan pour ce poste laissé vacant depuis juin dernier à la suite de la démission du juge Lewis Powell. Deux tentatives de M. Reagan de nommer un juge plus conservateur avaient échoué l'an dernier, au grand embarras du président. (AFP.)

Les sages-femmes de Bayadeya

BAYADEYA de notre envoyé spécial

Ne cherchez pas Bayadeya sur la carte, vous ne la trouverez pas. Ce village de Haute-Egypte compte dix-huit mille âmes et les enfants y sont, dit Youssef, le vieux poète local, « plus nombreux que les étoiles dans le ciel ». Les coptes sont toujours présents sur les poignées de peintes à l'entrée des maisons. Car Bayadeya est un village entièrement chrétien. Une citadelle de la foi copte. Héritage des temps de persécution, il vit quasiment reclus, sans administration, à l'écart des routes asphaltées et presque de la civilisation.

Elles s'appellent Samia, Afaf, Rasmia, Saida, Hanyouia. Leurs maris sont tous partis travailler au Koweït en Arabie saoudite, en Irak. Quand ils reviennent au pays, c'est pour leur faire des enfants. Bayadeya est gouverné par les oncles et par les sages-femmes.

De peur du « mauvais œil », celles-ci viennent les mains vides pour l'accouchement, qui se fait encore en position accroupie et en public. Le cordon ombilical est tranché avec la lame de rasoir achetée chez le barbier du coin. Un enfant sur quatre meurt du tétanos néo-natal. Il est enterré, à même le sol en terre battue de la maison, dans une sorte de jarre remplie de sel.

S'il ne meurt pas de tétanos, ce sera de dysentérie, de déshydratation, de manque de lait, de brûlures provoquées par les feux de fortune qui, les nuits d'hiver, embrasent les villages. Pour conjurer le mauvais sort, on ne doit pas tuer d'animal pendant la semaine suivant la naissance, y

compris les chats, les moustiques, les mouches, les rats qui dans les maisons en pisé, en briques ou dans les cornes de maïs et de sucre séchées sur le toit, s'en donnent à cœur joie.

La moyenne des familles est de sept à huit enfants, mais celle des grossesses d'une vingtaine par mère. L'enfant vivra si l'eau de son premier bain a été jetée sous un palmier ou s'il a été éloigné chez une nourrice pendant ses huit premiers jours, une chienne aveugle venant alors soulager les montées de lait de la maman.

L'un des premiers gestes de l'enfant, le matin, est d'aller chercher, par les chemins évanoués, les excréments de bétail qui, séchés, serviront à la cuisson de la galette de maïs et de blé. Celle-ci est le nourriture de base, relevée par du fromage et, un ou deux jours par semaine, par du riz et des fèves. De grands adolescents ont des mines d'enfants de huit ans. Leurs mains classent les mouches. Leurs blouses d'écolier cachent des vêtements déchirés et poisseux. A force de sucer les cannes à sucre, pour épaisir la faim, seules leurs dents sont éclatantes.

Les fées du logis

Les jeunes filles, les femmes, dans leur *muhagaba* noires dont elles enveloppent leurs bébés, vieillissent précocement, se consacrent pas leur âge. Ou plutôt on le leur a caché. Car l'État et les Églises interdisent le mariage à moins de quinze ans, mais la loi est régulièrement enfreinte. Dans les petites classes de l'école chrétienne, des filles de dix et neuf ans ont déjà à l'oreille le penda-

H.T.

Un million pour les réfugiés libanais. — Au cours d'une cérémonie au Sénat, en présence d'élus de la majorité et de l'opposition, vient d'être mis en place, sous la présidence de M. Alain Pélissier, un comité de soutien à la Fondation (libanaise) de solidarité sociale. Créée en 1987 à Beyrouth à l'initiative des Forces libanaises (chrétiennes), cette fondation se propose d'aider cent mille familles de déplacés de toutes confessions : elle vient de réunir, à travers le comité de soutien français, près de 1 million de francs provenant de la mairie de Paris (800 000 francs) et de diverses autres municipalités, de SOS-Christiens du Liban (100 000 francs), de Midi-Pyrénées et de plusieurs autres associations humanitaires. (Comité de soutien à la FSS, 4, rue Auguste-Perret, 75013 Paris.)

La mission de M. Bitterlin. — M. Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, devrait quitter Beyrouth, le vendredi 5 février, après plus de quatre jours de négociations sans résultat avec le groupe d'Abou Nidal qui détient toujours en otages huit passagers français et belges du bateau *Sitot*, dont l'arraisonnement avait été annoncé le 8 novembre dernier.

La décision de libérer sans condition les deux frères de M. Valentin. Virgine et Marie-Laure, tiennent toujours, nous a affirmé M. Bitterlin, mais leur mère ne veut pas se séparer d'eux. — (Corresp.)

(Publicité)

GOLFE : NAISSANCE D'UNE PUISSANCE

CCG... Derrière cette abréviation se profile une nouvelle entité homogène, qui rassemble six États de la péninsule arabique : le Conseil de coopération du Golfe. Yasser Hawary rassemble l'évolution et souligne le poids régional croissant de cette confédération.

Dans le numéro de février d'ARABIES, en kiosque et en librairie 78, rue Jouffroy, 75017 Paris

Revue d'études
Palestiniennes

AU SOMMAIRE DU N° 26

ILAN HALEVI
Hypocrisies : du bon usage du révisionnisme

GERMAIN AYACHE
La minorité juive dans le Maroc précolonial

SAMI MUSALLAM
L'Europe et la paix au Proche-Orient

IBRAHIM ABU LUGHOD
L'opinion publique américaine et la Palestine

PHILIPPE CARDINAL
La Bible et l'Arabie

Doossier
Le terrorisme d'État israélien en mer

Le N° 55 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 180 F
Étudiants (sur justificatif), 155 F
Règlement au nom des Éditions de Minuit (CCP Paris 180-437)

Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Études palestiniennes
Diffusion : les Éditions de Minuit 7 rue Bernard Palissy 75006 Paris

كنايس لاجل

Amériques

Europe

Francophonie

PARAGUAY : le rejet par le Congrès de l'aide à la Contras... Les sandinistes expriment un soulagement mitigé

Le président Reagan s'est déclaré prêt à... Le Congrès a rejeté l'aide à la Contras...

Le Congrès a rejeté l'aide à la Contras... Les sandinistes expriment un soulagement mitigé...

CHYPRE : l'élection présidentielle du 14 février

M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat

Nicosie de notre correspondant... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

Le problème national... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

Le problème national... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

Le problème national... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

NEW-YORK de notre correspondant

Il paraît qu'il n'y a jamais eu dans le monde autant de gens parlant français... L'utilisation du français à l'ONU a progressé depuis le sommet de Québec

des six langues officielles (anglais, français, espagnol, arabe, russe, chinois)... L'utilisation du français à l'ONU a progressé depuis le sommet de Québec

Le texte n'introduit aucune nouveauté radicale... L'utilisation du français à l'ONU a progressé depuis le sommet de Québec

Le texte n'introduit aucune nouveauté radicale... L'utilisation du français à l'ONU a progressé depuis le sommet de Québec

Le problème national... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

Le problème national... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

Le problème national... M. Spyros Kyprianou aura du mal à obtenir un troisième mandat...

URSS Les activités privées ne sont pas autorisées dans l'édition confirme-t-on à Moscou

Moscou de notre envoyé spécial... Les activités privées ne sont pas autorisées dans l'édition...

Moscou de notre envoyé spécial... Les activités privées ne sont pas autorisées dans l'édition...

Moscou de notre envoyé spécial... Les activités privées ne sont pas autorisées dans l'édition...

Les sourires inattendus de Téhéran

« La distension des rapports avec les pays francophones ne saurait être à notre avantage... Les sourires inattendus de Téhéran

« La distension des rapports avec les pays francophones ne saurait être à notre avantage... Les sourires inattendus de Téhéran

ISLANDE Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Reykjavik de notre correspondant... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Reykjavik de notre correspondant... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Reykjavik de notre correspondant... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Reykjavik de notre correspondant... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Reykjavik de notre correspondant... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Reykjavik de notre correspondant... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

Un problème technologique

En attendant, leurs livres n'ont pas été publiés... Un problème technologique

« Le dossier étonnant de de Gaulle »

Afin de montrer qu'il ne s'agit pas de paroles en l'air... « Le dossier étonnant de de Gaulle »

En attendant, leurs livres n'ont pas été publiés... Un problème technologique

Afin de montrer qu'il ne s'agit pas de paroles en l'air... « Le dossier étonnant de de Gaulle »

Revue d'études Palestiniennes... ILAN HALAL, GERMAIN AYAC, AMI MULLA, IBRAHIM ANI LECHOU, PHILIPPE CARDINA



de l'attitude conservatrice de la Commission baleinière internationale... Les intérêts disparates des amateurs de chasse à la baleine

L'obstination d'un pays comme l'Islande à continuer à chasser les baleines... Un problème technologique

L'obstination d'un pays comme l'Islande à continuer à chasser les baleines... Un problème technologique

L'obstination d'un pays comme l'Islande à continuer à chasser les baleines... Un problème technologique

L'obstination d'un pays comme l'Islande à continuer à chasser les baleines... Un problème technologique

L'obstination d'un pays comme l'Islande à continuer à chasser les baleines... Un problème technologique

L'obstination d'un pays comme l'Islande à continuer à chasser les baleines... Un problème technologique

Afrique

TUNISIE

La visite du colonel Kadhafi consacre la réconciliation avec Tripoli

TUNIS
de notre correspondant

Le colonel Kadhafi effectue à Tunis, depuis le jeudi 4 février, une visite de quarante-huit heures qui consacre la réconciliation tuniso-libyenne après deux ans et demi de crise et le récent rétablissement des relations diplomatiques (le Monde du 30 décembre 1987).

Si « le guide de la révolution » libyenne est arrivé de façon relativement discrète à l'aéroport de Tunis-Carthage, sans sa cohorte habituelle de gardes du corps dont les Tunisiens ont encore en mémoire le curieux comportement lors de sa dernière venue, en août 1983, le langage est demeuré le même : « Je suis heureux de me trouver parmi les miens et dans mon pays bien-aimé », a-t-il déclaré alors qu'il était accueilli par le président Ben Ali. « Nous aurons à décider de ce qu'il convient de faire pour unifier la nation arabe, cette nation dispersée, divisée, humiliée, déchirée, agressée et dont l'heure est venue de se réunifier. »

Les dirigeants tunisiens, eux, plaquent cette visite dans un cadre plus restreint : d'abord régler les points encore en suspens du contentieux né de la crise de l'été 1985, ensuite relancer la coopération économique, commerciale et technique « dans le cadre du respect mutuel et de l'intérêt commun ».

L'évolution des rapports au sein du Maghreb après les visites à Tunis du président algérien Chadli Bendjedid, et, ces derniers jours, de M. Azeddine Laraki, premier ministre marocain, est également inscrite à l'ordre du jour des conversations. Le colonel Kadhafi a profité-til pour évoquer son éventuelle adhésion à « traité de fraternité et de concorde » tuniso-algéro-marocain en faveur de laquelle Alger milite depuis de longs mois ?

La Tunisie ne s'y opposera pas si toutefois elle reçoit des assurances formelles sur le respect des clauses édictées dans ce véritable pacte de non-agression qui, de surcroît, en consacrant l'indépendance et l'intangibilité des frontières des pays signataires ferme la porte au rêve unitaire libyen.

MICHEL DEURE.

AFRIQUE DU SUD

Assassinat d'un militant anti-apartheid

Un militant politique noir sud-africain a été trouvé mort près de sa maison, trois jours après avoir été libéré de prison, où il avait passé six semaines détenu sans jugement, a annoncé le Comité de soutien des détenus (DESCOM), le jeudi 4 février, à Johannesburg.

Le militant, Linda Brakvis, vingt-quatre ans, a été tué vendredi dernier dans le ghetto noir de Helmoed, près de Welcom, dans la province de l'Etat libre d'Orange (Centre-Est). Selon le DESCOM, il était membre du mouvement noir anti-apartheid

légal UDF (Front démocratique uni). Il avait été arrêté le 13 décembre dernier.

Il s'agit, selon le DESCOM, du vingtième activiste politique tué dans des circonstances non élucidées ou disparu depuis 1978.

Cet assassinat est intervenu une semaine après celui du jeune militant noir Bicele Dhlolo, dix-huit ans, tué d'une balle dans la tête à Soweto, la grande cité noire proche de Johannesburg. — (AFP)

ANGOLA

Cuba ne rapatriera son contingent qu'après le retrait des Sud-Africains

Cuba a annoncé, jeudi 4 février, que le retrait de son contingent d'Angola supposait un départ préalable de l'armée sud-africaine de Namibie et l'indépendance de l'ancienne colonie allemande.

En énonçant ces conditions dans un article publié à la « une » de l'organe du Parti communiste, *Granma*, Cuba a ainsi rompu le silence qu'il observait depuis les derniers pourparlers entre les Etats-Unis et l'Angola sur le sujet, la semaine dernière à Luanda.

Les Etats-Unis, dont la délégation était conduite par le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines, M. Chester Crocker, ont annoncé que l'Angola avait, à cette occasion, accepté pour la première fois le principe du retrait des quarante mille soldats cubains stationnés sur son territoire dans le cadre d'un accord régional.

Des représentants cubains ont assisté à une partie de ces pourparlers au cours desquels l'Angola a, selon *Granma*, posé les conditions suivantes : arrêt de l'aide américaine et sud-africaine aux rebelles angolais de l'UNITA ; retrait des forces sud-africaines du sud-est et du sud de l'Angola ; application de la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie, administrée par l'Afrique du Sud au mépris du droit international ; garanties internationales pour éviter de nouvelles agressions contre l'Angola. — (Reuters.)

● NIGERIA : arrestation des assassins d'un diplomate libyen. — La police a annoncé le jeudi 4 février, avoir arrêté les assassins de M. Abubakar Kanna, le chargé d'affaires libyen au Nigeria, tué le 23 janvier dans un faubourg de Lagos. Les assassins, un « gang conduit par un criminel notoire et dangereux », ont été arrêtés « il y a quelques jours », et leurs identités n'ont pas encore été révélées. Ils avaient couru d'opérer dans le secteur de Lagos, à la sortie de Lagos en direction de Cotonou, la capitale du Bénin, distante d'environ 120 km. — (AFP)

Asie

INDE : les élections locales

Le parti de M. Gandhi met fin à dix ans de pouvoir communiste au Tripura

NEW-DELHI
de notre correspondant

« L'effet Rajiv » jouerait-il encore ? Les résultats des élections du mardi 2 février dans deux Etats du nord-est de l'Inde, le Tripura et le Meghalaya, montrent que les Casseurs qui, depuis plusieurs mois, soulevaient l'irrésistible baisse de popularité du premier ministre et de son parti, le Congrès-I (Indira), faisaient, au moins, preuve de précipitation.

Au Tripura, M. Gandhi remporte un succès d'autant plus net qu'il était inattendu, le Congrès-I et son allié local, le TJUS, obtiennent trente et un sièges (vingt-quatre sept respectivement) sur les soixante que compte l'assemblée locale, soit trois de plus que la coalition sortante composée du Parti communiste (CPI-M) et d'une petite formation d'extrême gauche, le RSP (vingt-six et deux sièges respectivement). Victoire, certes, à l'arraché, mais qui

met fin à dix ans de pouvoir communiste dans cet Etat, où le Congrès avait été majoritaire jusqu'en 1977.

Au Meghalaya, le parti de M. Gandhi, bien qu'arrivé en tête, a subi une forte érosion de son audience (vingt et un sièges contre trente-six dans l'assemblée sortante), au profit des formations régionalistes. La plus importante d'entre elles, l'Union des peuples des collines (HPU), a enlevé dix-neuf sièges, ce qui signifie qu'aucun parti n'est en mesure de former, seul, un gouvernement. Des sentis ont été canés de deux partis arrivés en tête a entamé d'intenses négociations avec les formations minoritaires et les neuf élus « indépendants », afin de constituer avant son rival une coalition gouvernementale. Lors des élections de 1983, c'est par ce biais — qui consiste à débaucher les « bédouins » — que le Congrès-I, qui n'avait obtenu que vingt-cinq sièges, avait pu former un gouvernement. Le scrutin du Tripura ne peut être

considéré comme un test national en raison des facteurs régionalistes et tribaux communs aux Etats du Nord-Est. Mais ce succès relatif de M. Gandhi, intervenant après la cuisante défaite subie par le Congrès-I lors des élections dans l'Haryana, en juin 1987, constitue probablement sa victoire politique la plus significative depuis deux ans. Celui du Nagaland, où le Congrès l'avait emporté en novembre, avait été entaché, en effet, par une distribution massive de subventions.

Sur le plan national, la « leçon » du Tripura ne sera pas oubliée par New-Delhi. Loin d'être considéré comme une manifestation de l'autoritarisme du gouvernement central, l'appel à l'armée — dépêchée sur place le 30 janvier — a été bien accueilli par la population locale, lassée par la campagne de terreur des Volontaires nationaux du Tripura (TNV). Organisation tribale et extrémiste, les TNV, qui luttent contre la « colonisation » de leurs terres par les immigrés bengalis, ont tué quatre-vingt-quinze personnes depuis le début de l'année (contre soixante-dix-sept pour toute l'année 1987). La victoire électorale de M. Gandhi risque donc de conforter le choix d'une politique répressive pour s'attaquer à un problème de fond, — le sort des populations tribales — qui se pose, peu ou prou, dans tous les Etats du Nord-Est.

Au Meghalaya, où les tribaux restent majoritaires (contrairement au Tripura), la lutte de l'Union des étudiants Khasi (KSU), bien que moins violente que celle du TNV, procède du même phénomène : les principaux groupes tribaux (Khasi, Jaintia, Garo) dénoncent une immigration bengalaise et népalaise massive.

Lors de son voyage à Shillong, M. Gandhi a stigmatisé l'attitude des partis régionalistes qui, selon lui, encourageaient la violence, tout en affirmant que les « étrangers » ne pourront plus pénétrer impunément au Meghalaya. Ce « message » était trop tardif. Si le gouvernement progressiste perd cet Etat, c'est précisément parce qu'il n'a pas prêt suffisamment attention à la montée des sentiments régionalistes. S'il parvient à s'imposer, c'est parce qu'il aura profité des tensions entre les multiples formations régionalistes.

LAURENT ZECHIN.

CORÉE DU SUD : l'attentat contre l'avion de la KAL

Les preuves présentées par Séoul sont fausses

affirment les Nord-Coréens

L'Association des Coréens résidant au Japon, Chosen Soreu (organisation pro-Pyongyang), a présenté, le vendredi 5 février, au cours d'une conférence de presse, une série de photographies tendant à démontrer que celles publiées par la presse sud-coréenne et supposées représenter M^{rs} Kim Hyon Hui, qui a avoué avoir fait exploser l'appareil de Korean Airlines (KAL), étaient falsifiées. Selon notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, M. Li Jing Gyu, premier président du Chosen Soreu, a notamment déclaré que la photographie représentant M^{rs} Kim en lycéenne offrait des fleurs à une délégation sud-coréenne à Pyongyang, en novembre 1972, avait été prise en réalité trois mois auparavant, à Panmunjom, à l'occasion d'une rencontre des Croix-Rouge du Nord et du Sud. M^{rs} Kim, qui se trouvait à Pyongyang, ne pouvait donc figurer sur cette photo. M. Li a aussi fait remarquer que les lycéennes sur la photographie portaient un uniforme d'été, alors que, selon le Sud, la photo aurait été prise en novembre, un mois déjà froid en Corée du Nord. En outre, la délégation sud-coréenne était arrivée en hélicoptère et non en voiture, comme l'a déclaré M^{rs} Kim. Un linguiste de l'association a enfin relevé, dans la confession de celle-ci, deux expressions qui ne sont jamais utilisées au Nord.

Trois membres de la police japonaise, qui séjournaient actuellement à Séoul pour interroger M^{rs} Kim, ont, d'autre part, établi que la jeune femme, qui aurait appris le japonais

alors qu'elle suivait son entraînement d'agent secret, n'était pas l'une des trois Japonaises enlevées sur des plages de l'archipel au cours de l'été 1978, a ajouté notre correspondant. Dans sa confession, M^{rs} Kim avait affirmé que son instructrice était l'une de ces Japonaises, mais elle n'a reconnu aucune des photographies de jeunes femmes disparues, ont déclaré jeudi les enquêteurs.

Cependant, aux Etats-Unis, des fonctionnaires du département d'Etat ont affirmé jeudi devant le Congrès qu'ils n'avaient plus « aucun doute » sur la responsabilité de Pyongyang dans l'attentat. Interrogés par des spécialistes américains, M^{rs} Kim a, selon eux, reconnu, dans une série de photos qui lui étaient présentées, celles de deux agents nord-coréens connus de Washington. Ceux-ci sont accusés d'avoir joué un rôle dans la préparation de l'attentat contre l'avion de la KAL.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Guerres d'Indochine », de Philippe Franchini

Un regard unique

Tout a commencé il y a deux cents ans pour déboucher sur cette guerre de trente ans dans laquelle, en vain, les Français tentèrent l'évangélisation, le goupillon et le sabre, conquêtes impériales, sous « Napoléon le petit », puis républicaines, à l'époque de Jules Ferry et de ses trinités... Ainsi se met en place l'Indochine française, terres et peuples accueillants à condition que le visiteur ne s'arroge pas le droit de modifier l'ordre des choses. Loin d'être « une simple collection de règles protocolaires », l'étiquette y est un moyen de maîtriser les « rituels de la société des hommes ».

Quant au temps, il n'y est pas « une succession de moments indifférenciés que l'on doit chercher à dominer, comme en Occident, mais un ensemble de périodes cycliques, où émergent de lentes évolutions et des crises brutales ».

Il faut donc faire la part des choses dans les malentendus de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Et dans la résistance à l'occupation française. « La personnalité vietnamienne » est « un mélange particulièrement aigu d'orgueil féroce, de volonté défensive et de pragmatisme souple qui peut déconcerter l'étranger, par l'impression d'imprévisibilité qu'il suscite ». Amicaux et évasifs, les Français ne trouvent en firent l'Indochine n'y trouvent aussi pour le siècle suivant, mais Français comme Américains ne l'auront pas retenue.

C'est donc une histoire complète de la tragédie indochinoise contemporaine qui nous est présentée ici en deux gros volumes, avec le souci ultime de la replacer dans son contexte. D'ailleurs, l'auteur consacre autant d'efforts à la définition méticuleuse de cet espace qu'au récit, tout aussi prenant, des deux guerres qui ensanglantèrent la péninsule indochinoise jusqu'à la victoire communiste de 1975.

L'ouvrage de Philippe Franchini offre un triple intérêt, qui lui donne une dimension à part. L'auteur est historien — il a notamment écrit une thèse sur « La genèse de l'Indochine de Cochinchine ». A ce titre, il a brassé et digéré une énorme documentation accumulée au fil des années. Chronologies, cartes, bibliographie générale et lettrée accompagnent un tra-

vail qui s'alimente aux meilleurs sources.

Franchini est également un romancier et en a le souffle, ainsi qu'il l'a déjà prouvé dans *La Route du 000* (Olivier Orban). Les deux tomes de ces « guerres d'Indochine » se lisent d'un seul trait, sans détour. Scènes et acteurs sont racontés par quelqu'un qui les a bien connus et jugés, qui se déplace en terre de connaissance et sait ce qu'une description véridique peut entraîner au lecteur. L'ouvrage s'adresse tout autant au grand public qu'au spécialiste.

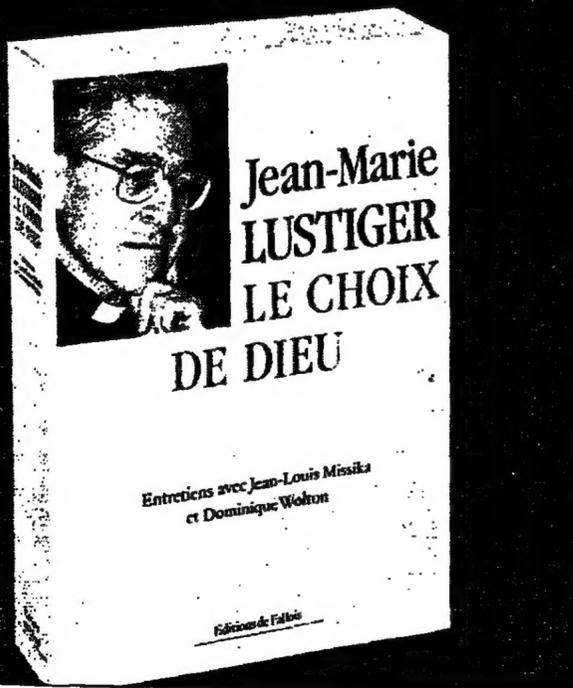
Surtout l'auteur, de père corse et de mère vietnamienne, est un Européen d'une grande culture, qui a vécu dans sa chair la « déchirure » des uns et les « déchirements » des autres. A la connaissance s'ajoute donc une sensibilité, en filigrane, d'une grande pudeur, qui fait toujours place à l'autre. Le regard est unique. Franchini en avait d'ailleurs donné un aperçu dans un premier ouvrage, publié il y a une dizaine d'années, qui racontait l'histoire de sa famille, *Continental Saigon* (Olivier Orban), du nom du célèbre hôtel qu'il avait hérité de son père, en 1965, et qu'il dirigea lui-même jusqu'à la chute de Saigon.

Les amateurs de parti pris et de clichés sur l'Indochine n'y trouveront donc pas leur compte. L'auteur a pris le recul qu'il fallait pour refaire une trame que, mieux que tout autre, il comprend. Il sent ces mandarins du dix-neuvième siècle qui campent dans des règles de jeu séculaires et ne comprennent rien à ce que ces intrus venus d'Occident leur proposent. Comme il partage la « désespérance » du Sud, au début des années 70, quand « la paix est un rêve aussi écartelé qu'insaisissable ». L'ouvrage est sans doute riche en tendresse. Au fil des pages, on se rend compte que, sur cette affaire pourtant cent fois décrite, il manquait encore une capacité à tout intégrer, ramasser, nuancer. Aujourd'hui, c'est fait.

JEAN-CLAUDE POMONTI.
★ *Les Guerres d'Indochine*, de Philippe Franchini. Tome I : Des origines de la présence française à l'échec du conflit international, 437 pages, 129 F. Tome II : De la bataille de Dien-Bien-Phu à la chute de Saigon, 453 pages, 129 F. Pygmalion, Paris.

Jean-Marie Lustiger

deux émissions exceptionnelles
sur Antenne 2
les lundis 8 et 15 février
autour de son livre



Handwritten signature or text at the bottom of the page.

L'adoption des projets de loi sur le financement de la vie politique
Les députés socialistes se réfugient dans l'abstention

Le consensus n'était pas au rendez-vous, mais il n'a pas véritablement disparu : les socialistes n'ont fait que s'abstenir dans le vote des deux projets de loi sur le financement de la vie politique, qui ont été approuvés, le jeudi 4 février, à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi organique, qui organise la transparence des patrimoines des candidats à la présidence de la République et des parlementaires et qui limite les dépenses des campagnes

L'abstention n'est pas une position très facile à défendre politiquement. Les socialistes ont donc, tout au long de la journée du jeudi 4 février, nourri un argumentaire qui leur sera bien utile devant l'opinion publique. Leur principale critique porte sur l'instauration d'une incitation fiscale aux dons privés destinés aux candidats.

Après avoir rappelé que M. Jacques Chirac, lors des rencontres des chefs de parti à Maignon, s'était opposé à une proposition comparable de M. Toubaud, M. Joxe a expliqué que le caractère néfaste de cette disposition annule les progrès réalisés par ailleurs dans le projet de loi organique.

Autre disposition fortement contestée par le PS : la répartition des subventions de l'Etat aux partis au prorata du nombre de parlementaires adhérents à chaque formation. Comme l'extrême droite, les socialistes auraient préféré que l'on ne tienne compte que du résultat des législatives. Mais M. Pasqua a expliqué que cela revenait à retenir une logique proportionnelle alors que la majorité était favorable au scrutin majoritaire. M. Toubaud a ajouté qu'il ne fallait pas prendre le risque que se crée un parti sur un thème démagogique, lui permettant de recueillir des suffrages, uniquement pour toucher de l'argent de l'Etat.

M. Michel Sepin (PS, Hauts-de-Seine), en faisant remarquer que le chef de la répartition retenue allait permettre aux partis de droite de recevoir 70 % de la somme distribuée, alors que la gauche n'en toucherait que 30 %, n'a donc pas convaincu la majorité. Il n'a pas eu non plus de succès quand il a demandé qu'il ne soit pas tenu compte du nombre de sénateurs, qui, élus au suffrage indirect, ne sont pas représentatifs du rapport des forces dans le pays ; un tel calcul aurait donné 58 % à la droite et 42 % à la gauche.

Et comme il annonçait que la décision de la majorité serait déterminante pour le vote final du PS, M. Mazaud - qui tout au long du débat a beaucoup fait pour donner satisfaction aux socialistes, s'est écrié : « J'en ai assez de ce chantage permanent. » N'ayant pas obtenu satisfaction, les socialistes se sont abstenus aussi lors du vote de la loi simple. M. Joxe expliquant : « Nous étions tous prêts à la voter ; il était possible d'arriver à un accord. »

électorales en prévoyant une aide accrue de l'Etat pour celles-ci, a été adopté par 320 voix (RPR, UDF, FN) contre 36 (PC), le PS s'abstenant.

Le projet de loi simple, qui étend l'obligation de transparence aux membres du gouvernement ainsi qu'aux présidents et aux maires des grosses collectivités territoriales, et qui organise le financement des partis par l'Etat, a été

D'autres dispositions des textes ont aussi été modifiées au cours des débats. Malgré les critiques de la gauche, le plafond des dépenses des candidats aux législatives a été augmenté de 400 000 francs à 500 000 francs, comme le souhaitait M. Jean-Claude Gaudin.

Contrairement à ce qu'avait envisagé M. Mazaud et Toubaud, le maximum des dons autorisés par les personnes morales n'a pas été accru, afin de tenir compte des arguments du PS. En revanche, le plafond des dons possibles par une personne physique a été relevé de 10 000 à 20 000 francs. Il a aussi été précisé, à la demande de M. Mazaud, qu'étaient interdits les dons des Etats étrangers et des personnes physiques ou morales étrangères, alors que le PC aurait voulu permettre ceux des immigrés.

La déclaration des patrimoines des parlementaires ne se fera pas comme prévu initialement, auprès du bureau de leur Assemblée, mais auprès de la commission déjà prévue pour les ministres et les élus locaux (vice-président du Conseil d'Etat, premier président de la Cour de cassation et de la Cour des comptes). Ni le PS ni le PC n'ont obtenu que ces déclarations soient publiées en Journal officiel, ou, au moins, puissent être consultées par les électeurs.

M. Mazaud a même fait disparaître l'obligation d'un rapport annuel de cette commission ; elle sera libre du moment de la publication de son analyse, sans à en publier au moins une à la fin de chaque législature. La déclaration de patrimoine sera obligatoire pour les maires des communes de plus de trente mille habitants, et non pas de

adopté par 287 voix (RPR, UDF), contre 68 (PC, FN), le PS s'abstenant. Les socialistes ont justifié leur abstention en critiquant l'instauration d'une incitation fiscale aux dons des particuliers et des entreprises aux candidats aux élections, présidentielle et législative, et en contestant la répartition des subventions de l'Etat aux partis. En revanche, le RPR et l'UDF. C'est pour cette même raison que le FN a voté contre le deuxième projet. Le PC s'est

plus de 50 000, comme proposé par le gouvernement. Malgré les demandes du FN, rien n'a été prévu en cas de déclaration mensongère.

M. Toubaud a oublié de défendre l'amendement qu'il avait annoncé, obligeant les candidats à faire valider leurs comptes de campagne par un expert-comptable. En revanche, comme prévu, un statut a été créé pour les partis politiques, bien que M. Darcos (PC, Hauts-de-Seine) ait estimé cela contraire à la Constitution. Ce statut sera comparable à celui des syndicats, mais les partis ne disposeront pas de biens insaisissables.

Comme le souhaitait M. Jacques Barrot, la publicité politique à la télévision reste interdite pendant encore quatre ans, alors que le PS et le PC auraient voulu que cette interdiction fût définitive. Le PS a obtenu que le gouvernement dépose dans dix-huit mois un rapport sur l'application de ces lois, qui sera suivi d'un débat au Parlement. Grâce au soutien du PS et du FN, un amendement de M. Barrot, qui l'UDF avait retiré - le RPR s'y opposant, a été adopté. Il prévoit que la loi simple n'est valable que quatre ans, un autre texte devant alors la proroger ou la modifier. La loi organique, elle, est définitive.

Ces textes doivent maintenant être examinés par le Sénat. La Haute Assemblée le fera la semaine prochaine. Et comme la loi organique sur la déclaration des patrimoines s'applique aussi aux sénateurs, elle devra être votée en termes identiques par les deux Chambres du Parlement.

opposé aux deux textes en reprochant au premier d'être hypocrite et de permettre « la mainmise des puissances d'argent sur la vie politique », et au second de porter atteinte à la liberté d'organisation des partis reconnue par la Constitution.

La majorité, en revanche, s'est félicitée de l'adoption de deux textes qui vont moraliser le financement de la vie politique.

Coup double

Le consensus, comme la bataille, est à moitié plein ou à moitié vide. Au choix. Les socialistes n'ont pas approuvé les projets sur la moralisation du financement de la vie politique. Mais il ne s'y sont pas opposés. Pour eux, le plus dur resta à faire : justifier ce refus de choisir qu'est l'abstention.

Prisonnier d'une tenaille par l'habileté dont M. Jacques Chirac a réussi à déjouer le piège que lui avait tendu M. François Mitterrand, le PS n'a pu éviter de se faire pincer en fuyant. Paradoxalement, il a été aidé par l'UDF car les barbares ne souhaitent pas offrir au candidat du RPR le bénéfice de la parité d'un important progrès dans la moralisation politique approuvée à l'unanimité des trois principaux partis. Ils ont su formuler des exigences que ne pouvaient rejeter leurs alliés mais qui constituaient un casus belli pour l'adversaire commun.

Le coup est double. Il fournit aux socialistes de solides arguments pour expliquer que la moralisation dont se vante le premier ministre n'est pas tout à fait celle que souhaitaient les Français. La pompe à finances des entreprises vers le milieu politique, bien loin d'être tarie, est non seulement autorisée mais encore encouragée.

Ce sont les partis de droite qui vont surtout profiter des subventions de l'Etat, alors que cette aide publique constitue le seul point des projets que l'opinion - à en croire les sondages - n'approuve pas.

Le PS va devoir insister sur ces deux constatations s'il veut atténuer le bénéfice que M. Chirac peut retirer de l'opération. Car même s'il n'a pas obtenu le consensus total qu'il espérait, le chef de file du RPR apparaît comme le grand gagnant. Il a presque réussi à faire oublier que c'est le président de la République qui avait pris l'initiative.

Le premier ministre pourra se vanter d'être celui qui aura réussi à rendre un peu plus clair, et donc plus moraux, les délicats rapports de l'argent et de la politique, même si ces projets sont loin d'être parfaits. Le progrès est incontestable. C'est un bien joli badge que le chef du gouvernement vient de coller sur son habit de candidat.

THIERRY BRÉHER.

En visite aux Antilles
M. Séguin annonce des mesures sociales en faveur des DOM

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, en visite aux Antilles, a annoncé, le mardi 2 février à Basse-Terre (Guadeloupe), l'entrée en vigueur, à partir du 1er avril, de diverses mesures sociales visant à réduire les inégalités dont sont victimes les populations des départements d'outre-mer par rapport à la métropole.

La plus spectaculaire de ces décisions permettra aux familles de bénéficiaires de bénéficier désormais du versement des allocations familiales dès le premier enfant sans être tenues de prouver, comme c'est le cas jusqu'à présent, l'exercice d'un emploi. L'allocation de logement pour les jeunes travailleurs de moins de vingt-cinq ans ne sera plus soumise, elle non plus, à la condition d'une activité professionnelle.

M. Séguin a annoncé, d'autre part, l'extension aux DOM de l'allocation spéciale de vieillesse, aux conditions et aux taux métropolitains, ainsi que l'application d'outre-mer de l'allocation compensatrice pour les adultes handicapés. (Corresp.)

En Martinique
M. Stasi donne raison à M. Pasqua contre M. Le Pen

M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, s'est rendu en Martinique, du 29 janvier au 2 février, à la demande de M. Raymond Barre. Il y a insisté sur l'union « exemplaire » de l'UDF locale autour de l'ancien premier ministre.

M. Stasi a enregistré, a-t-il dit, le soutien à M. Barre de plusieurs maires non inscrits de la majorité départementaliste.

Interrogé sur la manifestation du 6 décembre, qui avait interpellé M. Jean-Marie Le Pen d'attirer en Martinique, l'ancien ministre a notamment déclaré : « Je comprends la réaction des manifestants (...). M. Pasqua avait parlé d'engager des poursuites contre eux, mais je pense qu'après avoir tenu ces propos il a eu la sagesse de ne pas poursuivre. Je ne salue pas l'attitude. Je n'aurais pas insisté non plus. » (Corresp.)

M. Mitterrand dans la Drôme. Le président de la République effectuera, le vendredi 19 février, un voyage officiel dans la Drôme. Après s'être rendu à Valence puis à Montélimar, il doit rencontrer le maire de Suze-la-Roussie, M. Henri Michel, député (PS), ami de longue date.

Silence, on tourne !

Les députés viennent de vivre trois jours fatibuleux. Trois jours qui comptent dans la vie d'un parlementaire. Ils ont été les acteurs, débutants mais talentueux, d'un vrai film à suspense. Pour une fois, en entendant mardi le tournage, en faisant un peu maladroitement les premières prises, ils ne savaient pas sur quelle image défilait le générique de fin. Pour une fois, le Palais-Bourbon s'est retrouvé, sous les spotlights, en position d'acteur de premier plan, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, Fernandel must, se contentant de jouer les guest stars.

Quelques acteurs confirmés ont pu donner la mesure de leur talent : Pierre Mazaud, physique à la Gabin, parfait dans son rôle de conciliateur ; Pierre Joxe, l'humour froid et sec d'un Buster Keaton qui se serait mis au cinéma parlant ; Jacques Toubaud, étonnant dans sa performance à contre-rôle ; enfin Michel Sepin, parfait dans la répétition et l'esprit d'ad-propos.

Pierre Joxe et Jacques Toubaud ont même poussé le talent jusqu'à intervenir parfois leurs rôles, le second reprenant à l'occasion le texte et les amendements du premier. Un régal !

Certes, le spectacle, dans l'hémicycle, a fait parfois un peu désordre. Normal pour une quasi « première ». Par petits groupes, autour de leur metteur en scène, les députés répétaient leur rôle ou se lançaient cârrement dans des improvisations.

Pour une fois en liberté dans l'hémicycle, les élus de la nation semblaient éprouver une joie presque enfantine à pouvoir jouer sur leur registre personnel sans crainte d'être rappelés à l'ordre, en coulisse, par le ministre-régisseur.

Les spectateurs-journalistes eux-mêmes en ont été tout décontenancés. Ils s'attendaient à l'une de ces projections classiques pendant lesquelles les parlementaires n'ont souvent le choix, à l'entracte, que du parfum des glaces. Cette fois, il était impossible de savoir à l'avance ce qui allait se passer. Les deux compagnies allaient-elles s'étriper ? Une coproduction allait-elle pouvoir émerger ?

Il aura fallu les premières vingt-quatre heures pour apprécier pleinement la saveur du suspense, la délicatesse du montage, qui s'est fait en titonnant. Bref, il y a eu enfin du direct, du neuf, une série nouvelle. Même si l'idée originale et le scénario avaient été préparés ailleurs. Bien sûr, le résultat peut paraître un peu maigre, malgré les brillants numéros d'acteur.

Pourtant quelque chose s'est passé à l'Assemblée nationale.

De mémoire d'huisier, cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vu cela. Le futur président de la République pourra utilement visionner la cassette de ces débats. Il comprendra peut-être pourquoi beaucoup de députés espèrent dans les coulisses que ce ne serait pas la dernière séance...

PIERRE SERVENT.

FOURBURES GEORGE V du vendredi 5 février au samedi 20 février SUPER ESCOMPTES

Advertisement for Fourbures George V featuring clothing sale with -40%, -50%, and -65% discounts. Includes a list of clothing items and prices, a photo of a woman in a coat, and the store address: 40, Av. George V, Paris 8.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Politique

La préparation de l'élection

Politique

Dissiper l'équivoque

PROPOS ET DÉBATS

M. Juquin

Hospitalité

M. Pierre Juquin, qui était le jeudi 4 février à Bayonne, s'est déclaré « prêt à accueillir » sous son toit « un réfugié, un persécuté basque », « Je n'approuve pas ce qui est qualifié de lutte armée, a-t-il déclaré à propos de la situation dans cette région, mais je pense que cette violence ne cessera que si une solution politique et juste est trouvée. »

Interrogé sur les emprisonnements de certains Basques de nationalité française, M. Juquin a indiqué : « Si n'y avait rien dans les dossiers, il faudrait les relâcher, et s'il y avait quelque chose il conviendrait de leur donner le statut de prisonnier politique. »

M. Lecanuet

Union

M. Jean Lecanuet a déclaré, le jeudi 4 février : « La RPR n'a aucune volonté, ni intérêt, à tenter d'inverser des éléments UDF à se rallier à son candidat. » Quant à l'Union, le président de l'UDF a invité les parlementaires de son mouvement à se rendre aux « grandes rencontres » de M. Jacques Chirac, en souhaitant que leurs homologues RPR en fassent de même lors de la campagne de M. Raymond Barre.

M. Marchais

Honneur

« Sur mon honneur et si nécessaire sur celui de mon parti, je dis que c'est un mensonge. » C'est en ces termes que M. Georges Marchais a démenti de façon catégorique les affirmations de M. Pierre Juquin —

confirmés dans le Monde du 5 février par M. Claude Liabres — selon lesquelles les dirigeants du PCF auraient incité certains militants communistes à faire voter pour M. Valéry Giscard d'Estaing, au second tour de l'élection présidentielle de 1981.

Le secrétaire général du PCF, qui s'exprimait le jeudi 4 février sur TF 1, a ajouté : « C'est une calomnie monstrueuse. »

M. Megret

Nul

M. Bruno Megret a estimé, le jeudi 4 février, que « jamais dit-on peut que n'a été aussi nul » alors que « jamais l'élection n'a été aussi ouverte ». Le directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen a jugé que la prochaine élection présidentielle posera le problème « de la survie de notre nation » menacée « d'être diluée dans un ensemble cosmopolite et tiers-mondiste ».

M. Rocard

Hauteur

Dans un entretien au *Nouvel Observateur*, M. Michel Rocard estime que le prochain chef de l'Etat devra « refuser de se mêler du quotidien pour avoir la préoccupation à long terme ». Regrettant qu'« avec la cabotisation et l'habitude ne soit prise que les candidats en faisant trop », l'ancien ministre précise : « Il faudra, si l'on retrouve des majorités convergentes, une grande volonté aux présidents de la République à venir pour s'attacher aux grandes priorités, quitta à ne superviser le reste que de plus loin. »

M. Barre souhaite « un débat digne et approfondi »

AUTUN
de notre correspondant

Candidat implicite pour quelques jours encore, M. Raymond Barre, à l'invitation de MM. René Beaumont et Marcel Lucotte, respectivement présidents UDF du conseil général et du conseil régional de Bourgogne, a parcouru le jeudi 4 février la Sabote-Loire, première étape d'un voyage de deux jours en Bourgogne. Charles, Mâconnais, Tonnerrois, bassin minier, Autunois, ces cinq stations qui sont autant de facettes du département étaient au programme de cette visite largement placée sous le signe d'amitié de longue date.

Rapaz agricole inévitable, Champigny, en plein cœur de Charolais. Ce fut, pour un Raymond Barre attentif, l'occasion de défendre l'idée d'une agriculture française qui sait produire mais qui sait aussi vendre. Plusieurs rencontres avec le « peuple de France » étaient prévues. La première, à Charzy-le-Moignon, où le maire et conseiller général UDF, M. Gérard Volain, avait largement mobilisé. Aux côtés de nombreux élus UDF locaux, avaient pris place quelques représentants départementaux du RPR, parmi lesquels le député de la circonscription, M. Roger Couturier, ainsi que l'ancien ministre (CNI) M. Philippe Maland.

Cet occasionisme politique, bien dans le ton de la journée, se retrouva à Tournay avec M. Charles Flein-dou, ancien président radical du conseil général ; à Autun, M. Dominique Forbet, député et maire RPR de Chalon-sur-Saône, et le sénateur

RPR, M. André Jarrot. Sans hâte, avec une bonhomie jamais prise en défaut, conjuguant à sa manière les différents temps de la force tranquille, dédaignant les déclarations fracassantes, M. Barre a remis, avec un plaisir qui n'était pas que de mise, l'ouvrage sur le métier.

A Tournay, sous la protection de la prestigieuse abbaye Saint-Philibert, qu'il visita en arrivant, l'ancien premier ministre débattit avec des jeunes, les incitant une fois de plus à « créer leur entreprise ». Il leur déclara : « Il manque à la France ces bataillons d'entreprises industrielles qui font la force de l'Allemagne » et insista sur la vocation de ces entreprises à animer la vie rurale « afin d'arrêter l'éclatement de certaines régions ».

Une patience professorale

Au Breuil, étape symbolique au cœur du bassin minier, en pleine reconversion, M. Barre assista à la découpe au laser d'une calandre avant de 405 Peugeot, dans une petite entreprise, la SGCI. « Enrichissez-vous », disait Colbert, « je vous souhaite bien des succès, c'est-à-dire beaucoup de profits », lança-t-il en guise d'action aux dirigeants de cette PME qui illustre de merveilleux son idée selon laquelle « il vaut mieux que l'économie se développe du côté de la production et de l'investissement ».

A Autun, après un itinéraire jalonné d'affichettes « Barre Confiance », cinq cents personnes l'attendirent pour l'ultime rencontre de la journée. Rien à voir là avec les

grand-messes de certains partis politiques : le ton est feutré, des applaudissements polis et discrets saluent l'entrée de l'orateur qui, sans précipitation, prend le temps de converser et d'évoquer des souvenirs. Côté usage, vulnérabilité de l'économie française, évolution toujours plus rapide du monde, place de la France dans l'Europe du vingt et unième siècle, cohésion sociale, libertés, efforts... autant de thèmes repris avec une patience toute professorale.

« Je n'ai pas l'intention de parler d'autre chose », a-t-il affirmé, en souhaitant que, à l'occasion de la campagne présidentielle, « le débat national soit digne et approfondi ». « Il y aura certainement beaucoup

d'agitation et de confusion », a expliqué M. Barre. [...] Mais si dans le débat qui va s'ouvrir les Français prennent conscience qu'ils doivent renforcer leur cohésion, alors nous avons toutes les chances de jouer demain dans l'Europe et dans le monde le rôle qui doit être le nôtre. » Et l'ancien premier ministre de conclure que les Français auront le 8 mai prochain à faire ce choix : « Ou le choix de la sécurité, de la médiocrité et sans doute du déclin, ou le choix de l'initiative, de l'esprit d'entreprise, du risque et en même temps le choix du progrès social, économique et humain. »

CHRISTINE DURET.

« Vous ne pouvez pas dire que je baisse »

« N'attachez pas trop d'importance aux sondages. Si cela vous émeut, je vous prie de croire que cela ne m'émeut pas. » Pour la première fois, M. Barre a commenté, jeudi soir, devant les journalistes qui l'interrogeaient à Autun, sur la vague, plutôt fraîche, des sondages qui le favorisent, selon lui, sondage et sondage : ceux sur les intentions de vote, ceux sur la cote de confiance.

« Vous ne pouvez pas dire que je baisse », a argumenté l'ancien premier ministre. « J'ai vu ce matin un sondage où il est question de l'indicateur de confiance (INDLR) : dernier sondage SOFRES Figaro-

Magazine. Je regarde le président de la République et j'ai un solide positif puisque les opinions favorables l'emportent très largement sur les opinions défavorables. Si je me trouvais dans la situation d'autres personnes en ce qui concerne l'indicateur de confiance, je serais un peu moins optimiste. »

M. Barre n'a pas évoqué explicitement le nom de M. Chirac, mais il a, en revanche, cité des mots du général de Gaulle : « Ce qui est important c'est le général, c'est le contrat de confiance qui est passé avec les Français. C'est pourquoi je regarde toujours ce qui indique. »

Selon l'Institut Louis-Harris

M. Mitterrand creuse l'écart

Tandis que M. François Mitterrand creuse l'écart, M. Jacques Chirac prend l'avantage sur M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle, selon le sondage réalisé par Louis-Harris et publié, le vendredi 5 février, dans *L'Express* (1). Le président de la République est crédité de 41,5 % des intentions de vote (au lieu de 38 % en décembre), tandis que M. Michel Rocard ne recueille que 27 % des suffrages (comme le mois dernier) lorsqu'il porte les couleurs du Parti socialiste.

Néanmoins, les candidats de droite et d'extrême droite restent majoritaires en recueillant de 50 % à 62 % des voix selon les hypothèses. Au sein de la majorité, le premier ministre, qui obtient 21,5 % des intentions de vote (au lieu de 20 %), devance M. Barre, qui est crédité de 19 % des voix (au lieu de 22 %).

dans l'hypothèse où M. Mitterrand est candidat. Mais 51 % des personnes interrogées (au lieu de 57 % en novembre) estiment que ce dernier a plus de chances de battre le représentant de la gauche, 37 % (au lieu de 34 %) accordant ce privilège à M. Chirac.

Après le second tour, le président de la République est réélu dans les deux éventualités : face à M. Barre (avec 54,5 % des suffrages au lieu de 53 % en décembre) et face au chef du gouvernement (avec 58 % des voix au lieu de 54 %). M. Rocard est, pour sa part, battu par le candidat de l'UDF (avec 55 % des intentions de vote au lieu de 58 %) et par le premier ministre (avec 51 % des suffrages au lieu de 55 %).

(1) Sondage effectué du 20 au 26 janvier auprès d'un échantillon représentatif de mille cinq cents personnes.

Le baromètre SOFRES-Figaro-Magazine

Les personnalités politiques profitent d'une plus grande mobilisation de l'opinion

L'opinion publique s'intéresserait-elle à la campagne électorale et à ses acteurs ? En tout cas, toutes les personnalités politiques améliorent leur image, selon le sondage réalisé par le SOFRES et publié, le samedi 6 février, dans le *Figaro-Magazine* (1). En tête, M. François Mitterrand suscite la confiance de 62 % des personnes interrogées (au lieu de 58 %), seules 34 % (au lieu de 37 %) demeurent sceptiques sur son aptitude à gérer le pays. Le président de la République a enregistré la son meilleur résultat depuis le mois de juin 1982.

Si 49 % des sondés (au lieu de 41 % le mois dernier) soutiennent que M. Jacques Chirac joue un rôle important à l'avenir, la majorité des Français consultés (50 % au lieu de 49 %) ne font pas confiance à la politique qu'il mène, 45 % émettant, comme le mois dernier, un jugement contraire.

Avec 52 % d'opinions positives, M. Raymond Barre gagne, pour sa part, 6 points en un mois et se place en tête des personnalités de droite. Il retrouve là son plus haut niveau dans ce baromètre, niveau qu'il avait atteint pour la dernière fois, en février 1987. M. Jean-Marie Le Pen obtient 16 % d'avis favorables (au lieu de 13 % en janvier), soit un gain de 6 points depuis l'affaire du « point de détail » en septembre 1987.

M. Michel Rocard est toujours en tête des personnalités de gauche en obtenant 56 % d'opinions positives (au lieu de 50 %). Il obtient ainsi son meilleur niveau depuis le mois de mars 1986. M. Rocard devance MM. Jack Lang (51 %), Jacques Delors (48 %) et Laurent Fabius (40 %), qui gagnent 3 points en un mois.

(1) Sondage effectué du 22 au 26 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

● Mulhouse : le Front national s'oppose à la construction d'une mosquée. — Le Front national a rassemblé 400 signatures contre la construction d'un centre islamique de 2 000 mètres carrés à Mulhouse (Bas-Rhin), a annoncé, le jeudi 4 février, lors d'une conférence de presse, M. Gérard Fraudet, député du Haut-Rhin. La venue — un garage désaffecté acheté en juillet dernier par l'Amicale des Algériens en Europe — doit également abriter, selon M. Fraudet, une mosquée et une école coranique. « La France était la fille aînée de l'Église, elle devient la fille cadette de l'Islam », a déclaré le député du Front national, qui reproche à M. Joseph Klifa, maire (UDF-PSD) de Mulhouse, de ne pas avoir exercé son droit de préemption pour faire opposition au projet.

JOURNAL D'UN AMATEUR par Philippe Boucher

QUOI de plus simple que d'être candidat à une élection ? Ne suffit-il pas de vanter ses propres mérites et de démolir ceux de l'adversaire ; de souligner les vertus de son programme et de dénigrer qu'il en existe une seule dans celui du rival ? Bref, d'affirmer qu'on est le meilleur et que tous les autres sont des nuls ? Mais cette apparence simplifiée n'est que le masque d'une difficulté d'être un candidat de la droite en ces premiers jours de février 1988. Faute de pouvoir identifier l'adversaire, faute de pouvoir présenter un programme qui ferait trop celui qui le présenterait. Ni l'un ni l'autre de ces obstacles ne seront aisément contournés.

Réserve faite de M. Le Pen, il existe à droite deux champions qui se trouvent dans la situation d'avoir un adversaire qui n'est toujours pas déclaré, et un autre qu'ils ne peuvent présenter comme tel. Même si cela ne trompe personne, le silence — relatif — de M. Mitterrand interdit, pour l'instant, de tirer plus qu'à demi l'épée contre lui. Même si cela ne trompe personne, M. Chirac et M. Barre sont censés, le moment venu, c'est-à-dire après que le premier tour aura éliminé l'un d'eux, s'aimer dès le lendemain d'un amour fou et en donner des témoignages constants et publics durant les quinze jours que durera la campagne du deuxième tour.

Cela contraint d'ici là les deux anciens premiers ministres de M. Giscard d'Estaing à se bécoter, à faire mal, à s'insulter avec courtoisie, à se dénigrer avec affection et à ridiculiser durant deux mois et demi le programme de l'autre avec suffisamment de nuances pour qu'il soit possible d'en louer le génie pendant les quinze jours qui suivront.

Pour une fois, et contrairement à un usage trop systématique pour être vraiment juste, il n'est pas possible de soutenir qu'il en va de même à gauche. De ce côté-là, il y a un mastodonte — et rien. Rien qui puisse de candidats dont le seul rêve vraisemblable est de franchir la barre des 5 % de suffrages qui leur évitera, grâce au remboursement d'une partie de leurs frais, d'être en état de banqueroute à l'issue de la campagne.

Même à eux deux, pour ne citer qu'eux, les porte-bannières du communisme, M. Lajoie et M. Juquin, seront bien en peine de rassembler sur leurs noms les 15,34 % de suffrages exprimés qui s'étaient portés sur M. Marchais le 28 avril 1981. Or, dès à l'époque, on parlait de « recul historique du PCF ».

Cela montre assez à quel point le mastodonte aura les coutées franches, d'ici au premier tour de l'élection présidentielle, à l'égard des candidats dont il devra recueillir les voix au deuxième. C'est sans le moindre peine qu'il pourra, jusqu'à un certain point toutefois, reconnaître des mérites à des rivaux qui ne le menacent en rien. Attendez-vous — comme disait la regrettable Geneviève Tabouis, dont la voix de crocodile fera éternellement défaut au prestige de la radio, — attendez-vous aux propos les plus aimables à l'intention du candidat des Verts, les plus indulgents pour dissuader des communistes et, pourquoi pas, à une certaine retenue de la cruauté pour évoquer les parcours politiques de M. Barre et de M. Chirac. Leurs partisans

n'ont-ils pas eux aussi vocation à venir se faire faire un câlin dans les bras de la rassembleuse force tranquille ?

C'EST que M. Mitterrand, au premier tour, ne se bat pas pour survivre. Avec ou sans sondages, il n'est personne pour imaginer qu'il puisse être éliminé au deuxième tour. Il est dans la confortable position de l'étudiant qui, au vu de son dossier, se voit épargner les épreuves de l'écrit pour n'avoir à subir que les épreuves orales du concours. Pour lui, pas d'épreuves éliminatoires. Certes, il ne faudrait pas que cette conviction fût si largement partagée qu'elle incitât ses partisans à se dispenser d'aller voter. Mais il n'y a pas à craindre que M. Mitterrand n'oublie d'y veiller.

Mastodonte

Ni M. Chirac ni M. Barre ne disposent d'un tel pactole électoral. La nature du scrutin, qui n'autorise à se maintenir en lice que les deux premiers du premier tour, interdit qu'entre les deux hommes le duel s'arrête au premier sang. Peut-être ne doivent-ils pas s'entre-tuer, au regard des nécessités du duel suivant, mais l'un doit terrasser l'autre.

Dans un premier temps, M. Mitterrand peut se contenter de paraître (ce qui pourrait aussi être un choix tactique), alors que ses deux adversaires sont tenaillés par l'obligation de gagner. Deux fois. Y parvient-on sans hausser le ton ? Et d'abord contre l'allié futur ?

Alors que M. Mitterrand pourrait se borner, pour tout programme, à dire « j'y reste parce que j'y suis », M. Chirac et M. Barre vont bien être obligés d'expliquer en quoi il faut que la droite vote pour l'un et non pas pour l'autre.

En soi, cela n'a rien de scandaleux. A-t-on jamais vu qui que ce soit briguer une récompense, un poste, une fonction en justifiant ce désir par l'absence d'ambition ou en en faisant une preuve d'abnégation ? Qu'on

ne vienne surtout pas nous faire le coup du dévouement au pays. Le pays en question, sur cet air-là, a déjà donné. Ce rappel est de nature à modérer le modestie de M. Barre, le courage de M. Chirac... et le (propre) sacrifice de M. Mitterrand. C'est tout de même vrai que l'obligation de se présenter à l'élection présidentielle n'est pas aussi forte que celle de payer ses impôts.

QU'A droite les programmes divergent ou convergent (et il n'est pas impossible d'avoir, là-dessus, une petite idée), ils doivent exister. C'est le loi du genre, à laquelle la gauche ne devra pas moins se soumettre. Les Français ont beau, paraît-il, en avoir sougé des programmes, un candidat qui se flatterait de n'en pas avoir ne ferait assurément pas sérieux.

Mais que promet, que prédire ? Entre ce qui serait plausible, mais dont les Français n'ont cure, et ce qu'attendent les Français, mais qui ne peut être ni promis ni annoncé, la marge est étroite.

Aucun des trois grands ne peut couvrir le bec sur l'emploi sans ne le faire couvrir aussi tant par l'opinion que par ses adversaires. Tous les trois ne peuvent présenter que de mauvais blans, qui interdiront toute espèce de musique sur les lendemains qui chanteront. La paralysie verbale n'est pas moins pour ce qui concerne la sécurité sociale et les retraites. Sur ces terrains-là aussi, la menace est partout et la parole nulle part.

Cheoan devra glisser... vers des sujets moins glissants. La personnalisation de l'élection, déjà énorme par l'effet du suffrage universel direct qui va jouer pour la cinquième fois depuis qu'il a été instauré en 1962, va s'en trouver encore accrue. Est-ce à dire que la démocratie va en être renforcée ? Il serait anormal d'en jurer. A moins que, les circonstances s'y prêtent, il se trouve un candidat pour porter le débat sur l'exercice du pouvoir, faits de pouvoir changer la manière dont est désigné celui qui en est investi. Si cela était, les risques seraient moindres que le débat électoral soit aussi peuplé de silences.

P.S. Il ne faut pas désespérer de la France, ni de sa télévision. Elle est tout à fait capable de faire plus que les États-Unis. Notamment pour ce qui concerne les jeux. Ceux qui diffusent la Une sont des copies conformes du modèle américain. Mais ils ne choquent que par l'énormité des lots. Au moins la Une a-t-elle l'excuse de devoir « faire de l'audience » puisqu'elle est soumise à la loi du profit de toute société commerciale.

Cette excuse est sans valeur pour FR 3, qui appartient au service public. C'est pourtant à elle que revient le palme de la sottise et de la vulgarité avec un jeu diffusé pour la première fois dimanche dernier en soirée et intitulé « Le sphinx ». Il est difficile de trouver sur l'ensemble des chaînes françaises une émission qui prenne à ce point les téléspectateurs pour des crédules.

مكتبة

Politique

présidentielle

La campagne de M. Chirac

M. Juppé : « Dissiper l'équivoque de M. Mitterrand »

La succession récente des sondages d'opinion qui enregistrent une progression des intentions de vote en faveur de M. Chirac satisfait naturellement ses partisans. Toutefois, ses plus proches collaborateurs se gardent de tout optimisme excessif. Ils attachent, en effet, la plus grande attention au niveau particulièrement élevé qu'atteignent les intentions de vote en faveur de M. Mitterrand (*Le Monde* du 5 février). Cela les intrigue. Ils en recherchent les causes et imaginent les parades.

Ainsi dans l'entourage du candidat Chirac on constate que M. Mitterrand ne peut, depuis 1986, donner prise aux polémiques et aux reproches, puisqu'il s'est tenu dans son rôle strictement constitutionnel et qu'il s'est contenté de prononcer des discours économiques et rassembleurs. On ne lui reproche donc nullement d'avoir pratiqué le « coup d'Etat permanent » ni depuis l'alternance de 1986 ni même avant. On reconnaît tout simplement que, n'ayant plus depuis le changement de majorité parlementaire le pouvoir d'« aller au charbon », il ne s'est pas sali les mains !

Selon M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac, ce score élevé recueilli pour le moment par M. Mitterrand prouve qu'il « touche les dividendes de l'équivoque », et il ajoute : « tout notre travail va consister à dissiper cette équivoque ».

L'ambiguïté qui est si bénéfique au président de la République vient essentiellement, selon M. Juppé, de son silence sur ses intentions en ce qui concerne la politique qu'il pratiquerait s'il était réélu. Faute de mieux, M. Juppé se réfère au programme établi par le comité directeur du Parti socialiste pour affirmer, citations à l'appui, que le candidat qui sera soutenu par le PS « reprendra la marche en avant en revenant à la politique pratiquée depuis 1981 », et il évoque notamment la « réouverture de la guerre sociale » faite, selon lui, par la FEN et d'autres mesures « à connotation passiste ».

Le thème de l'absence de programme nouveau des socialistes, si leur candidat est élu, sera l'un de ceux que martèleront M. Chirac et ses amis. Car, pour le porte-parole de M. Chirac, cette politique socialiste a été sanctionnée par deux échecs successifs : « Le socialisme triomphant s'est terminé par les manifestations de rue de plusieurs millions de Français contre le projet portant atteinte aux libertés à travers la liberté d'enseignement. Quant au socialisme honteux qui a suivi, il a subi son deuxième échec

en étant rejeté par le corps électoral aux élections législatives de 1986. »

Quant à la troisième phase du septennat de M. Mitterrand, celle de la cohabitation, elle a été « avant tout celle de la mise en route de la politique de M. Chirac et de la nouvelle majorité ».

Mais M. Juppé n'ignore pas que cette cohabitation est précisément un argument dont M. Mitterrand peut lui aussi tirer parti. Il sait que certains « sondés » s'accommodent très bien de la coexistence d'un président et d'un gouvernement de tendance opposée et y voient même la garantie d'un équilibre assuré par un jeu de contrepoids. M. Chirac craint donc les effets d'une accoutumance à la cohabitation de la part d'électeurs de la majorité qui croiraient que celle-ci peut se perpétuer au-delà du 8 mai.

Réligitimé

C'est cette autre « équivoque » que M. Juppé — et aussi naturellement M. Chirac — veut désormais combattre. Pour cela, il affirme qu'il ne pourra y avoir poursuite de la cohabitation après 1988 en cas de victoire de M. Mitterrand, car « les conditions politiques seront radicalement changées par rapport à 1986 ». L'explication, en effet : « Il y a deux ans, le gouvernement a été porté par une majorité qui avait gagné les élections face à un président de la République politiquement bas et qui n'avait plus les moyens de contrer l'action du gouvernement. »

En revanche, poursuit le porte-parole de M. Chirac, « si le 8 mai

M. Mitterrand est réélu, il apparaîtra nettement comme le seul vainqueur de la compétition et il sera rélégitimé par les résultats de la consultation la plus récente. Il y aura alors accord entre la politique soutenue par le chef de l'Etat et celle souhaitée par les Français ».

M. Juppé considère que dès lors le président ne sera plus contraint de composer avec la majorité parlementaire dont les porte-drapeaux l'élection présidentielle auront été battus. Les circonstances deviendront donc tout à fait différentes de celles de 1986. C'est pourquoi, selon M. Juppé, il n'y a aucune contradiction pour M. Chirac à se féliciter d'avoir pratiqué la cohabitation mais à souhaiter qu'elle cesse le 8 mai... par sa propre élection à l'Elysée, car « lui n'aura pas de problèmes pour s'entendre avec la majorité parlementaire actuelle ».

Afin de mieux convaincre l'électorat de ne pas succomber aux « sirènes » de M. Mitterrand, M. Chirac publiera d'ici une quinzaine de jours un bilan du gouvernement de la gauche sous le titre « L'échec du socialisme » et un autre de son propre gouvernement. Dès le 6 février, il diffusera son programme de candidat, intitulé « La décennie du renouveau », avant de présider le même jour à Versailles son premier meeting public auquel il a invité — comme il le fera pour toutes ces manifestations — les parlementaires UDF et les responsables « barrières » du département, ce qui, selon lui, fait partie « des règles de bonne conduite électorale de la majorité ».

ANDRÉ PASSERON.

Soutiens au premier ministre

● Dans la Gironde. — M. Gérard Vibert, vice-président du Parti républicain de Gironde est en congé de l'UDF pour la durée de la campagne présidentielle. La décision a été prise d'« un commun accord » mardi 2 février, par le bureau départemental de l'UDF et l'intéressé, dont le nom figure en bonne place dans la liste des membres du comité de soutien à Jacques Chirac.

M. Vibert, conseiller général du Bouscat depuis 1982, a successivement porté l'étiquette RPR, puis CNIP, avant d'entrer au PR au cours de l'été 1986. « Je n'ai jamais caché que j'ai préféré dans l'ordre Léotard, puis Chirac, puis Barre », rappelle M. Vibert qui ajoute : « J'ai apprécié la façon dont Chirac était allé au charbon. C'est normal de soutenir les gens qui bossent. Je n'ai pas l'intention de quitter le Parti républicain mais j'ai eu le

courage de dire ouvertement ce que certains UDF pensent tout bas. »

● Dans l'Ardèche. — Dix conseillers généraux non RPR, et ayant pour la plupart appartenu à l'UDF, ont publié un communiqué indiquant que, « soucieux de maintenir l'union au sein de la majorité, ils soutiendront la candidature de Jacques Chirac, chef du gouvernement de la majorité ». Parmi eux figurent notamment : MM. Arnaud, maire de Granges-les-Valence, et Tournasse, maire de Tournon.

Cinq autres conseillers généraux UDF n'ont pas encore pris position pour un candidat, pas plus que M. Henri Torre, sénateur républicain indépendant, président du conseil général qui se déclare « neutre ». L'Ardèche compte également sept conseillers généraux RPR qui soutiennent M. Chirac. (Correspondant.)

La vie mystérieuse des partis Introuvables archives

Que font, que sont au juste les partis politiques ? « Ils courent à l'expression du suffrage », dit sobriement la Constitution. Mais encore ? Au-delà de l'omniprésence médiatique de leurs responsables et porte-parole, au-delà de l'activité de leurs militants, lorsqu'ils en comptent réellement, commence souvent le clair-obscur, quand ce n'est pas le mystère.

Pour en savoir plus, s'il le souhaite, chacun peut y aller de ses vœux et de ses questions. Ainsi, pour les archivistes, est-il naturel de se demander s'il existe des archives des partis politiques, et si elles sont, pour l'historien, pour le chercheur, belles et bonnes à conserver.

C'est ce qu'ils viennent de faire, tout au long de leur troisième journée nationale d'études, sous la présidence de M. René Rémond, responsable de la Fondation nationale des sciences politiques, le vendredi 29 janvier à Paris.

Belles et bonnes à conserver ? La réponse est oui. Mais la stricte définition de la notion d'archives, s'agissant des partis, n'est pas simple à établir. Au demeurant, ont souligné plusieurs chercheurs dont l'Association des archivistes français avait sollicité le témoignage, l'enquête multiforme peut suppléer à cette absence d'archives « traditionnelles ».

des hasards familiaux et des péripéties partielles : autant de pistes qu'étudiants et professeurs ont intrigué à tant de suivre, faute, le plus souvent, de pouvoir recourir dans le confort des salles d'archives, à des cartons préparés pour leur seule curiosité.

Comment faire autrement ? Les partis, en France, sont souvent éphémères, ou du moins à géométrie variable. Ils disparaissent, se fondent, se scindent, sont agités par les soubresauts des tendances ou des courants, quand ils ne se constituent pas en forteresses aux secrets bien gardés.

Pas de miracles

S'il est aisé d'avoir connaissance du discours qu'ils produisent en permanence, à l'échelon central, quoi de plus difficile, en revanche, que d'accéder aux fichiers, d'adhérents, même anciens, ou aux traces viables des modes de financement ?

De fichiers, il ne faut pas trop rêver. A gauche (vieux reste de la crainte ancienne des persécution policières) comme à droite (goût du secret ou intérêt d'écarter des « notables »), on les a toujours soigneusement cachés ou détruits. Exception deux fois symbolique, le fichier du RPF du général de Gaulle existe toujours : il ne peut être consulté que de manière rarissime.

Autre raison de ne pas trop rêver aux fichiers : contrairement

à ce que l'on pourrait supposer, leurs mentions réperturées les plus objectives ne le sont pas toujours. La profession des adhérents par exemple : dans la période « ouvrière » de tel parti de gauche, il était de bon ton d'afficher, parfois contre toute vérité, une proximité aussi grande que possible du mythe du prolétariat.

A une autre époque, on verra les cadres dissimuler leur profession de crainte que leurs aptitudes ne soient trop facilement exploitées par le parti.

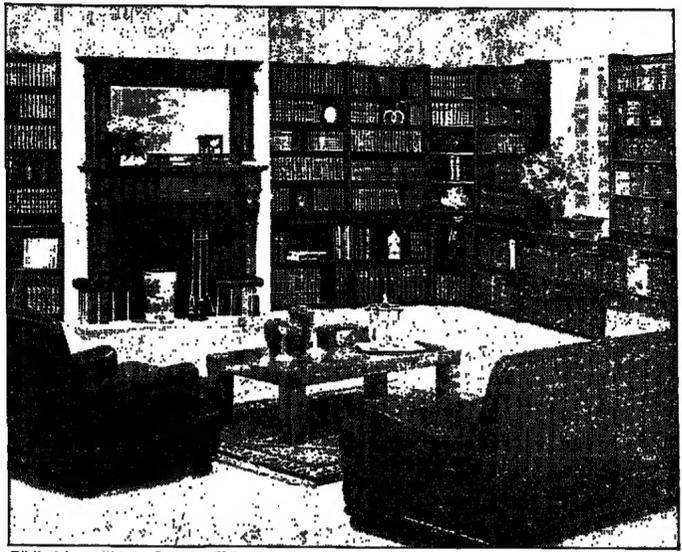
Au total, donc, peu ou pas de miracles « archivistiques » à attendre pour ceux qui passionnent la vie présente ou passée des partis. Et si les archivistes souhaitent modifier la voracité des poubelles ou des broyeurs de documents ou dépasser l'hémistique désertion de l'informatisation envahissante, c'est avec modestie.

Effrayés par leur propre audace, les plus ambitieux d'entre eux ont bien vite renoncé à leur projet d'un instant : fier l'obligatoire et transparente conservation des archives des partis à leur financement public, que l'Assemblée nationale a adopté (voir page 7). Attention, leur avait dit M. Jean Favier, directeur général des Archives nationales, le mieux est ennemi du bien. En voulant tout, vous n'auriez plus qu'une pile papérasse préablement éduquée ou triée. Et les mystères des partis la demeurant à jamais pour quiconque n'est pas à l'intérieur, et bien placé.

MICHEL KAJMAN.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

61 rue Froidevaux 75014 Paris



Bibliothèque "Ligne Standard" Acajou - Frès de 200 modèles - 12 hauteurs - 4 largeurs - 4 profondeurs - 12 autres versions de teintes et placages d'essences véritables

Du meuble traditionnel... au meuble contemporain.

500 modèles
14 lignes et styles
53 coloris, teintes ou essences de bois



CATALOGUE GRATUIT dans nos magasins

A PARIS : 61, rue Froidevaux 75014

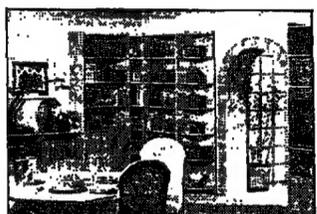
Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et le samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.

RIER : Denfert Rochereau - Métro : Denfert Rochereau - Gaité - Edgard Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 68 - SNCF : Gare Montparnasse.

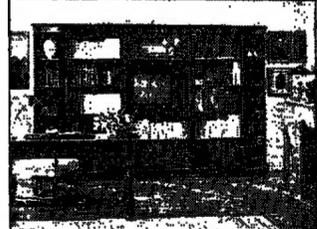
Nouveau en région parisienne : Arpajon (centre) - 13, route nationale 20 - Tél. : 64 90 05 47.

- OU DANS NOS MAGASINS REGIONAUX**
- BORDEAUX 10, rue Bouffard, tél. 58.44.39.42
 - BRIVE (Point Expo) 30, rue Louis-Latrade, tél. 55.74.07.32
 - CLERMONT-FERRAND 22, rue G. Clémenceau, tél. 73.93.97.06
 - DJON 100, rue Monge, tél. 80.45.02.45
 - DRAGUIGNAN (Point Expo), ZAC de St-Hermantaire, tél. 94.67.33.19
 - GRENOBLE 59, rue St-Laurent, tél. 76.42.55.75
 - LILLE 88, rue Esquermoise, tél. 20.55.89.39
 - LIMOGES 57, rue Jules-Norcia, tél. 55.79.15.42
 - LYON 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville - Louis Pradel), tél. 78.28.38.51
 - MARSEILLE 105, rue Paradis (métro Estrangin), tél. 91.37.60.54
 - MONTPELLIER 8, rue Sérane (près Gare), tél. 67.58.19.32
 - NANCY 8, rue Piétoine St-Michel (face Saint-Epvre), tél. 83.32.84.84
 - NANTES 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers), tél. 40.74.59.35
 - NICE 2, rue Offenbach, tél. 93.88.84.55
 - POTIERS-42, rue du Moulin-à-Vent, tél. 49.41.68.46
 - RENNES 18, quai E.-Zola (près du Musée), tél. 99.79.56.33
 - ROUEN 43, rue des Charrettes, tél. 35.71.96.22
 - ST-ETIENNE 40, rue de la Montat, tél. 77.25.91.46
 - STRASBOURG 11, rue des Bouchers, tél. 88.36.73.78
 - TOULOUSE 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin), tél. 61.22.92.40
 - TOURS 5, rue H.-Barbusse (près des Halles), tél. 47.38.63.65

Magasins ouverts du mardi au samedi inclus.
par téléphone 24 h / 24
(1) 43 20 73 33
OU AVEC CE BON ➤



Bibliothèque "Ligne Standard" (version Frêne Naturel)



Bibliothèque "Louis XIII" - 28 modèles - 2 hauteurs - 4 largeurs - 5 profondeurs - 4 versions



Bibliothèque "Alu 50" - 30 modèles - 4 hauteurs - 2 largeurs - 3 profondeurs - 4 coloris

BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT

A renvoyer à : La Maison des Bibliothèques 75014 Paris Codex 14

J'aimerais recevoir rapidement et gratuitement votre dernier catalogue complet sur tous vos modèles de bibliothèques, avec tarif et liste des magasins, ceci sans aucun engagement de ma part.

Mr, Mme, Mlle

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. (facultatif) _____

Profession _____

La préparation de l'élection

digne et approfondi

La Maison des Bibliothèques propose une gamme de bibliothèques de haute qualité, conçues pour offrir une expérience de lecture enrichissante. Nos modèles sont disponibles en plusieurs versions, adaptées à différents espaces et besoins.

Vous ne pouvez pas dire que je baisse

Notre engagement envers la qualité et le service est constant. Nous nous efforçons de fournir des produits durables et esthétiques, capables de résister à l'usage et de rester une référence dans votre intérieur.

Selon l'Institut Louis Harris

M. Mitterrand creuse

Les sondages effectués par l'Institut Louis Harris confirment la popularité croissante de M. Chirac. M. Mitterrand, quant à lui, semble perdre de son prestige. Ces résultats reflètent l'opinion publique et les attentes des citoyens pour l'avenir de la France.

Le baromètre SOPRES

Les personnalités politiques

une plus grande mobilisation

Le baromètre SOPRES mesure l'impact des personnalités politiques sur l'opinion publique. Les résultats indiquent une mobilisation accrue des citoyens, reflétant leur intérêt pour les enjeux politiques et sociaux de notre époque.

Société

Après la mort d'un jeune homme à Marseille Le policier auteur du coup de feu est inculpé et écroué

Le parquet de Marseille a ouvert, vendredi 5 février, une seconde information judiciaire pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » dans l'affaire de la mort du jeune Christian Dovo, fils d'un chauffeur de taxi, tué par un policier, mardi 2 février (Le Monde des 4 et 5 février). Cette nouvelle procédure, fondée sur l'article 311 du code pénal, a été jointe à l'information judiciaire déclassée, mercredi 3 février, pour « recherche des

causes de la mort » et également confiée à M. Philippe Labregère, premier juge d'instruction. Elle fait directement suite à la plainte avec constitution de partie civile pour « homicide volontaire » déposée, jeudi 4 février, par le père de la victime, M. Robert Dovo. Le magistrat devait inculper le gardien de la paix, M. Jean-Pierre Aveline, qui a été écroué vendredi 5 février en début d'après-midi.

MARSEILLE de notre correspondant régional

As cours de la journée de jeudi, les protestations s'étaient multipliées dans les milieux judiciaires contre l'intervention de la Chancellerie auprès du parquet de Marseille en faveur de la remise en liberté de M. Aveline. Parmi ces réactions, la plus spectaculaire a été celle de l'un des adjoints au procureur de la République de Marseille, M. Louis Barolomei, qui a envisagé de solliciter sa mutation à un autre poste du siège dans le ressort de la cour d'appel d'Alsace-Moselle en invoquant la clause de conscience. Les supérieurs hiérarchiques de ce magistrat lui ont toutefois demandé de renoncer à son projet.

« D'une bavure policière on a manifestement glissé vers une bavure judiciaire ». Cette déclaration faite par le Syndicat des avocats de France (SAF) donne le ton des réactions enregistrées au palais de justice de Marseille après les instructions données par la Chancellerie pour poursuivre l'enquête sur la mort de « recherche des causes de la mort ».

Une marge de manœuvre étroite

Dans un long communiqué, la section locale du Syndicat de la magistrature (SM) a dénoncé, pour sa part, une décision « qui est l'illustration du mépris par l'actuel cabinet du garde des sceaux des règles générales régissant le statut des magistrats du parquet ». « De nos textes, a rappelé le syndicat, le procureur de la République dispose, dans le ressort de son tribunal, du pouvoir propre de mener l'action publique sans que quiconque [...] puisse le détourner, pour des motifs d'opportunité politique, du respect des règles du code de procédure pénale. Le même syndicat, au plan national, a estimé d'autre part que le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, « a donné une preuve supplémentaire de sa volonté de soustraire certains citoyens au cours normal de la justice ».

Indépendamment des critiques de caractère politique qu'elle a sus-

cités, la décision imposée au parquet de Marseille a été jugée « techniquement illogique » en fonction même des circonstances de l'affaire, établies par l'enquête préliminaire de police. Les versions données par le père de la victime (lire notre encadré) et le policier ne diffèrent, en effet, que sur un seul point, celui de savoir si le jeune Christian a, ou non, tenté de détourner l'arme que pointait sur lui le gardien de la paix (1).

Cette divergence n'obscurcit guère, en l'occurrence, les « causes

information pour recherche des causes de la mort et affirmant que celle-ci donnait au juge « toute latitude pour mener des investigations comme il l'estimerait opportun de déterminer les responsabilités éventuellement encourues ». Selon le SM, « la reconstitution de l'affaire sur les lieux avec un inculpé et une partie civile assistés de leurs avocats respectifs n'est, en aucun cas, de nature à gêner la manifestation de la vérité ». De plus, a souligné le syndicat, « les qualifications pénales



de la mort », d'autant que le policier n'a pas invoqué la légitime défense. L'information judiciaire ouverte, en premier lieu, par le parquet ne laissait, en revanche, qu'une marge de manœuvre étroite au magistrat instructeur placé dans l'impossibilité de prononcer une inculpation et de recevoir une constitution de partie civile.

A ce sujet, le Syndicat de la magistrature a contesté les termes d'un communiqué publié jeudi par la Chancellerie qualifiant de « pratique courante » l'ouverture d'une

« toujours été rarissimes dans des procédures similaires. L'intérêt de toutes les parties était donc que l'instruction se déroule dans une totale transparence ».

GUY PORTE.

Le récit du père

« Le coup de feu est parti tout de suite »

Dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, le père de Christian Dovo raconte comment, selon lui, son fils a été tué par un gardien de la paix :

« J'étais avec mon fils en ville pour régler l'achat d'un bureau de tabac. Nous venions de sortir de chez le percepteur et nous allions rejoindre sa mère qui travaille au même endroit que mon fils afin de lui raconter notre entrevue. »

« Dans la voiture, il me raconte que, le matin, sur le parking de son travail, alors qu'il regardait une Lancia rouge, un deux portes tout intervenu : »

« Que fais-tu là, tu n'as rien demandé d'un air arrogant et méchant. »

« Je travaille en face. Je regarde cette voiture. Elle me plaît. »

« Ne t'en occupe pas, c'est une voiture volée. »

« Je suis donc arrivé sur le parking du volant de ma voiture. Je suis passé devant la BMW de mon fils qui était garée à proximité de la Lancia. Je me suis garé à quelques mètres de cette voiture. Un employé lui a indiqué que sa mère était partie depuis cinq minutes. Nous sommes alors redescendus sans passer

devant la voiture volée pour aller vers la voiture de mon fils. »

« Papa, m'a-t-il appelé, viens voir ma BMW comme elle est sale ! »

« Il a ouvert la portière du conducteur puis le capot moteur et a contrôlé le niveau d'eau. »

« Nous passons ensuite devant la voiture volée. »

« Regarde cette voiture comme elle est belle ! m'a-t-il dit. »

« — Ne la touche pas si elle est volée. »

« Nous allons alors rejoindre mon taxi. Nous arrivons par l'arrière. Je m'installe au volant, lui à la place du passager. Il s'assoit normalement, le dos au siège. A cet instant, j'ai entendu un grand bruit de porrière. Je me retournais. J'ai vu le revolver du policier qui se tenait à deux mètres et qui criait « Police ». Le coup est parti tout de suite. Mon fils s'est couché sur moi, mort. »

« — Où est la balle ? m'a demandé le policier. »

« — La balle ? Mais vous me l'avez tué, elle est dans sa tête. »

« Il a voulu me désarmer, ajoute le policier, qui se retourne alors vers son collègue et lui dit : « J'ai fait une connerie [...] »

Deux Turcs expulsés avec les opposants iraniens sont autorisés à rentrer en France

La justice a permis, le jeudi 4 février, le retour en France de deux Turcs d'origine kurde, qui avaient été expulsés avec un compatriote et quatorze opposants iraniens le 8 décembre dernier.

Ismaïl Ongun et Ali Kaya Ozdemir avaient été expulsés vers le Gabon, où ils avaient observé une

grève de la faim de trente-huit jours. Ils se trouvaient depuis à Madrid, dans l'attente d'un examen de leur cas par la justice. Le tribunal administratif de Paris a ordonné jeudi les sursis à exécution des arrêtés d'expulsion pris à leur encontre, en attendant de statuer sur le fond.

Il est arrivé que la justice soit critiquée pour sa faiblesse devant les pressions policières. Voici qu'elle les devance. Et même les imagine.

1 - La responsabilité de M. Yves Châlier

Créé en juin 1983, l'Association Carrefour du développement (ACAD) avait pour trésorier M. Châlier. Les relevés de son principal compte bancaire de fonctionnement, auprès de la BNP, « étaient adressés à M. Yves Châlier au siège du ministère, du 5 juillet 1983 au 1^{er} juillet 1985, date à partir de laquelle ils l'ont été à son adresse personnelle ». D'un montant de 63 151 537 F, la différence importante entre les recettes officiellement déclarées au budget et celles enregistrées sur les comptes bancaires témoigne de la volonté délibérée du trésorier d'occulter de la comptabilité de l'association des mouvements financiers qui ne pouvaient être gérés par ailleurs.

En d'autres termes, « la gestion de l'association était entièrement assumée par son trésorier, M. Yves Châlier ».

Parallèlement, M. Châlier avait un rôle déterminant au cabinet du ministre de la coopération : « L'enquête a permis de constater une intervention prépondérante d'Yves Châlier sur les services administratifs, dépassant largement le cadre des fonctions d'un chef de cabinet ». Quand il s'agit d'organiser précipitamment le onzième sommet franco-africain à Bujumbura, capitale du Burundi, en décembre 1984, c'est son intervention qui sera « déterminante dans l'écroulement des fonds par le Fonds d'aide et de coopération » (FAC), permettant d'éviter le contrôle a priori du contrôleur financier, selon des mécanismes qualifiés par la Cour des comptes de « manipulations budgétaires ».

La clé des détournements de fonds résidera dans le recours à Carrefour du développement pour l'organisation du sommet : son trésorier sera ainsi au cœur des mouvements financiers. Or M. Châlier, sur la foi d'une note paraphée « Christian Nucci », a toujours affirmé que cette décision avait été prise par le ministre lui-même. Le parquet de Paris en fera un temps fort de son réquisitoire contre M. Nucci. L'enquête policière conclut, au contraire, que cette note « est un document spécialement rédigé pour la circonstance par M. Yves Châlier lui permettant de déguiser sa responsabilité », le paragraphe pouvant

L'affaire du Carrefour du développement La police judiciaire insiste sur l'« intervention prépondérante » de M. Yves Châlier

« avoir été initié » par le chef de cabinet.

A l'occasion du sommet, grâce à des fausses facturations, M. Châlier aurait, selon les policiers, rucouillé 5 550 000 F en espèces, dont seulement 675 000 F ont été réellement utilisés pour Bujumbura. « Surtout, les témoins entendus ont déclaré que l'inculpé [Châlier] menait un grand train de vie - et qu'il disposait de fortes sommes en espèces ». M. Châlier a varié dans les explications qu'il donnait à ses amis : « placements judiciaires », « tirés en faveur de combinaisons multiples », « fortune personnelle en Nouvelle-Calédonie », « affaires de corbeilles, d'œufs, d'armes » !

2. M. Christian Nucci en partie disculpé

Près d'une vingtaine de fois, le rapport affirme que M. Châlier a imité la signature de M. Nucci, à l'issue de ce dernier. « Les signatures et paraphes « Christian Nucci », figurant sur les lettres de commandes, avenants, décisions ministérielles, certificats administratifs ou mémoires récapitulatifs, ont tous été imités par Yves Châlier. Or « rien n'obligeait celui-ci à contre-faire la signature du ministre sur les documents en cause ».

En effet, un arrêté ministériel d'août 1984 lui avait donné une délégation de signature pour « sous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets », M. Châlier aurait pu d'autant plus signer de son nom que c'est ce que firent son prédécesseur auprès de M. Nucci, ainsi que le directeur de cabinet sur des lettres de commande destinées à des fournisseurs : « Ni l'un ni l'autre n'ont eu recours à l'imitation de la signature du ministre ».

Cherchant à vérifier les déclarations de M. Châlier sur des espèces (1,6 ou 1,7 million de francs) qu'il assure avoir remises à M. Nucci grâce aux fausses factures, les enquêteurs concluent que « l'examen des comptes bancaires ouverts au nom de M. ou M^{me} Christian Nucci n'a pas permis de relever des versements « espèces ». Les crédits de ces comptes ont tous une origine régulière ».

Etudiant les mouvements du fameux compte joint Nucci-Châlier, les policiers estiment qu'en fait il permettait à M. Châlier, en l'imposant au compte, de cacher l'origine de fonds provenant de l'a d'ailleurs toujours pu être totalement établie : « L'inculpé [M. Châlier] a utilisé le compte joint pour transformer des remises d'espèces, dont il lui appartenait de préciser l'origine, en chèques à son profit. Ce procédé constitue un moyen utilisé pour « blanchir » des capitaux ». De plus, les chèques endossés sur le compte joint auraient été avec une signature « Christian Nucci » imitée par M. Châlier. Enfin, alors que M. Nucci a engagé des dépenses sur ce compte « à hauteur de 198 195,43 F », celles de M. Châlier atteignent 1 809 800,07 F.

Le rapport d'enquête exonère M. Nucci de toute responsabilité directe dans les versements frauduleux dont a bénéficié l'association Information, formation, promotion professionnelle des femmes (IFFPF), présidée par M^{me} Marthe Mercadier. Selon les policiers, M. Châlier ment quand il affirme qu'il a agi sur instruction de M. Nucci, qui lui aurait présenté M^{me} Mercadier. En fait, « celle-ci lui aurait été présentée par son prédécesseur [au cabinet] M. Jacques Dewatre, en 1983 [...] ». M^{me} Mercadier était à la recherche d'introductions auprès de divers ministères susceptibles de fournir des moyens à son association.

Son association a bénéficié de Carrefour du développement,

« directement ou indirectement d'une somme de 2160988 F ». Les enquêteurs insistent sur les « liens étroits » qu'entretenait M. Châlier avec l'IFFPF.

3. Les dépenses de M. Yves Châlier

Sur les seuls fonds de l'association Carrefour du développement, M. Châlier a « directement bénéficié » d'une somme totale de 2 360 052,13 F. Les enquêteurs détaillent l'usage personnel qu'il a fait de ces fonds : achat d'un studio à Paris et de 200 000 F de travaux ; 808 873 F pour son épouse, notamment pour l'acquisition d'un appartement ; 434 182 F pour une amie, hôtesse de l'air, M^{me} Joëlle Jaglain (achat et rénovation d'un studio, voyages aux Etats-Unis, au Kenya, au Burundi et en Israël, don d'une voiture 205 GTI et « pendant leur liaison, de nombreux cadeaux et bijoux ») ; rénovation du studio d'une amie de M^{me} Jaglain, achat d'une 205 Peugeot pour une autre amie ; 729 000 F pour sa « concubine », M^{me} Maggy Baquian et achat d'une Renault 11 ; etc. Les policiers soulignent, au passage, que M. Châlier et M^{me} Jaglain ont tous deux ouvert un compte bancaire au Suisse le 28 avril 1986.

Enfin, le rapport impute 8 482 290,77 F à l'association la Promotion française, créée en avril 1985 par M. Châlier, M^{me} Marie-Danièle Bahissou, sous-préfet, et M^{me} Lucette Norbert, voyageuse. Cette association devait servir à l'achat du château d'Orléans, dans des conditions qui, écrivent les policiers, « laissent apparaître l'intention délibérée des protagonistes de réaliser une affaire personnelle ». Les ressources de la Promotion française provenaient, pour l'essentiel, de Carrefour du développement et, pour le restant, d'un prêt FINMEP obtenu par M. Châlier, grâce, à nouveau, à l'imitation de la signature de M. Nucci. M. Châlier était aussi « intéressé à l'acquisition d'une maison du dix-huitième siècle dans le Midi et à la réalisation d'un golf sur la commune de Saint-Maxime ».

4. Les dépenses de M. Christian Nucci

Une somme de 99 060,65 F a été tirée, début 1986, du compte la Promotion française par M. Châlier pour payer l'imprimeur des affiches électorales de M. Nucci, sur la demande de ce dernier. En juin 1986, le trésorier du Parti socialiste a versé le même montant à l'imprimeur, M. Ronjat, à qui M. Nucci a demandé de rembourser le premier versement à La Promotion française. D'autres petits travaux de l'imprimeur de Beaurepaire, pour des montants de 9 043,25 francs et de 5 331,07 francs, avaient été précédemment financés sur les fonds de Carrefour du développement.

L'essentiel des dépenses payées le plus souvent par Carrefour du développement et imputées par les enquêteurs à M. Nucci sont liées à son activité d'élu : journées des ambassadeurs africains à Beaurepaire en 1985, déplacement du chanteur Mann Di Bango dans le même commune (110 000 francs en espèces), séance de « médiatransing » avant une réunion de presse (53 483,86 francs), paiement de cotisations au Parti socialiste (107 850 francs), notes de restaurant et billets de voyages (dont 186 153 francs pour un hôtel de Beaurepaire), enfin 20 000 francs en espèces au PS pour organiser une rencontre entre une famille réfugiée en Angola et un membre de l'African National Congress (ANC).

G. M. et E. P.

La responsabilité de M. Nucci atténuée

(Suite de la première page.)

A l'encontre de M. Nucci, les relevés des dépenses sans commune mesure avec celles imputées à M. Châlier, et concernant essentiellement des frais de représentation dans la commune de Beaurepaire (Loire), dont il est maire, ainsi que des frais d'imprimeur pour sa campagne électorale aux élections législatives de mars 1986.

Ce rapport apparaît contraire sur le fond au réquisitoire du parquet de Paris du 30 avril 1987, sur la base duquel les députés et les sénateurs ont voté la mise en accusation de M. Nucci (le Monde du 6 mai 1987). Son auteur, le substitut Bernard Delafaye, estimait alors que

« M. Nucci a tenu le rôle de directeur d'ordres, même s'il a pu se distinguer derrière des exécutants » et qu'il « est l'un des deux principaux bénéficiaires du système frauduleux ». « Le ministre n'ignorait pas le cheminement de ces fonds, écrit encore le représentant du parquet. Il profitait de rétrocessions en espèces et il pouvait indirectement dans les comptes sur lesquels les policiers ont insisté, dont on lira les principaux extraits, opter pour une hypothèse radicalement inverse : un ministre certes léger mais avant tout piégé par son chef de cabinet ».

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL

Commission européenne demande
une réduction de moitié
de la pollution automobile

La Commission européenne a demandé aux Etats membres de réduire de moitié la pollution automobile d'ici 1992. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

La Commission européenne a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

La Commission européenne a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

La Commission européenne a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

La Commission européenne a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

La Commission européenne a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

La Commission européenne a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs. Elle a également demandé aux Etats membres de réduire de moitié la consommation de carburant par litre de carburant injecté dans les moteurs.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Equipements électroniques
RESPONSABLE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL R6K.VM 43/670.L

ADJOINT DIRECTEUR JURIDIQUE R6K.VM 36/552.J

Bien des Equipements
INGENIEUR ETUDES R6K.VM 17/2324.E

Côte d'Ivoire
RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES ET DE METHODES R6K.VM 21/2530.A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR 6, rue de Bani - 75008 PARIS

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
INGENIEURS toutes spécialisations
CADRES administratifs, commerciaux
JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ADMINISTRATIF - Droit, IRP Paris. Trilingue anglais/italien. 16 ans exp. Fonction personnel et finances France, étranger avec responsabilité opérationnelle autonome.

OFFRE collaboration à PME/PMI pour gestion/direction ressources humaines ou secrétariat général, à multinationale pour liaison gestion administrative siège/filiales ou à entreprise en structurement pour relever le défi de 1992. (BCO/BD 1144.)

CONSULTANT - DESS gestion IAE, bilingue anglais. 15 ans exp. en gestion générale marketing. Gestion des ressources humaines et formations.

CHERCHE poste salarié ou free lance. R.P. + déplacements. (CAD/IV/ALB 1145.)

AGENT COMMERCIAL - 4 ans exp. vente, confection H/F/Étudiant.

CHERCHE carte de représentation sur Paris/RP en poste chef de produits.

ÉTUDIÉRAIT toutes propositions. (BCO/CR 1146.)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE - Véritable collaboration. Très bonne présentation, discrète, efficace, organisée, autonome, responsable, initiative, sens commercial, relations clientèles. Très bonnes connaissances anglais, steno-dactylo, téléx, sténo. Aptitude à la rédaction, sens tablier de bord.

CHERCHE poste stable Paris/RP Sud. (BCO/IV 1147.)

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER : ANPE 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09 TEL : 42-85-44-40, poste 27.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3^e arrdt

M^{me} BASTILLE Im. n. de l., rev. s. / r. s. s. 145 m² terrasse, 2 ch., 2 s., bain, w.c., service 118 m², 67, bd BEAUMAR-CHAIS, sem., dm., 14/17 h.

4^e arrdt

HOTEL DE VILLE Im. XIV^e arrdt, belle hauteur sous plafond, 3 ch., 145 m² terrasse, 2 ch., 2 s., bain, w.c., service 118 m², 67, bd BEAUMAR-CHAIS, sem., dm., 14/17 h.

7^e arrdt

M^{me} ÉCOLE-MILITAIRE Im. n. de l., rev. s. / r. s. s. 145 m² terrasse, 2 ch., 2 s., bain, w.c., service 118 m², 67, bd BEAUMAR-CHAIS, sem., dm., 14/17 h.

16^e arrdt

M^{me} VICTOR-HUGO Im. n. de l., rev. s. / r. s. s. 145 m² terrasse, 2 ch., 2 s., bain, w.c., service 118 m², 67, bd BEAUMAR-CHAIS, sem., dm., 14/17 h.

92

HAUTE-DE-SOIRE PRINCE INTÉRESSANT BOULOGNE

M^{me} PTE-ST-CLOUD petit 2 p., entrée, cuisine, bain, w.c., calme 44, RUE DES PEUPLIERS, sem., dm., sur, 14/17 h.

locations meublées offertes

Paris

7^e VARENNES, Part. loue 2 p., 40 m² appartement décoré, living, 1 chambre, 500 F, eau, gaz, chauffage, cuisine, 42-22-53-24, bur. 45-56-12-83.

locations meublées demandées

Paris

INTERNATIONAL SERVICE rech. pr. BQUES, STES MULTINAT. et DIPLO-MATES sem., 2, 3, 4, 5 p. et plus. L.S.J. 42-85-13-05.

maisons individuelles

GOULT LUBERON MAISON PIERRE, 4 p. + s. d'eau, gran. aménag. cave. De la venue village, 280 000, R. RAGON IMMOBILIER, Tél. (18) 80-75-86-77.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services, 43-66-17-50.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL bureaux, secrétariat, stes CONSTITUTION STES Prix comp. Délais rapides. ASPAC 42-93-68-50 +

appartements urgents

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

Rech. URGENT 110 à 140 m², Paris, proche R. de la Chapelle, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e,

Le Monde SANS VISA

Le Zaïre en folklore d'époque



MÉDECINE

Le profes-
menac
profess

par Danielle Rouard

DÉBUT de soirée dans les ruelles de Matonge, le cœur des folles nuits de Kin, Kinshasa, Kin-Kinse ou Kin-la-joie. C'est le moment magique où brutalement disparaît le soleil, où s'adonne le moiteur de l'air équatorial. Entre chien et loup, lorsque bougies et ampoules nées d'allumement, la foule surgit, chaleureuse et communicative. Tous les 10 mètres, dans les guinguettes, femmes et hommes sont assis sur des caisses de bière, autour des orchestres. Là se crée la musique zairoise, où la tradition des ethnies se casse pour resurgir électrisée par des rythmes plus modernes. Ce mélange détonant irrigue l'Afrique. A l'affiche des capitales mondiales pointent le Grand Maître Franco, le Grand Zéko, les Langa-Langa Stars et Papa Wemba. Tous ont commencé là, dans un de ces *nganda*, les bars à ciel ouvert de Matonge.

Comme ici ce soir, dans ce repaire de l'ethnie baluba : corps ondulants, regards qui « follettent » - deux yeux, baratin et coups de hanche. Une matrone noire en pagne serré s'approche sur un rythme de mambo-rock : de ses mains battant la cadence, elle invite à la danse, amicale et insistante. Comment rester assise en voyant ? Ainsi l'étrangère l'invite-t-elle de son premier et vrai laissez-passer pour Matonge.

Plus tard, le décor change, dans une salle pauvre du quartier, pour une version de *West Side Story* jouée par les « sapeurs ». A travers la « sape » - le look du vêtement - s'épanche la soif d'identité quand on a seize ans à Kin. Ce soir les Jeunes Emporos, inspirés de l'empire du Soleil-Levant, envahissent la scène. Ils déconcertent par leur jeunesse et leur professionnalisme. Ils sont dix-huit et se connaissent depuis toujours. Avant la musique, la revue : voilà leur rite, leur griffe. Ils descendent l'escalier un à un, s'avancent vers le public sur les pas d'un défilé de mode, pour qu'on admire le flou d'un pantalon à la japonaise et la sobre Weston. Ils équilibrent les figures du « *kwassa-kwassa* » - le rythme né à Kin qui fait fureur en Afrique - pour que frémissent leurs tuniques d'une sophistication à faire rêver Tokyo ou Rome.

Les Jeunes Emporos, faute d'argent, fabriquent eux-mêmes leur garde-robe. Ils ont lancé leur

musique frénétique à l'assaut de Kin. Tous ont un cartable aussi vide que stylé. Chacun d'entre eux a une fonction précise, du président à l'adjoint, de l'adjoint au trésorier. Ils sont à l'image de la société civile zairoise, avec un même objectif : des quatre millions de Kinois se distinguer, pour gagner de l'argent. En un mot, survivre.

Car des zaires (100 zaires = 25 francs français), il en faut pour la sape. Les boutiques-sapeurs, qui pullulent à Matonge, rivalisent de fantaisie dans l'enseigne au lettrisme soigné, les présentoirs à ressorts et les mannequins-automates. Costumes et robes doivent avoir deux qualités : le tissu et la griffe - celle des grands noms du prêt-à-porter mondial. Ils ont un défaut : leur prix équivaut à trois mois du salaire local.

Le salarié porte beau
« Voyous » ou « fils de riches », comme tous les dandys du monde, les sapeurs attirent la méfiance comme la peau de Blanc les moustiques. De cette soude désapprobation, ils tirent fierté. Ils pratiquent le slalom avec l'autorité publique, vigilante, et l'esquive avec le pouvoir familial, omniprésent.

« Les parents verraient d'un sale œil leur présence ici », explique Pululu, petit homme sec qui tient à bout de bras son centre culturel de la parcelle de Magembo : « Ma porte ne leur est pas fermée. Mais, dans ce quartier ouvrier, on pense d'abord au travail ». Four Pululu, c'est une affaire qui tourne : théâtre, expos, infos pratiques, ciné-vidéo deux fois par semaine à 50 zaires la séance. Dans sa journée, il fait quatre métiers pour assurer, comme ses compatriotes, le nécessaire et la superflue, « le manger » et la « flambe ».

« Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins », dit dans une de ses chansons Papa Wemba. Il est ciréur pour l'occasion, dans *La vie est belle*, un film de Ngunguru Diendonné Mwezé et Benoit Lamy qui occupe depuis des mois le Grand du Palladium, la salle branchée du boulevard des Ambassades, où les fauteuils de bois grincent à la moindre émotion (1).

Pour les ciréurs, en ce début de saison chaude, la pluie se fait attendre et le client est rare.

Leur passion : les vêtements, la « sape ».
Leur rythme : le « kwassa-kwassa », une musique née à Kinshasa.
Leur préoccupation : gagner de l'argent. Survivre.

Enfin, ce n'est pas encore la disette. Dès l'aube, le ciréur a du pain sur la planche. Les salariés - ces rares élus parmi les Kinois - se rendent au travail. Ils vont à pied, car les *fula-fula*, ces bus bringuebalants, regorgent de corps suspendus par un bras ou une jambe.

Le salarié porte beau. Il sort cravaté de sa case de pisé sans eau ni électricité. Il lui faut ensuite suivre un entrelacs de ruelles marécageuses avant d'atteindre les beaux quartiers. Qu'importe : un porteur professionnel le hisse sur ses épaules pour franchir les flaques dangereuses et, à la sortie, le ciréur donne le coup d'éclat aux chaus-sures. « Monsieur » est prêt à assumer son rôle de salarié. Que ne ferait-on pour travailler ?

Porteurs, ciréurs, pousseurs qui relaient celui qui pousse la carriole où se juche le client, vendeurs d'aphrodisiaques (piment pilé ou graines à mâcher), « moineaux » vivant en bande dès huit ans du produit de leurs superbes modèles réduits en fil de fer, « taximen » serpentant dans un fracas de ferraille entre les trous béants de la chaussée kinoise, parmi les embouteillages bruyants, autour des deux seuls feux rouges de la ville... c'est la vie à Kinshasa.

Sous le soleil de plomb, se « bokent » à en donner le tournis des bières légères ; s'engloutissent poissons cuits à la banane, mangues et papayes. Des *kadhafi* progressent du carburant : ces jeunes gens ainsi nommés le vendent en fraude et bien délayé. Car aux stations les pompes sont souvent vides. Manque de matière première ? Mais non : le pétrole jaillit du Shaba, la riche province du Sud. Problème de pipe-lines ? Après un parcours sinueux, ils débouchent dans ce ne sait quel tiroir-caisse. La crise des cours mondiaux renforce l'économie parallèle.

Cette économie souterraine est la source principale de revenu pour les millions de nouveaux citadins venus des savanes chercher fortune dans la capitale. Quel combat en vingt minutes Kin la riche à Brazzaville la provinciale, regorge de sacs, de valises, de pièces mécaniques. A chaque aube, les marchands montent au front pour avoir une place sur ce bac aux promesses d'Ali Baba, où les bisbilles commerçantes ont des allures de matches de boxe. « *Iran-Irak* », richesse du verbe... « Casser le caillou », c'est ce qu'on appelle ici pratiquer un métier pour vivre, après avoir éventuellement « cassé le bic », c'est-à-dire rompu ses études, quitte à se livrer à la « coopération », - la corruption. A moins d'avoir la chance rare d'être un « Américain », un homme vivant sans emploi, mais comme un pacha.

Ce nouveau parler kinoise fait les délices des linguistes. Dans son *Essai de lexique de 1986*, François Belorgey, du Centre culturel de Kinshasa, en souligne « la souplesse et la mobilité. Ce parler est assez représentatif du petit milieu dont il est l'émanation, expliquant des faits sociaux spécifiques : l'argent, le sexe, le fétiche, la force physique ». Jeux de mots, sur fond de valeurs traditionnelles : la capitale, telle une adolescente, se crée un langage et construit son histoire. Pour cela, elle ne manque ni de racines ni de trésors. Peintures naïves exposées à l'Académie des beaux-arts. Riches collections du Musée archéologique en cours d'aménagement...

Des savanes reculees et des profondes de la forêt arrivent peu à peu les instruments de musique, les masques et les fétiches des rites ancestraux. Les dieux ne sont pas morts au Zaïre. Les statues poursuivent leur silencieux destin sur les étagères du musée

en construction. En bois peint, une femme accroupie est en train d'accoucher : son bébé pend, lié au cordon ombilical. Sur combien de maternités veille-t-elle au village avant de rejoindre le musée ? Sur les traces de ces richesses, l'équipe de conservateurs zairoises formée à l'université de Louvain, en Belgique, passe de longs mois. En brousse, il leur faut convaincre le sorcier et les habitants de laisser partir vers l'inconnu le signe de leur culte : « *Mais l'esprit demeure, n'est-ce pas ?* »

Ville contre cité
Les missions belges du temps de la colonisation n'ont pas réussi à exorciser les génies indigènes. Les règlements autoritaires de l'occupant d'alors n'ont pas ramené à la raison les cultures fantaisistes du Zaïre. Mais il en reste des traces. Hier, les Kinois devaient présenter son laissez-passer s'il franchissait la frontière de la « cité » noire pour entrer dans la « ville » blanche. Apartheid... Aujourd'hui, point de laissez-passer, mais une barrière culturelle dure comme le béton : la ville a peur de la cité.

Les avenues de la ville, dès le coucher du soleil, se vident de toute âme. A la même heure, les parcelles de la cité commencent leur transe. Au détour d'une dispute de taxi éclate la méfiance du

Noir. Les Blancs, à l'abri dans leurs demeures soigneusement gardées, ne viennent guère à Matonge. Si, tout de même, pour y rencontrer une « Londoniennaise », une de ces prostituées réservées à leur usage exclusif. Mais c'est un plaisir qu'ils offrent de moins en moins : la peur du SIDA calme toutes les ardeurs. Ou hâte d'ailleurs devant une piqure ou une transfusion. Et si l'on peut, on évite l'hôpital pour revenir aux remèdes de grand-mère. Parano de tous les dangers...

Le SIDA existe au Zaïre, mais peut-être moins qu'on ne l'a dit. Kinshasa, après avoir tué le féau, le dénonce avec vigueur. Depuis quelques mois, elle s'efforce à la prévention, à coups de chansons, de spots télévisés quotidiens et de condoms trop coûteux pour une bourse locale. Comme à Paris et à New-York, ses équipes de chercheurs s'apprêtent à mettre au point vaccins et traitements. Quel pied-de-nez si demain le miracle anti-SIDA venait de Kinshasa ! Et quelle montagne de devises... Pour ce pays en voie de développement, c'est une gageure, que l'Organisation mondiale de la santé finance en priorité.

(Lire la suite page 14.)
(1) La vie est belle sera programmé prochainement sur les écrans parisiens.

La FFJudo et LE MONDE s'associent pour vous proposer un grand mensuel de judo et de ju-jitsu.

Un million de participants vont désormais pouvoir suivre leurs champions jusqu'aux jeux olympiques.

Tous les français vont maintenant pouvoir comprendre et se passionner pour ce sport merveilleux en lisant

JUDO

mensuel

Je désire m'abonner pour 10 numéros : 100 F 20 numéros : 190 F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____ CP _____

Je joins un chèque bancaire ou postal de _____ F à l'ordre de FFJDA 43, rue des Plantes 75880 PARIS CEDEX 14 - Tél. (1) 45 42 80 80

BERTELLI SOLDES

سكنا من السفر

ESCALES

Le Monde sans visa • Samedi 6 février 1988 15



Marrakech soleil d'hiver

Soleils d'hiver en soie : le Maroc n'est pas tellement plus loin de Paris que les Baléares. Chez Wagons-Lits Tourisme, les prix baissent en février et mars. La semaine à Agadir (hôtel Atlas), au bord de l'océan, vaut 3 580 F par personne en pension complète, en chambre double, voyage compris.

A Marrakech, on propose une semaine à l'hôtel El Andalou (4 étoiles) dans le quartier extérieur aux remparts, à vingt minutes à pied de la place Djemaa-el-Fna, pour 3 200 F en pension complète (2 785 F en demi-pension), voyage compris.

Départs le samedi sur Royal Air Maroc. On peut partir un autre jour de la semaine, moyennant un supplément de 740 F pour Marrakech (ou 720 F sur Royal Air France pour Agadir). L'accès aux tennis et, bien sûr, à la piscine est gratuit. Renseignements et vente dans les agences de voyages.

Le goût de la Louisiane

Autant confier l'élaboration et la préparation d'un voyage à un spécialiste, lui, pour ce tour des plantations en Louisiane, pas de problème : Maurice Denuzière y a posé sa marque et inscrit tout son savoir.

Du 13 au 22 avril, on pourra partir sans crainte, avec Atheneum (6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94), de la Nouvelle-Orléans à la Nouvelle-Orléans en passant par les demeures de Mount Horpe, Nottoway, Rose-down, Greenwood, Longwood, Malrose. Et d'autres.

Dans chaque lieu, on verra ce qu'il faut voir, on écouterait ce qu'il faut entendre et on sera reçu par des personnalités dans leur maison. Ainsi du gouverneur de Bâton-Rouge et du maire de Natchez.

Egalement au programme, survol du delta du Mississippi, croisière sur un bayou, près de Lafayette, excursion en bateau dans le bassin de l'Atcha-Falaya, immersion marécage sauvage, et des réceptions qui évoquent l'accueil dans les plantations au temps de la splendeur du Vieux Sud. Et

puisqu'on sera à la Nouvelle-Orléans, le jazz. Tarif par personne en chambre double (avion, hôtel de luxe et tous les repas) : 15 950 F.

Trois nuits à Stresa

Propriétaire du Danieli à Venise, la chaine d'hôtels italienne Ciga sait ce que luxe veut dire. Peu de risques donc d'être médiocrement hébergé en choisissant un établissement du groupe comme le propose l'agence Envoyés (6, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-61-50-02) dans son catalogue 88 « en partance » pour l'Italie.

Nous avons retenu à Stresa, sur le lac Majeur (240 km de Milan), l'Hôtel des Îles Borromées. Basse saison certes, mais tarifs peu élevés puisque les trois nuits



d'un week-end dans ce palace sont offertes en chambre double avec petit déjeuner et demi-pension au prix de 2 100 F (jusqu'au 15 mars). Sept jours dans les mêmes conditions : 4 800 F.

Muraille Jet set

Seul monument de notre planète visible depuis la Lune, la Grande Muraille de Chine, élevée sur 5 000 kilomètres à partir du IV^e siècle avant J.-C. est menacée de ruine. Pour la sauver, un comité international organise, avec le soutien du PC chinois, un voyage de prestige dont le prix, volontairement élevé, ira, pour moitié, à sa restauration et pour moitié à celle de la salle de musique de l'hôpital Giovanni Paolo, à Venise.

Visite du Palais d'été, déjeuner dans le style de l'impératrice Tseu dans l'île des Dragons, soirée à

l'Opéra de Pékin, bal masqué dans les pavillons du lac de Long Tan Hu et, bien sûr, la Grande Muraille, où un cocktail sera offert par Maxim's et un lunch servi sous des tentes mongoles.

Retour à Pékin pour une soirée aux Males Pissacokala, Mady Mesplé, Montserrat Caballe, Karis Ricciardi, Teresa Berganza et les Solisti Veneti de Claudio Scimone. Vente aux enchères organisée par Sotheby's dans l'enceinte de la Cité Interdite et déjeuner dans ce même lieu. Xian, où le premier empereur de Chine entra son armée, Shanghai, Suzhou et ses jardins, recevront également la visite des voyageurs.

Prix : 53 000 F pour le voyage de dix jours, du 30 mai au 8 juin, tout compris (voyage, séjour et itinéraire privé) ; 24 000 F pour le week-end à Pékin du 2 au 5 juin. Réservation pour la France auprès de Carrefour de la Chine (45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris, tél. : 42-81-38-87).

VACANCES-VOYAGES HÔTELS

Alsace
88890 THANNENKIRCH
TOURING HOTEL**
Tél. 89-73-16-81
Logis de France - Envois dépliant.

Côte d'Azur
83240 CAVALARE
HOTEL-RESTAURANT
LA CALANQUE***
• Les pieds dans l'eau • Situés exceptionnel. Châtres avec TV, Piscine, Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pens. à partir de 450 F/jour et par personne.
Tél. 94-64-94-27.

06000 MENTON
Paradis soleil à l'HOTEL-VILLA
NEW-YORK***
Tl. conf. Tél. direct. TV coul. Jardin.
Park. clim. A part. de 1 150 F pour 7 jns en 1/2 pension.
Tél. 93-35-78-69

HOTEL DU PARC***
Tél. : 93-57-66-66.
Près mar. Centre-ville. Parking. Grand jardin. Cuis. répetée. Dépliant sur dem.

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Maison de Maître Westerg***
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 - Téléc. 478-418.

HOTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-38-40
Plais centre-ville. Calme.
Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, Tél. direct, minibus.

HOTEL GOUNOD***
Grand confort, service prévenant, central, tranquillité, agréable, garage.
Tél. 93-88-26-28.

Montagne
AURON
A 90 km de NICE
HOTEL DU PILON***
Affaire de famille. Confortable et agréable. Piscine et patinoire.
Tél. 93-23-49-25.

06000 NISOU (Hautes-Alpes)
Lesie STUDIO
4 pers. San. de 6 m. 13 et de 21 m. 28 Sdr. P. 1800 F TTC. Sca. m. 1200 F sc. 10 jours P. 1800 F TTC.
Tél. 92-45-44-34

06490 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)
Part. rég. Site classé. San. village. Patis. local. Plus hte comm. d'Europe. 2040 m.
LE VIELARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. studio + cuisinette-grill.
Depuis 450 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pensions de 1 617 F à 1 848 F sans.
Demi-pens. de 1 267 F à 1 617 F.

VALLÉE DU QUEYRAS
Sud de fond, air alpin, réduction janvier, détente soleil, vue panoramique.
HOTEL LE CHAMOIS***
LOGIS DE FRANCE
83390 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. (16) 92-45-83-71

Provence
30630 GOUJARGUES (Gard)
VACANCES DANS LE MIDI (Vallée de CEZE)
M. Maurice COSTE et
l'HOTEL DU COMMERCE**
vous proposent leurs prix 1988 de pension complète, via. TTC.
4 janvier/30 mars 130 à 150 F
31 mars/31 mai 150 à 175 F
1^{er} juin/31 août 155 à 180 F
6 juillet/24 août 180 à 205 F
Supplément chambre indiv. Régimes assurés.
Excursions dans toute la région, randonnées pédestres, canoë, repos, soleil, pêche, etc.
Doc. rapide sur demande par tél. 66-82-28-68.

Italie
VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES***
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés.
Réservations : 41-52-32-333 VENISE.
Tél. : 411150 FENICE 1.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse
CRANS-MONTANA
Pour des vacances d'hiver idéales au pays du soleil et des sports
L'HOTEL ELDORADO***
vous propose son confort moderne, sa cuisine répetée dans une atmosphère familiale.
Fam. F. BONVIN
Tél. 19/43/27/41-13-33.

TOURISME
Ferme de la Besse XV^e siècle
SÉJOUR SKI DE FOND
Sur le haut plateau ardéchois
7 jours pension + encadrement + matériel à 2 200 à 2 800 F
DOCUM. GRAT. sur demande.
Tél. : 75-38-50-64 - MEJEAN Gérard, 47510 USCADES REUTORD.

POUR UN PRIX CHARTER OFFREZ-VOUS UN VOL REGULIER UTA.

ABIDJAN 3.940 F*

Les Tarifs Challenge UTA : 65% de réduction sur les vols verts UTA pour ceux qui voyagent en famille** pour les moins de 27 ans et les plus de 60 ans (dès 55 ans pour les femmes) sur 11 destinations d'Afrique francophone :

ABIDJAN 3.940 F* - BANGUI 4.580 F* - BRAZZAVILLE 4.695 F* - CONAKRY 3.625 F* - COTONOU 3.940 F* - LIBREVILLE 4.665 F* - LOMÉ 3.940 F* - N'DJAMENA 3.920 F* - NIAMEY 3.400 F* - NOUAKCHOTT 3.085 F* - OUAGADOUGOU 3.720 F*

Ces tarifs A.R. sont au départ de Paris. Renseignez-vous auprès de UTA ou de votre agent de voyages pour les conditions d'application de ces tarifs et pour les tarifs au départ des escales de Lyon, Marseille, Nice.



C'EST TOUJOURS MIEUX QUAND UTA Y VA.

*Taux en 1988 sans assurance responsabilité civile. **Par famille et les enfants de moins de 27 ans les moins de 60 ans voyagent ensemble.

Le Monde SPORTS

RUGBY : Tournoi des cinq nations Deux piliers miracles

Les avants français ont été décevants lors du premier match du Tournoi des cinq nations contre l'Angleterre. Pour éviter une nouvelle humiliation, le 6 février en Ecosse, où le XV national n'a pas gagné depuis 1978, Jacques Fouroux a sélectionné Jean-Pierre Garret et Louis Army, les deux piliers du FC Lourdes, club négroïde illustre, qui traverse une période noire.

TARBES de notre correspondant

JEAN-PIERRE a trente-cinq ans, l'âge de la prétraite. Il avoue qu'il a définitivement perdu sa carte d'identité et oublié le poids des ans, ce qui le rend irremplaçable... Louis est de onze ans son cadet. Garret et Army, à eux deux, ils apportent 206 kilos et des reins d'acier dans le pack du XV de France.

Louis Army doit connaître, samedi 6 février en Ecosse, son baptême du feu dans le Tournoi des cinq nations. La moustache d'Attila de Jean-Pierre Garret a déjà fait frissonner plus d'un Britannique. Ces derniers l'ont élu, en 1987, meilleur pilier du monde. Un compliment qui va droit au cœur de l'intéressé, licencié - tout comme son jeune partenaire des milles - dans un certain club lourdais. Le plus « capé » des clubs français avait en effet trois décennies plus tôt celui que ces mêmes Britanniques surnommaient avec respect « Monsieur Rugby » : Jean Fra.

Aujourd'hui le club de la cité mariale a tendance à conjuguer son avenir à l'imparfait. Il a du



Un mauvais souvenir de Jean-Pierre Garret et du pack français : la finale de la Coupe du monde perdue contre les All-Blacks néo-zélandais.

mal à évacuer son passé glorieux. Il trahit sa légende comme un boulet. Dans le monde de l'Ovalle, le FC Lourdes n'est plus ce qu'il était.

Lourdes est sûrement l'un des rares clubs qui renvoient encore leur entraîneur quand celui-ci ne réussit pas à aligner les résultats. En quinze ans le FCL a consommé onze entraîneurs et trois présidents. Dernier épisode en date : le 11 janvier 1988. Après une succession de revers en championnat et sous la pression de la vindicte de certains détracteurs, dans un conflit alimenté par le sénateur et maire François Abadie, Jean-Pierre Mir démissionne de son poste, imité par le président délégué André Montoya et le président de la commission sportive Alain Abadie.

C'est un monument, André Abadie : déjà entraîneur de 1973 à 1978 et président de 1980 à 1983, qui a pris la succession et qui aujourd'hui tente de redresser la barre à la recherche d'une problématique pour les huitièmes de finale. Enjambant le gave, le Football club lourdais a su tirer profit du choc du 31 janvier contre un adversaire secoué par les mêmes soubresauts : la section peloise.

Les deux piliers, Louis Army et Jean-Pierre Garret, ont été les artisans de cette victoire égrégue (6-4) dans le Béarn voisin. Opérant à quatorze à la suite de l'expulsion de Dambax, l'équipe de Lourdes a malgré tout bouculé le pack adverse. Un bon coup de colère...

La prestation des deux piliers lourdais a rassuré Jacques Fouroux. L'« homme de terrain » du XV de France les a choisis pour soutenir la cathédrale française samedi 6 février sur le gazon de Murrayfield ; comme lors du match de Coupe du monde avec la Roumanie.

Avec trente-cinq sélections Garret espère bien battre le record de longévité détenu à ce même poste par le Palois Pararimborde (cinquante-deux sélections).

Et pourtant la carrière de celui qui familièrement tout le monde surnomme « Garuche » a bien failli tourner court : en janvier 1984, au Parc des Princes, à l'occasion de son premier match de sélection contre l'Irlande, une méchante « fourchette » lui avait valu d'être le premier exclu du Tournoi des cinq nations ! Avec un humour très britannique, les amis de Garret, hôtelier de profession mais aussi négociant en pommes de terre, ont créé pour immortaliser l'événement un championnat du monde annuel de lancer de patates à la fourchette !

Personnage attachant, archétype du rugbyman intelligent, Jean-Pierre Garret ne connaît qu'un secret pour paraître sa forme et éliminer les kilos superflus : une salle de musculation aménagée dans sa cave de Lourdes où il jongle avec les halteres, et il initie son compère Louis Army à ce travail de force depuis déjà trois ans. Le maître et l'élève en quelque sorte, une forte paire en tout cas. Et il n'en faut pas moins pour espérer bouculer la montagne écossaise.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

FOOTBALL : une expérience de lutte contre la violence

Ne frapper que la balle

L'ombre dramatique de Heysel plane pour longtemps encore sur le football. Les services de police oest-allemands étudient la mise en place d'un sévère dispositif anti-hooligans pour le championnat d'Europe qui doit avoir lieu en RFA l'été prochain. La violence autour des stades semble être une fatalité de ce sport. Pourtant, à Aix-en-Provence, le foot sert d'antidote à cette maladie des villes modernes.

MARSEILLE de notre correspondant

« **N**OUS autres, on se sert du foot pour soigner les gens. »

Ce ne sont pas des patients ordinaires que « soignent » Jean Nicolai et Majid Allali. Leur mal, c'est la violence. Une spirale dont il est dur de s'extraire. Violence de la rue, violence des terrains, ils n'en sortaient pas. Y a-t-il une autre issue quand toute la ville montre du doigt la cité où vous habitez ?

La cité Beisson, sur une colline au nord d'Aix-en-Provence. Un « look » des années 60 fatigué, et trois mille habitants, dont 40 % sont des Maghrébins. Cela n'empêche pas M. Le Pen d'arriver en tête aux élections. C'est même peut-être pour ça qu'il est en tête. 50 % des habitants sont des jeunes. La plupart sont au chômage. Avec le corollaire habituel : vols, cambriolages, drogues, course poursuite en tous genres, descentes de police. La galère, comme ils disent.

Voilà deux ans, pour briser la spirale, des jeunes de la cité créent un club de foot. L'Association sportive et culturelle de Beisson (ASCB) est née. Mais la galère ne s'arrête pas au bord de la pelouse. Un match sur deux finit en pugilat général (gradins compris). On les attend de pied ferme, « les Arabes ». Et comme il ne sont pas décidés à se laisser égorger...

C'est alors que, tel Zorro, Jean Nicolai est arrivé avec quelques idées simples et de l'obstination. Il est ami avec le président de l'ASCB de l'époque, qui lui demande de devenir l'entraîneur d'un club qui ne possède qu'un terrain vague pour toute pelouse et un local (non chauffé) de 15 mètres carrés pour « siège ». Les cités chaudes, Jean Nicolai connaît : il y est né. La violence sur les stades aussi. A dix-huit ans, il n'était pas le dernier à dor-

ner plus de « baffes » à l'adversaire que de balles à ses partenaires. Et puis il a évolué. En jouant dans divers clubs régionaux, à Aix, à Bastia, à Toulon, à Salon, il a acquis assez de technique et de respect des autres pour se déposer à jamais du jeu dur. Son repêchage prendra la forme d'un diplôme de moniteur-éducateur sportif, qui va lui permettre d'entraîner les autres en préchant l'exemple.

Avec un ami, Majid Allali, qui est également éducateur sportif après avoir été joueur, et qui entraîne les plus jeunes, cité Beisson, il s'est arté à un travail où plus d'un aurait baissé les bras : extirper la violence des têtes avant d'entraîner les corps.

Bouleversés par la tragédie du Heysel, Jean Nicolai et Majid Allali ont écrit ensemble un livre de témoignages qu'ils ont intitulé *Le Foot et la Violence* (1). « Notre tâche n'était pas facile, explique Jean Nicolai, car on continuait à nous attendre sur les stades, où nous étions précédés de notre « mauvaise réputation ». Il arrive encore qu'on soit agressé, verbalement d'abord, physiquement ensuite. Mais c'est de plus en plus rare. La saison dernière, ça n'a « châtigné » que deux fois dans toute la saison. »

« Les mentalités ont évolué, précise Majid Allali. Nous avons beaucoup dialogué avec les jeunes, sans les brimer, en créant une bonne ambiance avant tout, en leur montrant qu'ils étaient « normaux » et non des parias. Que sur un terrain, pour être meilleur que l'autre, mieux valait jouer avec sa tête qu'avec ses poings. »

L'équipe senior de l'ASCB a retenu la leçon. Première de son groupe en championnat de district de 2^e division, elle va « monter » en 1^{re} division l'an prochain. Et il n'y a pas que la mentalité des joueurs qui a évolué. Chaque match est suivi par trois cents spectateurs de la cité, et c'est le boucher qui « sponsorise » l'équipe, sur les maillots de laquelle son nom s'étale.

Le foot a sans conteste servi de « locomotive » et de thérapie de groupe, cité Beisson, à Aix. A preuve : les plantes pour voi ont chuté de cent vingt à quarante par mois.

JEAN CONTRUCCI

(1) Le livre est en cours de réédition. On peut l'acquiescher chez Jean Nicolai, BP 600, 13090 Aix Cedex 02.

JEUX OLYMPIQUES : les espoirs canadiens

Une équipe ferrée sur glace

Assurés de gagner beaucoup de dollars grâce aux Jeux olympiques d'hiver (le Monde daté 31 janvier-1^{er} février), les Canadiens sont-ils aussi bien placés pour conquérir l'or des compétitions ? Avec une sélection de cent dix-sept athlètes, ils briguent surtout les podiums des sports de glace (vitesse, artistique, hockey) et de ski alpin (descente).

MONTREAL de notre correspondant

LES Canadiens n'ont reculé devant aucun effort pour défendre au mieux l'honneur national à l'occasion des premiers Jeux olympiques d'hiver jamais organisés sur leur territoire. Les salonniers accordés sans trop rechigner ont permis aux athlètes, bien motivés à l'idée de faire vibrer la fibre patriotique des lemmes, de se préparer dans de bonnes conditions depuis trois ans. Le Canada arrive ainsi à Calgary avec le plus gros

contingent de son histoire : cent dix-sept athlètes qui défendront leur pays dans les dix disciplines olympiques et les quatre sports de démonstration.

La plus « chouchoutée » de tous est sans nul doute l'actuel champion du monde de patinage artistique : Brian Orser est entouré d'une véritable cour pour prévenir toute défaillance physique ou mentale. Un psychologue, un diététicien, une secrétaire de presse particulière se sont ajoutés aux entraîneurs et chorégraphes pour que le maestro du triple axel puisse rafter, à vingt-huit ans, la première médaille d'or canadienne dans cette discipline, celle qui lui a échappé à Sarajevo en 1984. La partie n'est pas gagnée d'avance car son principal adversaire, l'Américain Frank Boitano, a décidé de faire monter les enchères en incluant une nouvelle fois dans son programme la quadruple boucle, qu'il avait ratée aux derniers championnats du monde. « Orser est trop bon pour que je le bats sans tenter l'exploit technique », soupire Boitano.

Elisabeth Manley, vingt-deux ans, a elle aussi choisi un programme particulièrement difficile pour vaincre ses rivales américaines, Debi Thomas et Caryn Kadwy. Derrière l'incouchable Allemande de l'Est Kristina Weir, elle vise la bronze, tout comme le couple de danseurs Tracy Wilson et Rob McCall, troisième aux derniers championnats du monde.

Sur la glace, les Canadiens ont encore d'autres prétentions. Ils voudraient bien que leur « héros national », le patineur de vitesse Gaston Boucher (médaille d'argent à Lake Placid, deux médailles d'or et une de bronze à Sarajevo), termine en beauté sa carrière olympique. Il a vingt-neuf ans. Ses chances étaient considérées comme nulles jusqu'en 1986 (quinzième seulement aux championnats du monde) jusqu'à ce qu'il parvienne à se remettre d'une grave blessure à la cheville. Il n'a retrouvé son style gagnant qu'en novembre dernier. Pour son retour de piste, il aura toutefois dans le patin le jeune Québécois Guy Tibault et surtout deux Japonais, un Soviétique et un Américain, ce qui fait somme toute beaucoup de monde.

Plus que sur les vétérans, les sélectionneurs canadiens comptent sur deux nouvelles fèves version kamikaze pour enlever une médaille d'or en ski alpin, au nez et à la barbe du roi Pirmin Zurbriggen. Il a suffi que Rob Boyd, qui aura vingt-deux ans le 15 février au lendemain de « sa » descente olympique, arrache deux victoires en coupe du monde, et que Félix Belczyk remporte à vingt-six ans un super-giant le mois dernier pour que l'on voie déjà remonter l'étre des « crazy canuks ». Les invincibles Canadiens du début des années 80. Chez les hommes comme chez les femmes (Laurie Graham, championne du monde de descente 1982, aura à vingt-huit ans sa dernière chance olympique), il est sans doute bien présomptueux de crier victoire sur les Helvétiques et les Autrichiens. Mais Rob Boyd, originaire de Whistler, en Colombie britannique, aura pour lui la connaissance du terrain, le mont Allan, tout de glace et de bosses, qu'affectionne ce fanatique des vols planés bien contrôlés, à ski ou à moto.

Rob Boyd n'est pas le seul à se sentir pousser des ailes. L'équipe canadienne olympique de hockey

tout entière est « gonflée à bloc » depuis sa victoire - une grande première - au tournoi des *Invictas* à Moscou, en décembre dernier. L'adversaire numéro un du Canada est bien sûr l'URSS, qui a remporté six médailles d'or en huit participations aux Jeux olympiques. Les deux exceptions sont Squaw-Valley en 1960 et Lake-Placid en 1980. Les Canadiens en concluent que les Soviétiques ont toutes les chances de se sentir une nouvelle fois mal à l'aise sur le continent américain.

Les Canadiens suivent aussi avec intérêt les rumeurs de disension au sein de l'équipe de Viktor Tikhonov. Ils prennent surtout bonne note des défaillances des gardiens de but depuis le départ du grand Tretiak en 1984. Car l'on s'émervaille ici des performances de Sean Burke et Andy Moog (deux transfuges de l'équipe professionnelle des Oilers d'Edmonton) devant les filets.

La médaille d'or que les Canadiens n'ont pas eue depuis 1952 serait-elle à portée de main ? Dave King, entraîneur olympique depuis 1983, garde les pieds sur terre. Il admet volontiers que sa formation compte moins de joueurs talentueux à l'offensive que celle de Sarajevo, arrivée en quatrième place. Le Comité olympique international a pourtant autorisé cette année à titre d'expérience la sélection de joueurs professionnels de moins de vingt-trois ans. Mais la Ligue nationale de hockey réclamait 10 millions de dollars canadiens (44 millions de francs) par semaine et par joueur pour prêter ses Wayne Gretzky, Paul Coffey ou Dale Hawerchuk.

L'équipe canadienne, composée d'anciens juniors, de joueurs universitaires ou de professionnels de second rang qui ont pu s'entraîner longuement ensemble, a gagné en cohésion. Aussi Dave King nourrit-il l'espoir d'une médaille de bronze, derrière les Soviétiques et les Tchécoslovaques ou les Suédois.

Au total, si l'on inclut les sports de démonstration tels que le ski acrobatique et le patinage de vitesse sur courte piste - où les Canadiens sont très bien placés - ainsi que le ski acrobatique, la mission olympique pourrait dépasser les sept médailles pour le Canada, un score qui n'a pas été égalé depuis... 1932.

MARTINE JACOT.

LES HEURES DU STADE	
Athlétisme Championnat d'Europe féminin de cross-country. - Dimanche 7 février, à Cardiff.	Hockey sur glace Tournoi préolympique. - Jusqu'au mercredi 10 février, en Alaska.
Automobilisme Rallye de Suède. - Jusqu'au samedi 6 février.	Jeu à XIII Grande-Bretagne - France. - Samedi 6 février, à Leeds.
Basket-ball Championnat de France. - Vingt-deuxième journée, samedi 6 février.	Natation Réunion de Boulogne-Billancourt. - Jusqu'au dimanche 7 février (FRS, dimanche à 15 h 50).
Boxe Championnat du monde des poids coq. - Kelvin Striban (EU) - Fernando Beltran (Mex.), samedi 6 février, à Coubarin (Cansel +, direct à 21 h 50 ; TF1, différé à 0 h 55).	Rugby Tournoi des cinq nations. - Samedi 6 février : Ecosse-France (A 2, à 15 h 30 ; Angleterre - Pays de Galles (A 2, à 17 h 15).
Cyclisme Six Jours de Paris. - A Berry, jusqu'au mardi 9 février (A 2, samedi 6 à 15 heures ; FR3, samedi 6 à 10 h 15).	Tennis Coupe Davis. - Premier tour, jusqu'au dimanche 7 février : Suisse-France, à Bâle. Tournoi de Lyon. - Du lundi 8 au dimanche 14 février.

en février

NEUBAUER

vous propose

une 405 spéciale

avec kit complet grand sport* sans supplément de prix

* Spoiler, pare-choc AV et AR, bas de caisse et aileron de coffre ; montage réalisable sur la motorisation 405 de votre choix.

Conception LUXFERRES (Tél. : (19) 312.32.72.15)

NEUBAUER

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Culture

La nouvelle médiathèque de Villeurbanne

Quand Botta réinvente Babel

Dans quelques semaines Villeurbanne inaugurer sa nouvelle maison du Livre. Un manifeste architectural du Suisse Mario Botta qui restera comme une bonne action du maire Charles Hernu et une perle dans ce désert patrimonial.

Villeurbanne ne passe pas pour un joyau du patrimoine français. Jusqu'à présent, on n'en visitait guère que le maire, pour sa célébrité contrastée, le TNF, pour la qualité de son théâtre, et parfois pour sa piscine en sous-sol, enfin, sa célèbre « Cité des Gratto-ciel » qui donne une sorte de centre, voire de sens à la ville. On doit cet ensemble pseudo-américain des années 30-40, ensemble plus pittoresque que ne l'affirme sa réputation d'œuvre d'« couverture » (1) à Maurice Leroux, architecte sans rapport avec son homonyme Maurice, et de surcroît sans diplôme. L'atmosphère gouvernementale métamorphosant Charles Hernu, tandis que l'ombre majestueuse de Lazzare Goujon lui révélait un nouveau talent d'urbaniste, le maire tout-puissant de la veille de Lyon décida, en 1983, de réaliser une nouvelle bibliothèque, vite devenue Maison du livre, de l'image et du son, ou pour faire plus court, médiathèque. Autrement dit, on devrait pouvoir y lire, et trouver toutes les merveilles de la vidéo et de la haute fidélité, même y emprunter — au sens honnête du terme — des tableaux pour accrocher chez soi. Cinq architectes furent consultés, dont nous ne retiendrons ici que le lauréat, Mario Botta, l'un des architectes contemporains les plus internationalement connus.

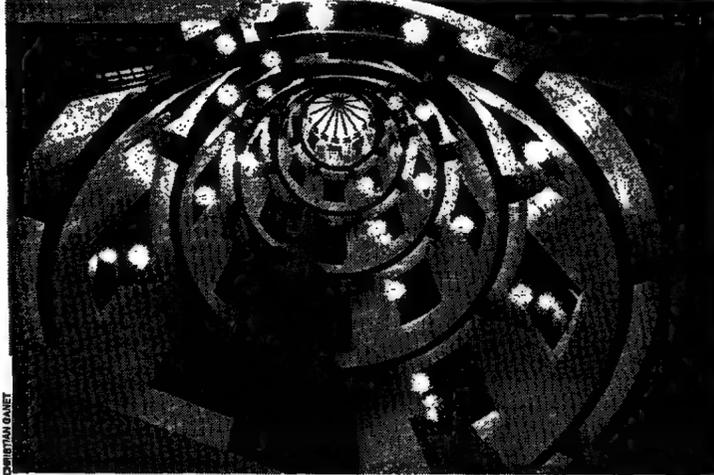
L'architecture de Mario Botta, né en 1943 à Mendrisio dans le canton de Tesina, a tout à la fois le côté carré de sa nationalité suisse, autrement dit robuste et volontaire, et le caractère rond de Venise, sa ville d'université, joviale et lussuive, répétée et inquiétante. Jouant sur les

deux tableaux radicalement opposés que sont la maison individuelle et l'édifice public, Botta s'est pourtant trouvé une identité pour le moins marquante.

Les Français n'en connaissent rien, sinon ce que les livres, revues et expositions s'efforcent d'en montrer, jusqu'à ce que la ville de Chambéry lui confie sa Maison de la culture. Sans trop l'éloigner de son pays natal, la médiathèque de Villeurbanne le propulse davantage encore sur la scène française. Comme l'a été naguère Boffill, c'est-à-dire comme une star un peu mystérieuse, au langage étrange et radical, mais que chacun va s'efforcer de parler, quitte à ne pas le com-

prendre. Mais nous n'en sommes pas là... Le Botta de Villeurbanne est encore dans toute sa fraîcheur.

N'allez pas croire ce qu'il raconte pour expliquer sa « démarche », comme on dit. Vous entendrez parler d'environnement valorisé, et bien sûr respecté. On se gargarisera aussi de sensibilité régionaliste, d'attention portée à la ville, etc. Tout cela a pu être vrai ici ou là. Tout cela est faux, aujourd'hui, à Villeurbanne. Et tout cela est inutile. Botta le sait bien, car la qualité et la force de son architecture éliminent radicalement



La Maison du livre, de l'image et du son : ouverture au public le 14 mars

simplicité. De là, sans doute, le soin qu'il veut apporter aux détails, la passion qu'il met à travailler avec les artisans sur les plâtres, les menuiseries, tout l'« invisible » du travail de maître d'œuvre.

Le souci de qualité est tel, chez Botta, que toute entorse faite à la perfection devient extraordinairement évidente, et plus gênante que chez ses plus désinvoltes confrères. Inutile d'en faire état, car la critique relative n'a pas vraiment lieu d'être face à une architecture à la recherche de l'absolu. Simplement, on regrettera qu'un tel bâtiment n'ait pu bénéficier que du courage financier de la mairie de Villeurbanne et de soutien de l'Etat, ce qui est beaucoup sans doute, mais qui aurait mérité de bénéficier des largesses d'un mécène des arts et de l'architecture.

Les menuiseries auraient mérité en effet d'être plus fines, l'éclairage moins passif, l'architecture française, même entre les mains d'un Suisse, est encore trop avare, obéissant l'excellent précepte de son grand-mère qui voulait que les choses durent : « Je n'ai pas les moyens d'acheter bon marché. »

FREDERIC EDELMANN

les problèmes de continuité, d'urbanité, a fortiori d'insertion, voire de discrétion. A part la mauvaise race qu'est le cours Emile-Zola, il n'y a d'ailleurs aucun contexte à respecter, à Villeurbanne, autour de cette Maison du livre, de l'image et du son.

Certes, elle est alignée sur la rue, mais elle l'avale toute entière, cette malheureuse rue, comme un trou noir, dévore l'espace. Le dossier de presse, inévitablément saucé, nous apprend d'ailleurs : « La construction « du site plutôt que « sur » le

site, devient une caractéristique de sa démarche. » On ne saurait mieux dire : 1) que l'architecture de Botta s'impose sans s'encombrer de ce qui l'entoure ; 2) que tout ce qui viendra plus tard dans le voisinage devra faire allégeance au bâtiment du maître. Toutes les caractéristiques de brutalité de la construction d'apprentissage se retrouvent là sans justification ce qui est l'architecture, si facilement oubliée ailleurs dans les discours d'urbanisme.

La façade sur le cours Emile-Zola est un masque rayé et moyennement aimable. Rien n'indique la fonction de l'édifice, sinon cet air inspiré, grimacant et la haute taille de l'entrée qui laisse bien penser qu'on n'a entre pas dans une HLM quelconque. Ce pourrait être tout aussi bien un temple animiste, une église, une synagogue. De l'autre côté, sur une mauvaise cour, la médiathèque présente, tel le ventre satisfait du savoir (et forcément de l'architecte...), un demi-cylindre volumineux, respectable, imposant.

Ce n'est que dans la médiathèque qu'on comprendra — en faisant toutefois un petit effort — l'allure de ces façades : la découpe arbitraire de la rue serait donc une indication du découpage interne de l'espace, le ventre de la cour serait lui une sorte de Babel retournée sur elle-même, qui cachera toute sa complexité,

(1) G.H. Fingesser, *l'Architecture d'aujourd'hui*, septembre 1934.

MUSIQUE

« Le Comte Ory », à Lyon

La croisade égrillard de Rossini

Les lecteurs lyonnais du Monde ont eu la primeur du Comte Ory, un spectacle éblouissant réglé par John Elliot Gardiner et Jérôme Savary avec l'enthousiasme et la précision d'horloger qu'exige la musique de Rossini.

L'Opéra de Lyon est en reconstruction : tout l'intérieur va être remodelé par des travaux qui dureront jusqu'en avril 1991. Lourde épreuve pour un organisme qui doit conserver d'ici là sa cohésion et son public. Mais au lieu de se replier frileusement, Louis Erlo et Jean-Pierre Brosseau vont de l'avant : cet « opéra hors les murs », c'est l'occasion de se faire connaître par de nouveaux publics, de collaborer fraternellement avec les grands théâtres lyonnais, le TNF, les Célestins, l'Auditorium, la Maison de la danse et de rendre visite à Saint-Etienne, Anancy, Mâcon ou au-delà.

Quoi de plus naturel que de demander l'hospitalité pour le Comte Ory, de Rossini, au Théâtre du Huitième en priant le maître de maison, Jérôme Savary, de décaler le samedi de ces pérorations indigestes dans l'honorable théâtre de Fourmichon, où des dames, moins prudes qu'elles n'en ont l'air, se sont enfermées pour la durée des croisades en attendant leur mari ? Rien n'est plus difficile que de faire rire avec ce genre de grosse comédie, reposant sur des péripéties et des

plaisanteries soulées, et Dieu sait que le livret de Scribe n'est pas un modèle de légèreté et d'esprit.

Quant à Rossini, pour conquérir le public français en 1828, il ne recule devant aucune répétition, aucun crescendo, aucun truc dont il connaît les effets mécaniques et il gagne la partie avec des effets percussifs mais rapides et un ballet à perdre haleine qui ne s'arrête jamais, calqué sur la musique.

L'effet irrésistible du spectacle vient de la coïncidence entre cette verve comique et la perfection du travail musical accompli par Gardiner, qui sertit minutieusement, comme un horloger, le moindre ritardatif, les airs les plus acrobatiques, les ensembles les plus complexes, dans un courant musical d'une précision, d'une vélocité et d'une gaieté merveilleuses.

Tout est modéré, rien n'est laissé au hasard, les chanteurs, les chœurs éblouissants d'Hermi Farge, l'excellent orchestre de l'Opéra de Lyon, donnent le meilleur d'eux-mêmes, comme s'il s'agissait d'un grand drame lyrique.

Inénarrable bain de vapeur

Les décors de Serge Marzoff présentent un Moyen Age de fantaisie modern style sur un adorable paysage de lacs italiens, et les hommes traditionnels des dames vêtues avec les déshinements des comédiens du Comte Ory en religieuses de Port-Royal, selon Jacques Schmidt et Emmanuel Pofuzzi. Jérôme Savary n'a pu s'empêcher d'y glisser un inénarrable bain de vapeur des épouses des croisés, qui avaient déjà bénéficié du premier acte des faveurs du comte en sortant demi nues de son confessionnal.

Qui aurait pu se méfier de ce saint homme très barbu, habillé d'ornements sacerdotaux avec une auréole en acier chromé. John Aser garde un merveilleux équilibre entre ce personnage bouffon de fabliau et la délicatesse musicale du vocaliste, timbre léger, virtuosité sérieuse, chanteur anglais baroque, qui déploie une puissance peu commune sans jamais crier, allié des qualités idéales et un peu contradictoires.

Son entourage n'est pas moins brillant : le gouverneur de Cechen, ancien premier ministre, pour le feu-teuil du duc de Broglie. Les deux élections auront lieu le 24 mars.

Giotto en cage

Maurice Gilleaud, organisateur de plusieurs grandes expositions (Matisses, Rembrandt), a lancé une souscription internationale pour la construction d'une cage de verre susceptible de mettre à l'abri des injures du temps la chapelle de Sorvègné à Padoue construite et ornée par Giotto. Cette cloche à fromage géante couvrira 30 000 mètres carrés. Les Italiens se montrent sceptiques quant à la réalisation de ce projet.

Télévision japonaise et soldats de plomb

Les 600 000 soldats de plomb réunis par trois générations successives et mis en vente par leur actuel propriétaire sont toujours convoités par le Musée de Compiègne. Celui-ci n'a pour l'instant réuni que 180 000 F pour cette acquisition. Une bagatelle : le prix demandé est de 12 millions de francs, une somme que Michael Ford, un milliardaire américain, est prêt à déboursier. La chaîne de télévision japonaise TBC va consacrer une émission à cette collection pour trouver des mécènes susceptibles d'aider le musée français.

Mode de Paris

Un Américain de Paris, Richard Roy, directeur de la Paris American Academy, organisée à Melbourne, pour les fêtes du bicentenaire australien, un séminaire dont le thème est la mode parisienne (The secrets of Paris Fashion). Il est accompagné de Fabienne Fallot, conservateur au Musée de la mode. Dans ses bagages, une collection de vêtements historiques et contemporains qui seront présentés au cours d'un défilé.

BANLIEUES BLEUES

du 19 FÉVRIER au 19 MARS 1988
5^e édition
19 février - Saint-Denis
MILES DAVIS
20 février - La Courneuve
JACK DEJOHNETTE'S
SPÉCIAL ÉDITION
PHILIPPE DESCHÉPPER
QUARTET
LOCATION : 4 FNAC
REVENDEURS AUTRES CONCOURS
Tél. 43.85.68.00

La Carabelle Bar Restaurant

Il n'est pas nécessaire d'avoir des Exoties pour prouver une bonne cuisine. Réservez-les. Vous recevrez une réduction importante pour l'appétitier.
4, rue Arsène Houssaye-Paris 8e Tél. 43.59.14.35
Ouvert de 19h à l'aube. Fermé le dimanche

ACTUELLEMENT

PARIS : GAUMONT-COLISEE - GEORGE-V MIRAMAR - 14-JUILLET ODÉON
14-JUILLET BEAUGRENELLE - 14-JUILLET BASTILLE - FORUM HORIZON
PARMONT OPÉRA - HAUTEVILLE - CLICHY-PATHÉ
SAINT-LAZARE PASQUIER - FAUVETTE - GAUMONT-ALÉRIA
GAUMONT-CONVENTION

PÉRIPHÉRIE : GAUMONT-OUEST - PATHÉ BELLE-ÉPINE
CYRANO VERSAILLES - 4 TEMPS LA DÉFENSE - ULIS-ORSAY
ALPHA-ARGENTEUIL.

La vie est un long fleuve tranquille.
UN FILM DE ETIENNE CHATILIEZ
MK

SOTHEYBY'S
FOUNDED 1744
Prépare ses prochaines ventes de Mai 88
Orfèvrerie, Boîtes en Or, Objets d'Art Russe et Fabergé
Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes, sur rendez-vous à :
Moscou : Orfèvrerie le mardi 8 février Paris : les mercredi 16 et jeudi 17 février
Suspendoir, Pierre Eliechode, Dunkerque 1696. Ht : 18,5 cm. Ventes à Gesteur en novembre 1987 : 328 000 E.F.
Veuillez contacter : Sotheby's, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 66 40 60
Sporting d'Elver, Monte-Carlo (Monaco) Tél. : 93 30 88 80

COULISSES

Candidatures à l'Académie française

Le professeur Jacques Ruffié — soixante-six ans, spécialiste d'hématologie et d'anthropologie physique, professeur au Collège de France — et l'écrivain Vladimir Volkoff, cinquante-cinq ans, sont candidats après José Cabanis, au fauteuil de Georges Duménil. Un autre candidat, M. Georges Marty, vient de se déclarer auprès de M. Michel Debré, ancien premier ministre, pour le fauteuil du duc de Broglie. Les deux élections auront lieu le 24 mars.

Qui aurait pu se méfier de ce saint homme très barbu, habillé d'ornements sacerdotaux avec une auréole en acier chromé.

Qui aurait pu se méfier de ce saint homme très barbu, habillé d'ornements sacerdotaux avec une auréole en acier chromé. John Aser garde un merveilleux équilibre entre ce personnage bouffon de fabliau et la délicatesse musicale du vocaliste, timbre léger, virtuosité sérieuse, chanteur anglais baroque, qui déploie une puissance peu commune sans jamais crier, allié des qualités idéales et un peu contradictoires.

Et quand on arrive à la fin, on peut escoufler par le feu roulant des pages, et des vocalises, quel plaisir de découvrir la dernière fleur que nous a réservée Rossini, ce délicieux trio final où Ory, la comtesse et l'écuyer jouent, au lit, une comédie des erreurs dont la musique ne serait pas indigne de Mozart et des Noces de Debussy.

JACQUES LONCHAMPT.

* Prochaines représentations (avec deux distributions différentes) : les 3, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17 février au Théâtre de l'Hexagone, puis le 2 mars à Anancy et le 5 à Saint-Etienne. Le Comte Ory sera enregistré par Philips à la fin du mois de février.

La vie est un long fleuve tranquille.
UN FILM DE ETIENNE CHATILIEZ
MK

SOTHEYBY'S
FOUNDED 1744
Prépare ses prochaines ventes de Mai 88
Orfèvrerie, Boîtes en Or, Objets d'Art Russe et Fabergé
Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes, sur rendez-vous à :
Moscou : Orfèvrerie le mardi 8 février Paris : les mercredi 16 et jeudi 17 février
Suspendoir, Pierre Eliechode, Dunkerque 1696. Ht : 18,5 cm. Ventes à Gesteur en novembre 1987 : 328 000 E.F.
Veuillez contacter : Sotheby's, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 66 40 60
Sporting d'Elver, Monte-Carlo (Monaco) Tél. : 93 30 88 80

La Carabelle Bar Restaurant
SPECIALTÉS RUSSSES
Il n'est pas nécessaire d'avoir des Exoties pour prouver une bonne cuisine. Réservez-les. Vous recevrez une réduction importante pour l'appétitier.
4, rue Arsène Houssaye-Paris 8e Tél. 43.59.14.35
Ouvert de 19h à l'aube. Fermé le dimanche

BANLIEUES BLEUES
du 19 FÉVRIER au 19 MARS 1988
5^e édition
19 février - Saint-Denis
MILES DAVIS
20 février - La Courneuve
JACK DEJOHNETTE'S
SPÉCIAL ÉDITION
PHILIPPE DESCHÉPPER
QUARTET
LOCATION : 4 FNAC
REVENDEURS AUTRES CONCOURS
Tél. 43.85.68.00

ARISTOCRATE DE VIRGIN
Les Anglais à la Cinémathèque
LES RACINES DE LA HAINE
LA CARABELLE BAR RESTAURANT
BANLIEUES BLEUES

Jolly in Lita

Culture

Communication

Le Comte Ory
La croisade égrillarde
de Rossini

Le Comte Ory est un opéra de Gioacchino Rossini, créé à Paris en 1817. Il s'agit d'une comédie musicale légère, caractéristique de l'opéra buffa. L'histoire raconte l'arrivée d'un comte espagnol à Paris, qui se livre à de nombreuses aventures et intrigues amoureuses.

Le Comte Ory est un opéra de Gioacchino Rossini, créé à Paris en 1817. Il s'agit d'une comédie musicale légère, caractéristique de l'opéra buffa. L'histoire raconte l'arrivée d'un comte espagnol à Paris, qui se livre à de nombreuses aventures et intrigues amoureuses.

Le Comte Ory est un opéra de Gioacchino Rossini, créé à Paris en 1817. Il s'agit d'une comédie musicale légère, caractéristique de l'opéra buffa. L'histoire raconte l'arrivée d'un comte espagnol à Paris, qui se livre à de nombreuses aventures et intrigues amoureuses.

Le Comte Ory est un opéra de Gioacchino Rossini, créé à Paris en 1817. Il s'agit d'une comédie musicale légère, caractéristique de l'opéra buffa. L'histoire raconte l'arrivée d'un comte espagnol à Paris, qui se livre à de nombreuses aventures et intrigues amoureuses.

Le Comte Ory est un opéra de Gioacchino Rossini, créé à Paris en 1817. Il s'agit d'une comédie musicale légère, caractéristique de l'opéra buffa. L'histoire raconte l'arrivée d'un comte espagnol à Paris, qui se livre à de nombreuses aventures et intrigues amoureuses.

Le Comte Ory est un opéra de Gioacchino Rossini, créé à Paris en 1817. Il s'agit d'une comédie musicale légère, caractéristique de l'opéra buffa. L'histoire raconte l'arrivée d'un comte espagnol à Paris, qui se livre à de nombreuses aventures et intrigues amoureuses.

MUSIQUES

Salif Keita au Théâtre de la Ville

L'aristocrate de Virgin

Salif Keita est l'un des rares musiciens africains, avec les frères Touré Kunda, à ne pas appartenir à la caste des griots.

Salif Keita a pour lointain ancêtre Soudjata Keita, le fondateur de l'empire Mandingue, en Afrique de l'Ouest. Pour ses débuts, à l'aube des années 70, il dirige l'orchestre du buffet de la gare de Bamako, le Rail Band, une des premières formations du Mali à transposer le folklore sur des instruments électriques. Puis il joue pendant cinq ans au Motel de Bamako avec les Ambassadeurs Internationaux, qui l'accompagnent en Côte-d'Ivoire où il s'installe pendant quelques années.

Aujourd'hui, entre deux tournées à travers l'Europe, Salif Keita vit à Paris, à l'exception de quelques dates de concerts en Afrique. Devenu à la fin de l'année 1987 un des artistes de la firme Virgin, il a composé plusieurs musiques de films africains (Yeelen, de Souleymane Clusé; les Guérisseurs, de Siriji Bakaba) et, pendant trois semaines, en avril prochain, il donnera des concerts dans une série de clubs américains.

Au Théâtre de la Ville, Salif Keita se présente avec onze musiciens et une musique ouverte qui reste profondément attachée à ses origines : « Un de nos proverbes africains dit : Quand l'arbre oublie ses racines, le tronc pourrit. Certains Américains, souligne Salif Keita, affirment aujourd'hui que les musiciens noirs des Etats-Unis sont plus proches des racines africaines que nous, Maliens, Ivoiriens ou Zaïrois. Les Nôtres américains sont pleins de nostalgie. Ils veulent descendre vers la source. Et, nous, nous voulons remonter. On ne peut donc que se croiser. »

CLAUDE FLÉOUTER.

Théâtre de la Ville, les 5 et 6 février, à 18 h 30.

* Discographie : Soro (Syllart Productions), Mandjou et quelques autres albums enregistrés avec les Ambassadeurs Internationaux sont disponibles chez Colson.

VENTES

Vienne à Londres

Gustav Klimt et Egon Schiele sont les vedettes de la vente organisée à Londres le mercredi 10 février. Sotheby's a réuni autour de ces deux artistes des œuvres de von Matsch, List, Kalvach et Gerstl. Au total cent quatre-vingt-trois tableaux et dessins qui évoquent une demi-siècle de peinture symboliste viennoise. Les ventes de cette importance autour d'un tel sujet sont aujourd'hui rares : la plupart de ces travaux se trouvent maintenant dans des musées.

L'un des points forts de cette réunion sera incontestablement un tableau de Franz von Matsch. En 1893, Klimt et von Matsch se voient confier la décoration du plafond de la salle des fêtes de l'université de Vienne. Le premier est chargé d'illustrer les thèmes de la philosophie, de la jurisprudence et de la médecine; le second, celui de la théologie. A la grande fureur de Klimt, son projet, jugé scandaleusement érotique, est rejeté. Celui de von Matsch est accepté. L'étude de ce dernier aujourd'hui mise en vente pour plus de 300 000 francs.

Cet incident marque un tournant décisif dans la carrière de Gustav Klimt. Coupant définitivement les ponts avec une vision académique de l'histoire, il met au point son propre style et contribue à fonder le mouvement Secession, versant viennois de l'art nouveau.

Koloman Moser et Wilhelm List, membres fondateurs du mouvement, ou Egon Schiele, adepte de Klimt, se reconstruisent souvent dans les réunions culturelles organisées par la haute bourgeoisie viennoise. Une bourgeoisie qui voyait l'occasion d'affirmer sa nouvelle position sociale dans un empire austro-hongrois qui n'avait plus que quelques années à vivre. Klimt multiplia les portraits, comme celui d'Adèle Bloch-Bauer, femme d'un magnat du sucre, un dessin estimé entre 150 000 F et 200 000 F.

Si les peintures symbolistes de Klimt sont abeantes de cette vente, son influence, en revanche, est terriblement présente chez Sigismund Walter Hempel, dont une série de tableaux de femmes nues et lascives, sur un fond ornemental richement décoré, sont modestement estimés l'unité, 15 000 F et 40 000 F chaque. Symbolisme toujours avec List, plus connu pour ses portraits, mais dont les paysages à dominante bleue sont de plus en plus appréciés. Il se pourrait que le Lutzerzer à l'approche de l'orage connaisse le même succès que la Vue sur le Lutzerzer, vendue 830 000 F il y a un peu plus d'un an. Enfin, un dessin à l'encre de Schiele, qui représente un masque cadavérique, est évalué entre 15 000 F et 20 000 F.

La vente devrait confirmer les bons résultats qu'ont obtenus les œuvres de Klimt et de Schiele depuis une dizaine d'années. La cote de Schiele a décollé, dépassant sensiblement celle de son aîné. Mais cette vente devrait aussi être l'occasion de découvrir les autres peintres viennois, moins connus hors de leurs frontières.

ALICE SEDAR.

La CNCL fixe les règles de programmation du télé-achat

C'est Pierre Bellemare qui sera content ! La bataille du télé-achat, qui l'avait opposé, lui, l'animateur du « Magazine de l'objet », sur TF 1, à la CNCL, est pratiquement gagnée. Ironie du sort : c'est même à la Commission qu'est revenu la tâche ingrate de définir les règles de cette pratique qu'elle réprobat ! Une charge imposée par le Parlement à la suite d'une vote-face qui a transformé une proposition de loi visant à interdire les opérations de télé-achat sur les chaînes privées non soumises à péage en une loi promulguée le 6 janvier autorisant, sur l'ensemble des chaînes privées, « les opérations de télé-promotion avec offre de vente (Le Monde du 23 décembre) ».

La Commission a donc établi un « projet de décret fixant les règles de programmation des émissions dites de télé-achat », qui entrera en vigueur le 6 février, jour où la loi sera publiée au Journal officiel. Faute de mieux, la Commission a visiblement cherché un compromis pour satisfaire les intérêts divergents, et souvent contradictoires, des intéressés consultés : les chaînes de télévision et les sociétés de distribution (favorables au télé-achat), les entreprises de presse écrite et les associations de consommateurs (plutôt hostiles).

La CNCL rappelle tout d'abord que la réglementation ne concerne que les chaînes de télévision privées diffusées par voie hertzienne (nationales ou régionales), les radios et télévisions par satellite, les services de vidéographie (Antiope, par exemple) et les réseaux câblés. En sont exclus, en revanche, les chaînes publiques (dont le cahier des charges ne permet pas l'ouverture de services de télé-achat) ainsi que Canal Plus, auquel le gouvernement envisage cependant d'étendre le régime défini par la CNCL. Celle-ci n'a pas voulu faire de distinction entre les chaînes diffusant en clair et les chaînes cryptées, en estimant que leurs missions générales sont de même nature.

Préférant le terme de « canalisation » à celui de « monopolisation » du télé-achat, M. Pierre Huet, chargé du dossier à la CNCL, a commenté, devant la presse le 4 février, les principales dispositions prises à l'encontre d'un type d'émission qui, « par son élément commercial, n'entre pas dans la définition générale des programmes dont l'objet est de distraire, informer ou éduquer ».

Multitude de candidats français et étrangers pour la reprise du groupe Marie-France

Le marché français des magazines décline les appétits des groupes de presse. Avec mille deux cent vingt-trois titres spécialisés distribués par les MNPP et une augmentation régulière des recettes publicitaires (11 % de plus en 1986), la France offre une riche palette.

Le dépôt de bilan de la société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF) qui édite Marie-France et Point de vue (aujourd'hui et de Femme pratique (EDIFAP) fournit la preuve qu'un nouveau champ de bataille s'ouvre là. Prononcé en début de semaine (Le Monde du 4 février) et alors que le tribunal de commerce de Paris doit examiner le vendredi 5 février, le dépôt de bilan du groupe contrôlé par M^{me} Françoise Fabre et M. Maurice Brébart a été aussitôt suivi d'une salve de candidatures à sa reprise.

Ces candidats sont à la fois des groupes de presse français mais surtout étrangers. Certains souhaitent reprendre l'un ou l'autre des deux titres dans le cadre de la SOPEFF, tandis que d'autres se portent candidats à la reprise de l'ensemble du groupe (SOPEFF, EDIFAP, mais aussi l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort, en dépôt de bilan depuis la mi-décembre 1987).

Le groupe Havas a ainsi déclaré « examiner avec intérêt la possibilité de se porter reprenneur » de Marie-France et de Point de vue. Le groupe Bayard-Presses lui, l'indépendant tout à fait Marie-France, en rappelant la « proximité » de ce titre créé au lendemain de la seconde guerre mondiale au sein du groupe Amaury (avec l'aide de l'Action catholique générale des femmes) avec ses propres publications. Les négociations entre Bayard-Presses et la SOPEFF datent, il est vrai, de décembre dernier.

Quant aux groupes de presse étrangers, ils sont loin d'être absents de cette compétition. Le groupe suisse Ringier, qui a lancé avec succès son « mensuel européen » Ensis en 1987, manifeste un intérêt très fort pour Point de vue-Images du monde, en notant « la synergie possible de ce titre avec son homologue helvétique Gildespost, qui diffuse à cent quatre-vingt-cinq exemplaires ». Les groupes de presse ouest-allemands Burda et Bauer, dont l'implantation en France pourrait être renforcée par l'acquisition de la totalité de la SOPEFF, sont aussi sur les rangs. Enfin, Maxwell Média France, s'est aussi intéressée au dossier de Marie-France, mais a finalement opté pour une position d'observateur.

Le tribunal de commerce aura fort à faire pour choisir l'heureux élu. Après avoir décidé d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation. Il lui faudra décider entre une reprise partielle ou totale du groupe. Mais il devra aussi prendre en compte le dossier brillant de l'imprimerie de Maisons-Alfort. Le Syndicat du livre COT a, en effet, manifesté le jeudi 4 février afin de réclamer « une solution impliquant une prise en compte globale des titres » de l'imprimerie.

YVES-MARIE LABÉ.

A l'Olympia

Le son antillais de Philippe Lavil

Descendant d'une famille de békés de la Martinique, Philippe Lavil a cultivé le tempérament insulaire, singulièrement une image de diétète, depuis son arrivée dans la chanson au début des années 70. Son aventure en dents de scie le mène à l'Olympia après le succès au Top 50 de la chanson croquée Kolé Séré.

Le meilleur de lui-même, Philippe Lavil le donne dans les musiques « physiques » à danser des Antilles. Lavil chante avec la nonchalance requise, soit en solo, soit avec ses choristes originaires, bien sûr, des îles, soit encore avec le chœur du groupe Malivo, venu en invité. En guise d'extraits, il nous offre une étonnante imitation de Julien Clerc, au cœur en partie insulaire, comme lui.

C. F.

* Olympia, les 5 et 6 février, à 20 h 30.

PREMIERE CE SOIR

BOUFFES PARISIENS

JEAN MARAIS
XAVIER DELUC
RAYMOND GEROME
BACCHUS
de JEAN COCTEAU

THEATRE ARTISTIC ATHEVAINS

LES RACINES DE LA HAINE ou l'enfance d'Hitler de Niklas RADSTROM Mise en scène Stéphanie LOIK

« D'une grande acuité historique, le spectacle explore beaucoup mais ne perd pas de vue l'essentiel. Stéphanie Loik a réussi une réussite qui lui fait honneur. » - Libération

CHIAP VÊTIR CEUX QUI SONT NUS Luigi Pirandello • RENÉ LOYON

EXPOSITIONS

Zoran Music au Centre Georges-Pompidou

Croquis de Dachau

De ces croquis, une quarantaine a été présentée, qui n'a qu'un sujet, la mort. Moins les moyens de la mort, même si Musée a acquis des pendaisons et des fours oratoires, que la mort elle-même, de ces entassements de corps squelettiques, allongés sous des bâches ou dans des bières où l'on en rangeait plusieurs ensemble, par commodité. Musée les a figurés de tout près, nus et désarticulés, et l'on ne voit pas ces fagots de cadavres aux membres minces et tordus comme des branches sans racines, l'épave d'un monde qui se désintègre, réellement. Le style du dessin, l'ascétisme contraint du procédé, la dette de Musée envers Goya, qu'il avait étudié à Madrid avant la guerre, tout cela ne fait que contribuer à la force tragique de chaque croquis.

Ayant connu cette torture, Musée, de retour à Venise après guerre, a repris son œuvre presque au point où l'avait abandonnée. Il a recon-

mencé à chercher sa manière entre réminiscences d'art populaire et courants européens contemporains, français ou viennois. Paysagiste allusif, plus abstrait, il s'est fixé un idéal d'équilibre discret et de graphisme qui glisse sur la feuille et y dépose à peine une tache ou l'amorce d'un trait. Peintre abstrait, Musée l'est ainsi devenu tout au long des années 50 et 60, et avec un succès peu douteux. Puis il est revenu à la figure pour dessiner de nouveaux morts et des visions à peine transposées de ce qu'il avait subi, ne pouvant exorciser celle de son aîné. Mais cette œuvre devait aussi être l'occasion de découvrir les autres peintres viennois, moins connus hors de leurs frontières.

PHILIPPE DAGEN.

* Cabinet d'Art, graphique, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 20 mars.

CINÉMA

Les Anglais à la Cinémathèque

Du 23 février 1988 au 31 janvier 1989, pendant un an, à raison d'un film par jour, la Cinémathèque française, en collaboration avec le National Film Archive du British Institute et le British Council, présentera une rétrospective du cinéma britannique.

La soirée d'ouverture, le 23 février, présentera Blackmail de Alfred Hitchcock (1929) dans une version sonore. Le programme de l'année couvrira ensuite neuf directions : de 24 février au 16 mars, les films produits par Michael Balcon. De 17 mars au 22 avril, la tradition littéraire. Du 23 avril au 30 avril, les pionniers. En mai, l'école documentaire des années 50. En juin, le courant réaliste dans les films de fiction. En juillet et août, la comédie musicale. De septembre à mi-octobre, les « valeurs » britanniques. De mi-octobre à fin décembre, les polars et l'épouvante. En janvier 1989, enfin, les nouveaux vents.

Cette rétrospective est précédée de l'intégrale de l'œuvre de deux cinéastes srilankais, Lester James Peries et Sumitra Peries. (Tous les jours à 15 heures et à 21 heures jusqu'au 20 février.)

« Quatre siècles de chance » à l'Hôtel de la Monnaie

Les chemins de la fortune

Depuis Louis XIV, l'Etat propose aux Français mille façons de faire fortune. Mais lui n'est jamais perdant.

Si le Roi-Soleil a institué, le 11 mai 1700, la première loterie d'Etat, c'est à François I^{er} et à son édile de Châteauneuf (15 mai 1539) que l'on doit l'introduction de cette forme de jeu en France, sur des modèles italiens. « Pendant que mes sujets s'y livrent, estimait le vainqueur de Marignan, ils oublieront fort à propos de s'injurier, de se battre et de blasphémer Dieu. » Interdit sous la Révolution, rétabli par le Directoire (loi du 9 ventôse an VI), réplémentaire par Napoléon, qui installe de nouvelles « roues de la fortune » dans les pays conquis, les loteries sont de nouveau supprimées par la monarchie de juillet le 31 mai 1836, à l'exception de celles « exclusivement destinées à des actes de bienfaisance ou à l'encouragement des arts ».

Il faudra attendre près d'un siècle pour que la loi du 31 mai 1933 recrée une « Loterie nationale » au profit des anciens combattants et des victimes des calamités agricoles. Le premier tirage, qui a eu lieu devant un public en effervescence le 7 novembre 1933, a été filmé par les actualités Gaumont : on peut visionner cet étonnant document à l'Hôtel de la Monnaie (1), ainsi qu'une interview du gagnant du gros lot (5 millions de francs de l'époque), resté célèbre, M. Paul Bonhours, confiseur à Tarascon, accueilli à Paris comme un vainqueur du Tour de France cycliste.

On découvre beaucoup d'autres choses dans les trois salles réservées à cette exposition intitulée « Quatre

siècles de chance » et organisée par la Loterie nationale. Elle est la plus spectaculaire : une sphère du tirage de 1933, une gigantesque corne d'abondance, un gros cochon électrique, un jeu de petits chevaux, une roue en tôle peinte, au milieu de tous les porte-bonheur possibles (du fer à cheval au trèfle à quatre feuilles) et de très diverses formes de loterie. Loteries avec des, comme le jeu des juifs ou de la chouette ; à tirage, comme le biribi, la cavagnole ou le loto-dauphin, inventé, dit-on, par Louis XVI pour l'amusement de son fils ; loteries de comptoir, comme la roue de la fortune ; loteries foraines et d'autres encore, comme le jeu aimanté du hanneton magique, le jeu de l'araignée mystérieuse, la cloche à répétition ou la poussée bonnaventure.

Tapisseries, tableaux, estampes, dessins, affiches témoignent aussi de ces quatre siècles de chance : du fameux marchand d'oubliées (« Mettez vos malheurs dans l'oubli, voilà la marchand ») à la laiterie et le pot au lot », en passant par les affiches de la Loterie nationale de 1940 à 1944. Les tirages, qui se déroulaient alors au profit du Secours national, portent ces noms : tranche des bombes vitaminées, tranche de biscuits casés, tranche des ciseaux rouillants.

Le catalogue de l'exposition se clôt par un savoureux texte de Sacha Guity, qui défend la moralité du jeu : « Le jeu ne quérir de rien ? Alors donc ! Il guérir du jeu et il est seul à pouvoir le faire. Qu'est-ce que vous voulez lui demander de plus ! »

MICHEL CASTANG.

(1) Jusqu'au 14 février, tous les jours, de 12 heures à 18 heures, 11, quai de Conti, 75006 Paris.

La Caravelle

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AMÈS NUËS. Théâtre Essart (42-78-46-21), 19 h 30.
LE ROI LEAR. Théâtre de la Cour (45-86-53-02), 20 h 30.
UN OUVRAGE DE DAMES. Blanc-Manteaux (48-87-15-84), 22 h 30.
LE CHANT PROFOND DU YIDDISHLAND. Café de la danse (43-57-05-35), 21 h 15.
DES SENTIMENTS SOUDAINS. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), 20 h 45.
BACCHUS. de Jean Cocteau. Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-97-03), 20 h 30.
MCHOUGA MABOUL. Espace Kiran (43-73-50-25), 21 h.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-43-17).
 O Les Blés d'empire: 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERBAU (42-06-77-71). Les Cahiers-tango: 20 h 30.
ARCAÏNE (43-38-19-70). La Veuve: 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). O 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAÏNE (48-06-36-02). Les Racines de la haute enfance d'Hitler: 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Rosal, maître de Douce Nuit: 20 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-43-67-27). Salle C. Bernard. Aglaé et Sélyette: 20 h 30.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIX^e ET ASTELLE THÉÂTRE (42-38-35-33). O Trois sous pour mes dentons: 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-38-34). O 10 h 30.
CARTOUCHE ET ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anomique II: 20 h 30.
CARTOUCHE ET ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). O Volpone ou le roman: 20 h 30.
CARTOUCHE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L. O La Veuve à la fourche: 20 h 30. O Les Pragmatiques: 20 h 30.
CARTOUCHE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves: 18 h 30.
CHAPTEAU ANNIE-FRATTELINI (43-45-20-20). Femmes de cirque: 20 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat: 20 h 30. La Galerie. Les Derniers Baisés: 20 h 30. Les Rencontres. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Piers Tristán: 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Revue d'actualité: 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît: 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust: 20 h 45.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Cassova ou la Disipation: 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. O Entrée: 20 h 30.
DALINOÛ (42-61-69-14). Monsieur Matur: 21 h.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-36-47-47). O S.O.S.: 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres: 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire: 22 h.
EDOUARD-VI SACRA GUTRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses: 20 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-42-35-00). O Le Jour de la limace: 20 h 30.
ESPACE KIRAN (45-73-50-25). O Au-delà du jardin: 21 h.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Volez sans issue et la Déchirure: 18 h 30.
ESSAÏON DE PARIS (42-78-46-42). Salle L. Le Prince des rats: 21 h.
FONTAINE (48-74-40-01). O Au secours, tout va bien!: 21 h.

GAITÉ-MONTFARNASSE (43-22-16-18). O L'Éloignement: 21 h.
GALLERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-43-51). You're good now Charlie Brown: 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Crime et Châtiment: 20 h 30.
GUICHET MONTFARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir: 19 h. La Colombie + Aux abysses: 20 h 30.
GYMNASÉ MARIE-BELL (42-46-79-79). O La Métamorphose: 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice égarée: 19 h 30. La Leçon: 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall): 21 h.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véra: 22 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Astérix: 20 h 30.
LES DÉCHARGÉS (43-36-00-02). O L'Étonnante Famille Brocante: 21 h.
LUCERNAÏRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre nat. Paroisses en comm. d'un créateur à un autre: 20 h. Nous, Thé et Vincent Van Gogh: 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince: 20 h. Veuve maritimaire cherche catholique chaste: 21 h 15.
MADELEINE (42-63-07-09). Les Fies de Jean Teau: 21 h.
MARIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours: 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-50). Line ou le premier: 20 h 30. O Fina la comédie: 21 h 45.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha: 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Mentuse: 21 h.
MATHURINS (42-45-90-00). Monsieur Vénu ou le Rêve fou de Louis II de Bavière: 20 h 30.
MICHEL (43-65-35-02). La Chambre d'am: 21 h 15.
MICHOUDÈRE (42-46-26-94). Show André Lamy L'Ami Public N°1: 20 h 30.
MOGADOR (43-45-28-80). Cabaret: 20 h 30.
MONTFARNASSE (43-22-77-74). Le Secret: 21 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Syl: 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). O Les Sept Miracles de Jésus: 18 h. O Les trois pas comme les autres: 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur: 20 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis un cravat et j'en ai fait un psychologue: 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madelonne Prost à Paris: 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-80). O L'Affaire du courrier de Lyon: 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hémicourt ou la Résistance anarchiste: 20 h 30.
PORT SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe: 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). O Une passion dans le désert: 19 h. O Madame de la Carrière: 21 h.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). O Quincunx: 10 h 30. Éléphant Man: 20 h 30.
SAINTE-GEORGES (42-78-63-47). Drole de couple: 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Dires sur camp: 20 h 30.
STUDIO DES URUSINES (43-36-19-09). Haute Surveillance: 22 h 15.
THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Srazam Andir: 20 h 45.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagraut Dêre: 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule: 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-70-30-11). O La Légende de la Harpe: 20 h 45. Grand Théâtre. O Le Misanthrope: 20 h 30. Théâtre. O Veuve qui ouï sur mes dents: 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLONNE (43-70-30-11). O Le Paflo: 20 h 30.
THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (43-56-60-70). Grande salle. O Le Vallon: 20 h 30. Petite salle. O Une heure avec le Jardin de Tchekov: 18 h 30. Dialogue dans le maroc: 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). O Arrivez les filles: 18 h 30. Bruno Coppens: 20 h. Rik et Agnès le spectacle qui ruse: 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soie: 19 h. Profession initiateur: Et en plus...: 20 h 30. O L'aimé Brecht: 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-04). Le Rebelle: 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi: 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-35). Poèmes: 18 h 30. La maison accepte l'échec: 20 h 30.

LES DENTS DE LA MER 4. LA REVANCHE (A. v.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-U.S.A.). Forum Arco-Ciel, 1^{er} (40-97-53-74). La Pagode, 7 (47-05-12-15).
LES GENS DE DUBLIN (A. v.). Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57).
LES INNOCENTS (Fr.). Cité Beaubourg, 3 (42-71-52-36). Studio de la Harpe, 3 (46-34-25-52). UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
INTERVISTA (Fr.-U.S.A.). Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12). Publicis Saint-Germain, 6 (42-72-72-80). Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08). 14 Juillet Bastille, 11 (43-43-01-59).
LES DÉPUS (Fr.). George V, 6 (45-42-41-66). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). Bienvenue Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
LIASON FATALE (A. v.). Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57). Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30). George V, 6 (45-42-41-66). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
MA VIE DE CHIEN (Su. v.). Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12). 14 Juillet Bastille, 11 (43-43-01-59). Raciné Odéon, 6 (43-26-19-68). Gaumont Champs-Élysées, 6 (43-59-04-67). 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-99-79). 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-99-79). 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-99-79).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A. v.). Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
NOÛVEAU EN GALERIE (Fr.-Bel.). Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12).
PACTE AVEC UN TUEUR (A. v.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26). George V, 6 (45-42-41-66). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). Pathe Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
LE PROVISSEUR (A. v.). UGC Normandie, 9 (45-63-16-16). v.f. UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
ROBOCOP (A. v.). Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
SAXO (Fr.). Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12). Gaumont Odéon, 6 (42-25-10-30). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
LES AVENTURES DE CHATRAN. Film japonais de Masamori Hata. v.f. Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12). Gaumont Odéon, 6 (42-25-10-30).
LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takir Sabirov. v.f. Cosmos, 6 (45-44-25-02).
LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner. Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12). Gaumont Odéon, 6 (42-25-10-30).
RETOUR SUR TERRE. STAR. Film américain de Leonard Nimoy. v.f. Forum Arco-Ciel, 1^{er} (40-97-53-74). UGC Normandie, 9 (45-63-16-16).
EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessu. Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57). Brestagne, 6 (42-25-10-30). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04).
ENGRENAGES. Film américain de David Mamet. v.f. Cité Beaubourg, 3 (42-71-52-36). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore. v.f. Saint-Germain Village, 3 (46-33-30-30).

Vendredi 5 février

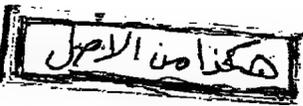
LES FILMS NOUVEAUX

63-20: Elysees Lincoln, 1^{er} (42-59-36-14). Sept Paroisses, 1^{er} (43-20-30-30).
LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takir Sabirov. v.f. Cosmos, 6 (45-44-25-02).
LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner. Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12). Gaumont Odéon, 6 (42-25-10-30).
RETOUR SUR TERRE. STAR. Film américain de Leonard Nimoy. v.f. Forum Arco-Ciel, 1^{er} (40-97-53-74). UGC Normandie, 9 (45-63-16-16).
EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessu. Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57). Brestagne, 6 (42-25-10-30). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04). Pathe Marignan, 11 (47-07-28-04).
ENGRENAGES. Film américain de David Mamet. v.f. Cité Beaubourg, 3 (42-71-52-36). UGC Convention, 15 (45-44-25-02).
GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore. v.f. Saint-Germain Village, 3 (46-33-30-30).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). Crainquabili (1922), de Jacques Feyder, 18 h; Paix qui dort (1923), de René Clair, 16 h; Les Filles (1978, v.a.), de Sumatra Paris, 19 h; Les Silences de cœur (1958, v.a.), de Lester James Peries, 21 h.
SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU. Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: la Muechacha de las bragas de oro (1980, v.a.), de Vicente Aranda, 18 h 30; Le Cour de platoon (1985, v.a.), de José Luis García Sánchez, 17 h 30; In Colmena (1985, v.a.), de Mario Camus, 20 h 30.
Les exclusivités
ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40).
LES AILES DU DESIR (Fr.-All. v.a.). Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12); Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18); Gaumont Colisée, 6 (43-59-28-46); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v.a.). Les Trois Bulzes, 9 (45-61-10-60); L'Entreprise, 14 (45-43-41-63); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
L'ARRÊT DU DESIR (Sov. v.a.). Cosmos, 6 (45-44-25-02); La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.). Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26); Saint-Michel, 9 (43-26-79-17); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
CHAMBRE AVEC VUE. (Brit. v.a.). La Triomphe, 8 (45-42-45-76).
CORBA VERDE (All. v.a.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 9 (43-59-92-82).
CORDES ET DISCORDS (A. v.). George V, 6 (45-42-41-66); Trois Paroisses, 1^{er} (43-20-30-19).
CROCODILE DUNDEE (Aust. v.f.). Pathe Française, 9 (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.). Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Paroisses, 1^{er} (43-35-30-40); Gaumont Alléa, 1^{er} (43-27-84-50).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.). Locomotive, 6 (45-44-25-02).
ANGE GARDIEN (Yong. v



Radio-télévision

Dimanche 7 février

TF 1
 7.00 **Bonjour France**, bonjour l'équipe. Journal présenté par Jean Offredo, en direct des Pyrénées.
 8.20 **Nicolas le jardinier**. 8.30 De la cave au grenier. 9.02 **Dorothée dimanche**. Dessins animés; sketches; Pas de pitié pour les croissants. 10.00 **Série: Tarzan**. La justice des dieux.
 10.50 **Dorothée dimanche** (suite).
 11.00 **Les amoureux du monde**. Emission de Marilyn de La Grange et Antoine Reille. Tu seras un singe. 11.30 **Magazine d'Auto-motocycle**. Spécial Alain Prost. 12.10 **Journal**. 12.25 **En direct des Ors**. 13.00 **Journal**. 13.20 **Série: Starsky et Hutch**. Traqu岸ard (1^{er} partie). 14.20 **Jes: Le juste prix**. Présenté par Max Meynier et Harold Kay. 15.25 **Télé**. 15.40 **Variétés: A la folle**. Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Kassav, Nicole Croisille, Catherine Lara, Mikhaïl Rudy et la cascadeur Rémy Riou. 16.10 **Journal**. 16.30 **Série: La canaque**. De Jean Canolle, avec Marie Villalobos, Jean-Pierre Darras, Franck Formand. 19.00 **Magazine: 7 sur 7**. Emission d'Anne Sinclair. Invités: Françoise Giroud, 19.55 **Loto sportif**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo**. 20.35 **Table vert**. 20.40 **Clémas: La Bessée qui venait du froid** (Film français de Charles Nemes (1983). Avec Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Sophie Brouqui. Un publicitaire en voyage conclut un mariage blanc avec une jeune Polonoise désireuse de passer à l'Ouest. Mais, très vite, se prend au jeu et l'émotion mène à la bonne action. *Membre de l'équipe du Splendid*, Charles Nemes, pour son second film, a choisi une histoire partiellement autobiographique. Sous le charme de sa femme, il se livre à une réflexion plus grave sur la liberté et les modes de vie en Occident. 22.25 **Magazine: Un soir**. Présenté par Nicolas Hulot. Au sommaire: François Damiens, guide de l'Agave de Dint; le Carreau, champion de ski nautique sur pieds; Gregory Riffi, cascadeur; La course aux pylônes; Atlantide. 23.30 **Sport dimanche soir**. 0.15 **Journal**.

FR 3
 7.00 **Bonjour France**, bonjour l'équipe. Journal présenté par Jean Offredo, en direct des Pyrénées.
 8.20 **Nicolas le jardinier**. 8.30 De la cave au grenier. 9.02 **Dorothée dimanche**. Dessins animés; sketches; Pas de pitié pour les croissants. 10.00 **Série: Tarzan**. La justice des dieux.
 10.50 **Dorothée dimanche** (suite).
 11.00 **Les amoureux du monde**. Emission de Marilyn de La Grange et Antoine Reille. Tu seras un singe. 11.30 **Magazine d'Auto-motocycle**. Spécial Alain Prost. 12.10 **Journal**. 12.25 **En direct des Ors**. 13.00 **Journal**. 13.20 **Série: Starsky et Hutch**. Traqu岸ard (1^{er} partie). 14.20 **Jes: Le juste prix**. Présenté par Max Meynier et Harold Kay. 15.25 **Télé**. 15.40 **Variétés: A la folle**. Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Kassav, Nicole Croisille, Catherine Lara, Mikhaïl Rudy et la cascadeur Rémy Riou. 16.10 **Journal**. 16.30 **Série: La canaque**. De Jean Canolle, avec Marie Villalobos, Jean-Pierre Darras, Franck Formand. 19.00 **Magazine: 7 sur 7**. Emission d'Anne Sinclair. Invités: Françoise Giroud, 19.55 **Loto sportif**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo**. 20.35 **Table vert**. 20.40 **Clémas: La Bessée qui venait du froid** (Film français de Charles Nemes (1983). Avec Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Sophie Brouqui. Un publicitaire en voyage conclut un mariage blanc avec une jeune Polonoise désireuse de passer à l'Ouest. Mais, très vite, se prend au jeu et l'émotion mène à la bonne action. *Membre de l'équipe du Splendid*, Charles Nemes, pour son second film, a choisi une histoire partiellement autobiographique. Sous le charme de sa femme, il se livre à une réflexion plus grave sur la liberté et les modes de vie en Occident. 22.25 **Magazine: Un soir**. Présenté par Nicolas Hulot. Au sommaire: François Damiens, guide de l'Agave de Dint; le Carreau, champion de ski nautique sur pieds; Gregory Riffi, cascadeur; La course aux pylônes; Atlantide. 23.30 **Sport dimanche soir**. 0.15 **Journal**.

FR 5
 7.00 **Bonjour France**, bonjour l'équipe. Journal présenté par Jean Offredo, en direct des Pyrénées.
 8.20 **Nicolas le jardinier**. 8.30 De la cave au grenier. 9.02 **Dorothée dimanche**. Dessins animés; sketches; Pas de pitié pour les croissants. 10.00 **Série: Tarzan**. La justice des dieux.
 10.50 **Dorothée dimanche** (suite).
 11.00 **Les amoureux du monde**. Emission de Marilyn de La Grange et Antoine Reille. Tu seras un singe. 11.30 **Magazine d'Auto-motocycle**. Spécial Alain Prost. 12.10 **Journal**. 12.25 **En direct des Ors**. 13.00 **Journal**. 13.20 **Série: Starsky et Hutch**. Traqu岸ard (1^{er} partie). 14.20 **Jes: Le juste prix**. Présenté par Max Meynier et Harold Kay. 15.25 **Télé**. 15.40 **Variétés: A la folle**. Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Kassav, Nicole Croisille, Catherine Lara, Mikhaïl Rudy et la cascadeur Rémy Riou. 16.10 **Journal**. 16.30 **Série: La canaque**. De Jean Canolle, avec Marie Villalobos, Jean-Pierre Darras, Franck Formand. 19.00 **Magazine: 7 sur 7**. Emission d'Anne Sinclair. Invités: Françoise Giroud, 19.55 **Loto sportif**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo**. 20.35 **Table vert**. 20.40 **Clémas: La Bessée qui venait du froid** (Film français de Charles Nemes (1983). Avec Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Sophie Brouqui. Un publicitaire en voyage conclut un mariage blanc avec une jeune Polonoise désireuse de passer à l'Ouest. Mais, très vite, se prend au jeu et l'émotion mène à la bonne action. *Membre de l'équipe du Splendid*, Charles Nemes, pour son second film, a choisi une histoire partiellement autobiographique. Sous le charme de sa femme, il se livre à une réflexion plus grave sur la liberté et les modes de vie en Occident. 22.25 **Magazine: Un soir**. Présenté par Nicolas Hulot. Au sommaire: François Damiens, guide de l'Agave de Dint; le Carreau, champion de ski nautique sur pieds; Gregory Riffi, cascadeur; La course aux pylônes; Atlantide. 23.30 **Sport dimanche soir**. 0.15 **Journal**.

Vendredi 5 février

TF 1
 20.40 **Variétés: Les voix et les autres**. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Charles Aznavour, Indochine, Jean Lapointe, Xavier Deluc, Eddy Mitchell, Vaya con Dios, Michel Jonasz, Mylène Farmer, Pierre Favre, Anthony Delon, Elsa, Johnny Clegg, Michèle Torr, Richard Gotainer, Charles Vasez, Jacqueline Maillan, Sylvie Joly. 22.40 **Football**. (En direct de Monaco) match international amical: France-Autriche ou France-Maroc. 0.25 **Journal**. 0.35 **La Bourse**. 0.40 **Série: Les chevaliers**.

FR 3
 20.40 **Variétés: Les voix et les autres**. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Charles Aznavour, Indochine, Jean Lapointe, Xavier Deluc, Eddy Mitchell, Vaya con Dios, Michel Jonasz, Mylène Farmer, Pierre Favre, Anthony Delon, Elsa, Johnny Clegg, Michèle Torr, Richard Gotainer, Charles Vasez, Jacqueline Maillan, Sylvie Joly. 22.40 **Football**. (En direct de Monaco) match international amical: France-Autriche ou France-Maroc. 0.25 **Journal**. 0.35 **La Bourse**. 0.40 **Série: Les chevaliers**.

FR 5
 20.40 **Variétés: Les voix et les autres**. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Charles Aznavour, Indochine, Jean Lapointe, Xavier Deluc, Eddy Mitchell, Vaya con Dios, Michel Jonasz, Mylène Farmer, Pierre Favre, Anthony Delon, Elsa, Johnny Clegg, Michèle Torr, Richard Gotainer, Charles Vasez, Jacqueline Maillan, Sylvie Joly. 22.40 **Football**. (En direct de Monaco) match international amical: France-Autriche ou France-Maroc. 0.25 **Journal**. 0.35 **La Bourse**. 0.40 **Série: Les chevaliers**.

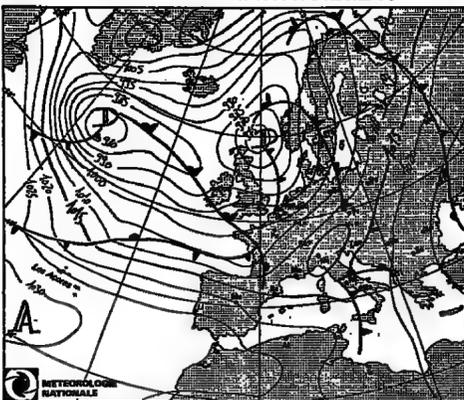
Samedi 6 février

TF 1
 13.15 **Magazine: Reportage**. De Michèle Cozza et Jean-Claude Paris. Sommaire: Le Tango; Catherine Deshayes en Reportage; Adrien vers 14.55 **La Une est à vous**. Les téléspectateurs choisissent un télexim à la carte. 15.30 **Série: Coup double**. 16.30 **La Une est à vous** (suite). 16.50 **Télé** à l'heure. 17.15 **Télé** à l'heure. 17.30 **Journal**. 17.45 **Journal**. 17.55 **Journal**. 18.05 **Journal**. 18.15 **Journal**. 18.25 **Journal**. 18.35 **Journal**. 18.45 **Journal**. 18.55 **Journal**. 19.05 **Journal**. 19.15 **Journal**. 19.25 **Journal**. 19.35 **Journal**. 19.45 **Journal**. 19.55 **Journal**. 20.05 **Journal**. 20.15 **Journal**. 20.25 **Journal**. 20.35 **Journal**. 20.45 **Journal**. 20.55 **Journal**. 21.05 **Journal**. 21.15 **Journal**. 21.25 **Journal**. 21.35 **Journal**. 21.45 **Journal**. 21.55 **Journal**. 22.05 **Journal**. 22.15 **Journal**. 22.25 **Journal**. 22.35 **Journal**. 22.45 **Journal**. 22.55 **Journal**. 23.05 **Journal**. 23.15 **Journal**. 23.25 **Journal**. 23.35 **Journal**. 23.45 **Journal**. 23.55 **Journal**. 0.05 **Journal**. 0.15 **Journal**. 0.25 **Journal**. 0.35 **Journal**. 0.45 **Journal**. 0.55 **Journal**. 1.05 **Journal**. 1.15 **Journal**. 1.25 **Journal**. 1.35 **Journal**. 1.45 **Journal**. 1.55 **Journal**. 2.05 **Journal**. 2.15 **Journal**. 2.25 **Journal**. 2.35 **Journal**. 2.45 **Journal**. 2.55 **Journal**. 3.05 **Journal**. 3.15 **Journal**. 3.25 **Journal**. 3.35 **Journal**. 3.45 **Journal**. 3.55 **Journal**. 4.05 **Journal**. 4.15 **Journal**. 4.25 **Journal**. 4.35 **Journal**. 4.45 **Journal**. 4.55 **Journal**. 5.05 **Journal**. 5.15 **Journal**. 5.25 **Journal**. 5.35 **Journal**. 5.45 **Journal**. 5.55 **Journal**. 6.05 **Journal**. 6.15 **Journal**. 6.25 **Journal**. 6.35 **Journal**. 6.45 **Journal**. 6.55 **Journal**. 7.05 **Journal**. 7.15 **Journal**. 7.25 **Journal**. 7.35 **Journal**. 7.45 **Journal**. 7.55 **Journal**. 8.05 **Journal**. 8.15 **Journal**. 8.25 **Journal**. 8.35 **Journal**. 8.45 **Journal**. 8.55 **Journal**. 9.05 **Journal**. 9.15 **Journal**. 9.25 **Journal**. 9.35 **Journal**. 9.45 **Journal**. 9.55 **Journal**. 10.05 **Journal**. 10.15 **Journal**. 10.25 **Journal**. 10.35 **Journal**. 10.45 **Journal**. 10.55 **Journal**. 11.05 **Journal**. 11.15 **Journal**. 11.25 **Journal**. 11.35 **Journal**. 11.45 **Journal**. 11.55 **Journal**. 12.05 **Journal**. 12.15 **Journal**. 12.25 **Journal**. 12.35 **Journal**. 12.45 **Journal**. 12.55 **Journal**. 13.05 **Journal**. 13.15 **Journal**. 13.25 **Journal**. 13.35 **Journal**. 13.45 **Journal**. 13.55 **Journal**. 14.05 **Journal**. 14.15 **Journal**. 14.25 **Journal**. 14.35 **Journal**. 14.45 **Journal**. 14.55 **Journal**. 15.05 **Journal**. 15.15 **Journal**. 15.25 **Journal**. 15.35 **Journal**. 15.45 **Journal**. 15.55 **Journal**. 16.05 **Journal**. 16.15 **Journal**. 16.25 **Journal**. 16.35 **Journal**. 16.45 **Journal**. 16.55 **Journal**. 17.05 **Journal**. 17.15 **Journal**. 17.25 **Journal**. 17.35 **Journal**. 17.45 **Journal**. 17.55 **Journal**. 18.05 **Journal**. 18.15 **Journal**. 18.25 **Journal**. 18.35 **Journal**. 18.45 **Journal**. 18.55 **Journal**. 19.05 **Journal**. 19.15 **Journal**. 19.25 **Journal**. 19.35 **Journal**. 19.45 **Journal**. 19.55 **Journal**. 20.05 **Journal**. 20.15 **Journal**. 20.25 **Journal**. 20.35 **Journal**. 20.45 **Journal**. 20.55 **Journal**. 21.05 **Journal**. 21.15 **Journal**. 21.25 **Journal**. 21.35 **Journal**. 21.45 **Journal**. 21.55 **Journal**. 22.05 **Journal**. 22.15 **Journal**. 22.25 **Journal**. 22.35 **Journal**. 22.45 **Journal**. 22.55 **Journal**. 23.05 **Journal**. 23.15 **Journal**. 23.25 **Journal**. 23.35 **Journal**. 23.45 **Journal**. 23.55 **Journal**. 0.05 **Journal**. 0.15 **Journal**. 0.25 **Journal**. 0.35 **Journal**. 0.45 **Journal**. 0.55 **Journal**. 1.05 **Journal**. 1.15 **Journal**. 1.25 **Journal**. 1.35 **Journal**. 1.45 **Journal**. 1.55 **Journal**. 2.05 **Journal**. 2.15 **Journal**. 2.25 **Journal**. 2.35 **Journal**. 2.45 **Journal**. 2.55 **Journal**. 3.05 **Journal**. 3.15 **Journal**. 3.25 **Journal**. 3.35 **Journal**. 3.45 **Journal**. 3.55 **Journal**. 4.05 **Journal**. 4.15 **Journal**. 4.25 **Journal**. 4.35 **Journal**. 4.45 **Journal**. 4.55 **Journal**. 5.05 **Journal**. 5.15 **Journal**. 5.25 **Journal**. 5.35 **Journal**. 5.45 **Journal**. 5.55 **Journal**. 6.05 **Journal**. 6.15 **Journal**. 6.25 **Journal**. 6.35 **Journal**. 6.45 **Journal**. 6.55 **Journal**. 7.05 **Journal**. 7.15 **Journal**. 7.25 **Journal**. 7.35 **Journal**. 7.45 **Journal**. 7.55 **Journal**. 8.05 **Journal**. 8.15 **Journal**. 8.25 **Journal**. 8.35 **Journal**. 8.45 **Journal**. 8.55 **Journal**. 9.05 **Journal**. 9.15 **Journal**. 9.25 **Journal**. 9.35 **Journal**. 9.45 **Journal**. 9.55 **Journal**. 10.05 **Journal**. 10.15 **Journal**. 10.25 **Journal**. 10.35 **Journal**. 10.45 **Journal**. 10.55 **Journal**. 11.05 **Journal**. 11.15 **Journal**. 11.25 **Journal**. 11.35 **Journal**. 11.45 **Journal**. 11.55 **Journal**. 12.05 **Journal**. 12.15 **Journal**. 12.25 **Journal**. 12.35 **Journal**. 12.45 **Journal**. 12.55 **Journal**. 13.05 **Journal**. 13.15 **Journal**. 13.25 **Journal**. 13.35 **Journal**. 13.45 **Journal**. 13.55 **Journal**. 14.05 **Journal**. 14.15 **Journal**. 14.25 **Journal**. 14.35 **Journal**. 14.45 **Journal**. 14.55 **Journal**. 15.05 **Journal**. 15.15 **Journal**. 15.25 **Journal**. 15.35 **Journal**. 15.45 **Journal**. 15.55 **Journal**. 16.05 **Journal**. 16.15 **Journal**. 16.25 **Journal**. 16.35 **Journal**. 16.45 **Journal**. 16.55 **Journal**. 17.05 **Journal**. 17.15 **Journal**. 17.25 **Journal**. 17.35 **Journal**. 17.45 **Journal**. 17.55 **Journal**. 18.05 **Journal**. 18.15 **Journal**. 18.25 **Journal**. 18.35 **Journal**. 18.45 **Journal**. 18.55 **Journal**. 19.05 **Journal**. 19.15 **Journal**. 19.25 **Journal**. 19.35 **Journal**. 19.45 **Journal**. 19.55 **Journal**. 20.05 **Journal**. 20.15 **Journal**. 20.25 **Journal**. 20.35 **Journal**. 20.45 **Journal**. 20.55 **Journal**. 21.05 **Journal**. 21.15 **Journal**. 21.25 **Journal**. 21.35 **Journal**. 21.45 **Journal**. 21.55 **Journal**. 22.05 **Journal**. 22.15 **Journal**. 22.25 **Journal**. 22.35 **Journal**. 22.45 **Journal**. 22.55 **Journal**. 23.05 **Journal**. 23.15 **Journal**. 23.25 **Journal**. 23.35 **Journal**. 23.45 **Journal**. 23.55 **Journal**. 0.05 **Journal**. 0.15 **Journal**. 0.25 **Journal**. 0.35 **Journal**. 0.45 **Journal**. 0.55 **Journal**. 1.05 **Journal**. 1.15 **Journal**. 1.25 **Journal**. 1.35 **Journal**. 1.45 **Journal**. 1.55 **Journal**. 2.05 **Journal**. 2.15 **Journal**. 2.25 **Journal**. 2.35 **Journal**. 2.45 **Journal**. 2.55 **Journal**. 3.05 **Journal**. 3.15 **Journal**. 3.25 **Journal**. 3.35 **Journal**. 3.45 **Journal**. 3.55 **Journal**. 4.05 **Journal**. 4.15 **Journal**. 4.25 **Journal**. 4.35 **Journal**. 4.45 **Journal**. 4.55 **Journal**. 5.05 **Journal**. 5.15 **Journal**. 5.25 **Journal**. 5.35 **Journal**. 5.45 **Journal**. 5.55 **Journal**. 6.05 **Journal**. 6.15 **Journal**. 6.25 **Journal**. 6.35 **Journal**. 6.45 **Journal**. 6.55 **Journal**. 7.05 **Journal**. 7.15 **Journal**. 7.25 **Journal**. 7.35 **Journal**. 7.45 **Journal**. 7.55 **Journal**. 8.05 **Journal**. 8.15 **Journal**. 8.25 **Journal**. 8.35 **Journal**. 8.45 **Journal**. 8.55 **Journal**. 9.05 **Journal**. 9.15 **Journal**. 9.25 **Journal**. 9.35 **Journal**. 9.45 **Journal**. 9.55 **Journal**. 10.05 **Journal**. 10.15 **Journal**. 10.25 **Journal**. 10.35 **Journal**. 10.45 **Journal**. 10.55 **Journal**. 11.05 **Journal**. 11.15 **Journal**. 11.25 **Journal**. 11.35 **Journal**. 11.45 **Journal**. 11.55 **Journal**. 12.05 **Journal**. 12.15 **Journal**. 12.25 **Journal**. 12.35 **Journal**. 12.45 **Journal**. 12.55 **Journal**. 13.05 **Journal**. 13.15 **Journal**. 13.25 **Journal**. 13.35 **Journal**. 13.45 **Journal**. 13.55 **Journal**. 14.05 **Journal**. 14.15 **Journal**. 14.25 **Journal**. 14.35 **Journal**. 14.45 **Journal**. 14.55 **Journal**. 15.05 **Journal**. 15.15 **Journal**. 15.25 **Journal**. 15.35 **Journal**. 15.45 **Journal**. 15.55 **Journal**. 16.05 **Journal**. 16.15 **Journal**. 16.25 **Journal**. 16.35 **Journal**. 16.45 **Journal**. 16.55 **Journal**. 17.05 **Journal**. 17.15 **Journal**. 17.25 **Journal**. 17.35 **Journal**. 17.45 **Journal**. 17.55 **Journal**. 18.05 **Journal**. 18.15 **Journal**. 18.25 **Journal**. 18.35 **Journal**. 18.45 **Journal**. 18.55 **Journal**. 19.05 **Journal**. 19.15 **Journal**. 19.25 **Journal**. 19.35 **Journal**. 19.45 **Journal**. 19.55 **Journal**. 20.05 **Journal**. 20.15 **Journal**. 20.25 **Journal**. 20.35 **Journal**. 20.45 **Journal**. 20.55 **Journal**. 21.05 **Journal**. 21.15 **Journal**. 21.25 **Journal**. 21.35 **Journal**. 21.45 **Journal**. 21.55 **Journal**. 22.05 **Journal**. 22.15 **Journal**. 22.25 **Journal**. 22.35 **Journal**. 22.45 **Journal**. 22.55 **Journal**. 23.05 **Journal**. 23.15 **Journal**. 23.25 **Journal**. 23.35 **Journal**. 23.45 **Journal**. 23.55 **Journal**. 0.05 **Journal**. 0.15 **Journal**. 0.25 **Journal**. 0.35 **Journal**. 0.45 **Journal**. 0.55 **Journal**. 1.05 **Journal**. 1.15 **Journal**. 1.25 **Journal**. 1.35 **Journal**. 1.45 **Journal**. 1.55 **Journal**. 2.05 **Journal**. 2.15 **Journal**. 2.25 **Journal**. 2.35 **Journal**. 2.45 **Journal**. 2.55 **Journal**. 3.05 **Journal**. 3.15 **Journal**. 3.25 **Journal**. 3.35 **Journal**. 3.45 **Journal**. 3.55 **Journal**. 4.05 **Journal**. 4.15 **Journal**. 4.25 **Journal**. 4.35 **Journal**. 4.45 **Journal**. 4.55 **Journal**. 5.05 **Journal**. 5.15 **Journal**. 5.25 **Journal**. 5.35 **Journal**. 5.45 **Journal**. 5.55 **Journal**. 6.05 **Journal**. 6.15 **Journal**. 6.25 **Journal**. 6.35 **Journal**. 6.45 **Journal**. 6.55 **Journal**. 7.05 **Journal**. 7.15 **Journal**. 7.25 **Journal**. 7.35 **Journal**. 7.45 **Journal**. 7.55 **Journal**. 8.05 **Journal**. 8.15 **Journal**. 8.25 **Journal**. 8.35 **Journal**. 8.45 **Journal**. 8.55 **Journal**. 9.05 **Journal**. 9.15 **Journal**. 9.25 **Journal**. 9.35 **Journal**. 9.45 **Journal**. 9.55 **Journal**. 10.05 **Journal**. 10.15 **Journal**. 10.25 **Journal**. 10.35 **Journal**. 10.45 **Journal**. 10.55 **Journal**. 11.05 **Journal**. 11.15 **Journal**. 11.25 **Journal**. 11.35 **Journal**. 11.45 **Journal**. 11.55 **Journal**. 12.05 **Journal**. 12.15 **Journal**. 12.25 **Journal**. 12.35 **Journal**. 12.45 **Journal**. 12.55 **Journal**. 13.05 **Journal**. 13.15 **Journal**. 13.25 **Journal**. 13.35 **Journal**. 13.45 **Journal**. 13.55 **Journal**. 14.05 **Journal**. 14.15 **Journal**. 14.25 **Journal**. 14.35 **Journal**. 14.45 **Journal**. 14.55 **Journal**. 15.05 **Journal**. 15.15 **Journal**. 15.25 **Journal**. 15.35 **Journal**. 15.45 **Journal**. 15.55 **Journal**. 16.05 **Journal**. 16.15 **Journal**. 16.25 **Journal**. 16.35 **Journal**. 16.45 **Journal**. 16.55 **Journal**. 17.05 **Journal**. 17.15 **Journal**. 17.25 **Journal**. 17.35 **Journal**. 17.45 **Journal**. 17.55 **Journal**. 18.05 **Journal**. 18.15 **Journal**. 18.25 **Journal**. 18.35 **Journal**. 18.45 **Journal**. 18.55 **Journal**. 19.05 **Journal**. 19.15 **Journal**. 19.25 **Journal**. 19.35 **Journal**. 19.45 **Journal**. 19.55 **Journal**. 20.05 **Journal**. 20.15 **Journal**. 20.25 **Journal**. 20.35 **Journal**. 20.45 **Journal**. 20.55 **Journal**. 21.05 **Journal**. 21.15 **Journal**. 21.25 **Journal**. 21.35 **Journal**. 21.45 **Journal**. 21.55 **Journal**. 22.05 **Journal**. 22.15 **Journal**. 22.25 **Journal**. 22.35 **Journal**. 22.45 **Journal**. 22.55 **Journal**. 23.05 **Journal**. 23.15 **Journal**. 23.25 **Journal**. 23.35 **Journal**. 23.45 **Journal**. 23.55 **Journal**. 0.05 **Journal**. 0.15 **Journal**. 0.25 **Journal**. 0.35 **Journal**. 0.45 **Journal**. 0.55 **Journal**. 1.05 **Journal**. 1.15 **Journal**. 1.25 **Journal**. 1.35 **Journal**. 1.45 **Journal**. 1.55 **Journal**. 2.05 **Journal**. 2.15 **Journal**. 2.25 **Journal**. 2.35 **Journal**. 2.45 **Journal**. 2.55 **Journal**. 3.05 **Journal**. 3.15 **Journal**. 3.25 **Journal**. 3.35 **Journal**. 3.45 **Journal**. 3.55 **Journal**. 4.05 **Journal**. 4.15 **Journal**. 4.25 **Journal**. 4.35 **Journal**. 4.45 **Journal**. 4.55 **Journal**. 5.05 **Journal**. 5.15 **Journal**. 5.25 **Journal**. 5.35 **Journal**. 5.45 **Journal**. 5.55 **Journal**. 6.05 **Journal**. 6.15 **Journal**. 6.25 **Journal**. 6.35 **Journal**. 6.45 **Journal**. 6.55 **Journal**. 7.05 **Journal**. 7.15 **Journal**. 7.25 **Journal**. 7.35 **Journal**. 7.45 **Journal**. 7.55 **Journal**. 8.05 **Journal**. 8.15 **Journal**. 8.25 **Journal**. 8.35 **Journal**. 8.45 **Journal**. 8.55 **Journal**. 9.05 **Journal**. 9.15 **Journal**. 9.25 **Journal**. 9.35 **Journal**. 9.45 **Journal**. 9.55 **Journal**. 10.05 **Journal**. 10.15 **Journal**. 10.25 **Journal**. 10.35 **Journal**. 10.45 **Journal**. 10.55 **Journal**. 11.05 **Journal**. 11.15 **Journal**. 11.25 **Journal**. 11.35 **Journal**. 11.45 **Journal**. 11.55 **Journal**. 12.05 **Journal**. 12.15 **Journal**. 12.25 **Journal**. 12.35 **Journal**. 12.45 **Journal**. 12.55 **Journal**. 13.05 **Journal**. 13.

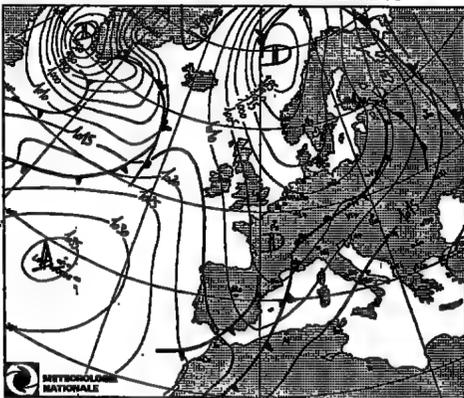
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 FÉVRIER 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER À 0 HEURE TU



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 5 février à 0 h TU et le dimanche 7 février à 24 h TU.

Une perturbation océanique traversera le pays d'ouest en est vendredi et samedi pour s'évacuer dimanche sur les régions méditerranéennes et la Corse. Elle occasionnera de la neige à partir de 1000 à 2000 mètres d'altitude.

Samedi 6 : grisaille et pluie en toutes régions. La matinée s'annonce grise et pluvieuse sur la plus grande partie du territoire.

La Bretagne, la Normandie, le Nord et la Corse pourront bénéficier de quelques éclaircies mais risqueront tout de même l'averse. Du Languedoc-Roussillon aux Alpes du Sud et à la Provence-Côte d'Azur, le ciel sera chargé de nuages, mais il ne pleuvra pas encore.

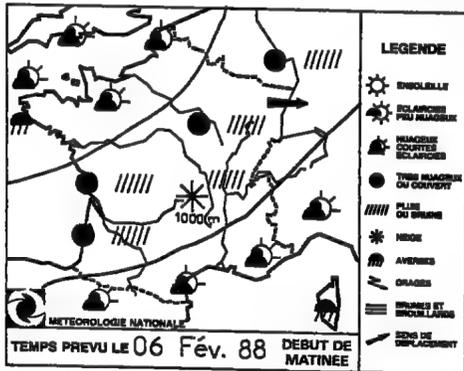
Dans l'après-midi, il se mettra à pleuvoir des Pyrénées au sud du Massif Cen-

tral, aux Alpes et aux régions méditerranéennes. La limite pluie-neige se situera alors vers 1000 mètres d'altitude sur les Alpes du Nord, 1500 mètres sur les Pyrénées et les Alpes du Sud.

Sur le reste du pays, des nuages abondants encombreront le ciel. Des averses se déclencheront de temps à autre sur les Alpes, le littoral atlantique, la Normandie et le Nord.

Dimanche 7 : accalmie des pluies et rafraîchissement. Des éclaircies verront le jour dans la plupart des régions. Sur les régions méditerranéennes et les Alpes, il pleuvra encore en matinée, la neige tombant au-dessus de 1000 mètres d'altitude. Légère amélioration l'après-midi avec une alternance d'averses et de lueurs éclaircies.

La Corse gardera un temps gris et pluvieux tout au long de la journée. Sur les Vosges et les Pyrénées, la Normandie et le Nord, les éclaircies seront entravées d'averses. Il neigera au-dessus de 1000 mètres d'altitude.



TEMPS PRÉVU LE 06 Fév. 88 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés le 4-02-1988 et le 5-02-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	10	6	P	LOS ANGELES	20	6	D
ANCOIS	11	7	C		LUXEMBOURG	7	3	P
BARCELONE	14	9	P		MARSEILLE	12	9	C
BRESCIA	11	6	P		MILAN	26	9	B
BREST	9	7	P		MOSCOU	-3	-8	A
CAEN	9	6	N		NAPLES	14	14	D
CHERBOURG	9	5	C		NEW-YORK	3	-5	D
CLEMONT-FERRAND	11	5	C		OSLO	4	3	P
DIJON	10	5	P		PALMABERG	17	5	N
GRENOBLE-SAINTE	12	5	P		PARIS	3	-5	D
LILLE	9	4	N		RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
LIMOGES	7	4	P		ROME	11	10	P
LYON	9	6	P		SINGAPOUR	31	24	C
MARSEILLE	14	7	C		STOCKHOLM	3	2	C
NANCY	9	7	P		SYDNEY	28	23	D
NANTES	10	7	C		TOKYO	9	2	C
NICE	15	7	C		TUNIS	20	10	N
PARIS-MONTAIGNE	9	6	C		VARSOVIE	7	-1	D
PAU	14	9	P		VENISE	11	6	P
PERPIGNAN	15	6	C		VIENNE	10	0	N
RENNES	10	7	C					
STRASBOURG	10	5	P					

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Les carnets, à la mode, à la mode...

Une collection spécialisée fait fureur à l'heure actuelle, celle des carnets de timbres. Essentiellement pour deux raisons : cette collection, un moment délaissée, offre un certain nombre de pièces intéressantes à des prix encore abordables ; puis, le formidable essor des collections thématiques a favorisé les carnets sur les couvertures desquels les administrations postales n'ont jamais hésité à imprimer de la publicité payante pour les produits les plus divers.

Le simple recours à une illustration originale satisfait le collectionneur à la recherche du moindre élément qui peut flatter son penchant pour un thème particulier : automobile, bicyclette, têtes couronnées, champignons, téléphone, chaussures... Tout y passe!

Il est à remarquer que la France émettra cette année quatre carnets (bande dessinée, le Monde du 23 janvier), personnages célèbres, journée du timbre et Croix-Rouge) en plus des carnets de timbres courants (dont les couvertures d'une pauvreté affligeante font la désolation des spécialistes).

La publicité va se nichier aussi sur les marges des timbres à l'intérieur des carnets.

Le premier carnet émis au monde le fut, en 1895, au Luxembourg. Suivirent le Canada, les États-Unis et les Philippines, en 1900; la Hongrie et la Nouvelle-Zélande, en 1901; le cap de Bonne-Espérance, Cuba et les Pays-Bas en 1902... La France n'arrive qu'en trentième position environ, en 1906, en com-

pte, par exemple, des Fidji ou du Japon.

Ce n'est qu'en 1922 que la publicité apparaît sur les carnets français pour être supprimée en 1959.

La Libye dut attendre 1966 pour émettre son premier carnet, le Sud-Ouest africain 1985.

An départ, les carnets ont été inventés pour satisfaire l'usager, pour lui éviter de faire la queue aux guichets. Ce « service » était même payant puisque des carnets furent vendus avec une majoration de prix (vingt-quatre timbres de 5 centimes pour le premier carnet luxembourgeois de 1895, par exemple, vendu 1,25 F.).

Les carnets sont confectionnés principalement de trois manières : ils sont cousus, collés ou agrafés. Ne

vous inquiétez pas alors d'une petite tache de rouille qui peut apparaître sur les carnets agrafés les plus anciens. C'est logique, et la valeur du carnet n'en est pas affectée.

P. J.
+ Un club : ACCP, 50, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92140 Châssy.
+ Des négociants : Tallandier-Philatélie, 65, rue de la Roquette, 75011 Paris et Caphis, 25, rue Drouot, 75009 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 5 février 1988 :

UN DÉCRET
N° 88-118 du 1^{er} février 1988 portant publication de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne modifiant la convention du 5 février 1980 relative à l'organisation d'échanges de jeunes et d'adultes en formation professionnelle ou continue signée à Bonn les 31 août 1983 et 19 janvier 1984.

DES ARRÊTÉS
Du 26 janvier 1988 relatif à la conclusion d'un marché d'étude d'un prototype expérimental de fichier photographique signalétique.

Le 27 janvier 1988 modifiant l'arrêté du 8 juin 1979 relatif à l'application de la directive du Conseil des communautés européennes n° 78-1015 CEE du 23 novembre 1978 concernant le rapprochement de législations des États membres relatives au niveau sonore admissible et au dispositif d'échappement des motocycles.

UNE LISTE
Des élèves de l'Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.



Des carnets intéressants pour les amateurs de thématiques : gastronomie, cosmétiques, enfants (France 1932-1933), têtes couronnées (Tunisie 1981).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 FÉVRIER

- « La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 heures, 13, rue Cambon (R. Roman).
- « Trésors des princes celtés », 10 h 30, métro Champs-Élysées-Clémenceau, sortie.
- « Femme célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Launay).
- « Dessins de la collection Saint-Morys », 11 heures, Louvre porte de Flore, quai des Tuileries (Didier Bouchar).
- « Trésors des princes celtés », 14 h 30, Grand Palais, hall (Jeanne Angot).
- « La peinture royale sous Louis XIV », 14 h 30, Louvre, entrée quai de Louvre (Hélène Lenz et dévouées).
- « Les salons de la Marais nationale », 14 h 45, 2, rue de La Harpe (Isabelle Haut).
- « L'Opéra », 14 h 45, devant l'entrée (Commissaire d'ici et d'ailleurs).
- « L'Assemblée nationale », 14 h 45, place du Palais-Bourbon, entrée d'ici (D. Fiorini).
- « Musée Lavoisier et sites architecturaux », 15 heures, 14, rue Marmont, à Boulogne.
- « L'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monument historique).
- « La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Dars (Tourisme culturel).
- « Le couvent des carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Restauration du passé).
- « L'hôtel de Mondragon », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (Anne Ferrand).
- « Les salons de l'hôtel Botteret-Quintin », 15 heures, 44, rue des Peintres-Bourgeois (Paris et son histoire).
- « Musée Gustave-Moreau », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Maurille Hagar).
- « Collection Mirimonde en Louvre », 15 h 20, pavillon de Flore, entrée côté quai (l'Art pour tous).
- « La parfumerie Fragonard », 16 heures, 9, rue Scriba (La France et son passé).

En filigrane

« Marianne chasse la Liberté ». — M. Gérard Longuet, ministre des P et T, a annoncé l'ouverture d'un concours visant à changer l'effigie de la Liberté qui orne nos timbres courants afin de la remplacer par une Marianne en 1989. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos projets que nous transmettrons au ministre des P et T.

« Philatélie à la télévision ». — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40. Au programme dimanche prochain : les timbres préoblitérés.

Bibliographie réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes 24, rue Chateaub, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

CAMPUS

Pas de « minerval » pour les étudiants européens en Belgique

Au moment où se mettent en place les programmes d'échanges entre les universités des pays de la Communauté, la Cour européenne de justice de Luxembourg a prononcé, le 2 février, deux arrêts importants sur la libre circulation des étudiants dans la Communauté européenne. Elle a, en effet, condamné la Belgique, qui impose depuis une dizaine d'années un droit d'inscription (le « minerval ») spécifique pour tous les étudiants étrangers, y compris ceux des pays de la Communauté. Refusant cette discrimination, de nombreux étudiants européens, notamment français, avaient engagé des actions pour obtenir le remboursement de ce minerval, dont le montant peut aller jusqu'à 285 000 francs belges (environ 42 000 francs français).

Les juges européens viennent de leur donner raison : ils ont estimé que l'enseignement supérieur doit être assésimé à la formation professionnelle, pour laquelle le droit de Rome interdit toute forme de discrimination liée à la nationalité. La Cour reconnaît, en outre, aux étudiants le droit de se faire rembourser les frais de scolarité perçus indûment : selon des estimations réalistes, l'addition d'élèves à plusieurs centaines de milliers de francs belges.

Le jugement de la Cour européenne devrait avoir des répercussions sur les États de la CEE, puisqu'il détermine, sur un point décisif, l'incidence du droit communautaire en matière d'enseignement. D'autres affaires en attente à la Cour de Luxembourg devraient permettre de répondre à une autre question-clé : le libre accès des étudiants de la Communauté à l'université d'un État membre leur permet-il de bénéficier des bourses d'études offertes intracommunautairement à l'intérieur de la Communauté dépendra, en effet, de la généralisation de ce type de facilités.

CONFÉRENCES

- SAMEDI 6 FÉVRIER
6 place d'Iéna, 15 heures : « Les arts de la table du sud-est (II), l'art de l'Indonésie », par Marie-Claire Dulon (Musée Guimet).
- 38, rue Ribera, 15 h 30 : « Tunisie » (Annel Salé).
- 7, rue Marie-Rose, 15 h 30 : « Les franciscains de nos jours », avec projections (Paris et son histoire).

- DIMANCHE 7 FÉVRIER
18, rue de Valenciennes, 14 h 15 : « Brétil de tous les réves », 16 heures : « Bahis », par Charles Comès (Cinéma et civilisations).
- 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Grèce et la Grèce », 14 h 30 : « La Thaïlande », 18 h 30 : « La Finlande », par M. Brumfiel (Rencontre des peuples).
- 6, place d'Iéna, 15 heures : « Recherches récentes sur les pyramides à texte de Saqqarah », par Jean Leclant (Musée Guimet).
- 11, bis rue Keppler, 17 h 30 : « L'homme total et les expériences extra-sensorielles », Entrée libre (Loge des théosophes).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

SOMMAIRE

Les carnets, à la mode, à la mode...
PARIS EN VISITES
Samedi 6 février
Dimanche 7 février
En filigrane
CAMPUS
Pas de « minerval » pour les étudiants européens en Belgique
CONFÉRENCES
Cultures d'origine
Architecture et informatique

ORGANISATION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN DE LA RIVIÈRE KAGERA (O.B.K.)

PROJET RÉGIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Monde sur minitel

BOURSE :

Plus que jamais votre portefeuille

LEMONDE

Handwritten signature or mark.

La crise boursière provoque une vague d'OPA

SOMMAIRE

■ Le mouvement de concentration du capital se poursuit. De la Société générale de Belgique aux cognacs Martell, en passant par la Télémechanique, les sociétés convoitées deviennent de plus en plus nombreuses (lire ci-contre).

■ Le nombre d'actionnaires de Matra atteindra finalement les trois cent mille, a annoncé, jeudi 4 février, M. Ballardur (lire page 27).

■ Les résultats des adjudications des bons du trésor américain ont été jugés décevants. La part japonaise s'est à nouveau réduite (lire page 25).

■ Un mandat d'arrêt a été lancé contre le PDG d'Arbitrage SA après la plainte déposée par la COGEMA (lire page 28).

■ Le ministre des transports a accepté le projet de contournement de Lyon par la TGV en faisant passer la ligne à travers le département de l'Ain (lire page 24).

L'attaque sur la Société générale de Belgique

Suez brouille les cartes

Deux nouveaux éléments sont intervenus le 4 février dans la compétition pour le contrôle de la Générale de Belgique. D'une part, la Compagnie financière de Suez a annoncé qu'elle détenait 10 % du premier holding belge, sans pour autant prendre parti pour l'un ou l'autre camp en présence. D'autre part, M. Carlo De Benedetti, premier attaquant de la Générale, a déposé plainte auprès du procureur du roi (nos dernières éditions) contre les achats massifs de titres effectués la veille et qu'il considère comme illicites.

Une partie du voile est désormais levée dans la bataille pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB). L'acheteur qui a acquis une part de 4 millions de titres échangés le 3 février est bien le groupe français Suez (le Monde du 5 février). Le 4 février au soir, à l'issue d'un conseil d'administration, la Compagnie financière a, dans un communiqué, confirmé qu'elle détenait 10 % du premier holding belge. Mais, affirme-t-on à la direction générale du groupe français, « il ne s'agit ni d'une déclaration de guerre ouverte qui soit ni d'un syndicat des défenses ». En clair, Suez affirme ne pas avoir pris parti contre Carlo De Benedetti, l'attaquant qui a acquis 18,6 % de la SGB et a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur 15 % supplémentaires ni pour la « vieille Générale » de Bruxelles, qui cherche à contraindre l'offensive de l'homme d'affaires italien. Tout simplement, la compagnie « route » pour elle : « Cet investissement s'inscrit dans la stratégie de développement international du groupe Suez », affirme le communiqué.

Une explication limpide, à défaut d'être convaincante pour tout le monde. A force de se perdre dans le jeu d'alliances et de contre-alliances qui est le lot de toute OPA, avait-on oublié que la Compagnie financière devait, comme les autres, du champ d'action. Comparée aux géants japonais, anglais ou américains de la finance, Suez ne pèse pas très lourd. En termes de total de l'actif, elle se classe qu'à un 59^e rang des établissements financiers mondiaux.

Le rapprochement, sous une forme ou sous une autre, avec la Société générale de Belgique donnerait donc à la compagnie la dimension internationale qui lui manque. Avec un pied belge et un pied français, Suez se rapproche

rait, elle aussi, de ce statut européen que veulent désormais acquérir nombre d'entreprises du Vieux Continent dans la perspective de 1992 et de l'abolition des frontières intra-communautaires. De Benedetti aurait-il donc des idées à un groupe que l'on considère jusqu'à présent comme son partenaire privilégié ?

Au fond, Suez fait la même analyse que l'homme d'affaires italien sur la Générale de Belgique. Ce groupe énumère fort de quelque 1260 participations sans actionnariat structuré et réalise des performances médiocres. Il y a là de quoi faire un travail de rationalisation et de modernisation. Le communiqué de la rue d'Astorg n'affirme-t-il pas d'ailleurs que la compagnie entend, par sa présence au sein de l'actionnariat du holding belge - aider à la mise en œuvre d'un projet de restructuration et de développement de la Société générale de Belgique aux conditions nouvelles ? On croirait entendre M. De Benedetti.

A rebrousse-poil
Pourquoi alors la compagnie a-t-elle décidé de partir seule à la bataille ? Le fossé s'est creusé entre l'Italien et son allié français. En annonçant son offensive sur la SGB, sans avoir prévu Suez - qui détient 10 % de Cerus, son holding français - Carlo De Benedetti a pris la maison à rebrousse-poil. Désireux de ne pas couper les ponts, celui-ci s'est contenté de s'abstenir lors du conseil d'administration de Cerus. Mais la faille ne se limite pas à ce problème de compatibilité. Même si Suez, a fait de bonnes affaires avec l'Italien, la compagnie, elle, ne pouvait pas rester éternellement dans son alliage. Avant-elle le sentiment d'avoir à chaque fois de l'argent sans avoir droit à autre chose qu'un strapontin ? Toujours est-il qu'elle a visiblement décidé de s'émanciper.

A-t-elle fait le bon choix ? Toute la question est là. Suez se vent un « actionnaire actif » de la SGB, même si « l'annonce » du holding de Cerus, ont officiellement, 10 % du capital, la française a-t-elle vraiment les moyens de jouer un rôle en allusionne-t-il sur son propre pouvoir ? Il n'est pas exclu qu'il augmente sa participation, bien qu'il n'ait pas l'intention de la porter au niveau de celle de M. De Benedetti. Ne faut-il que parce qu'il n'en a pas les moyens financiers. A 640 francs français l'action (4000 francs belges) ses 10 % dans la SGB lui ont déjà coûté environ 1,8 milliard de francs. Suez ne peut guère faire plus sur ses propres ressources. Sa privatisation, faite dans un contexte boursier incertain, ne lui a pas permis de procéder à l'augmentation de capital qui lui aurait rapporté 2 milliards de francs.

Suez n'envisage d'ailleurs pas de rester seul et se dit « à l'écoute de

ceux qui auraient des vues complémentaires sur la SGB ». Ce qui n'exclut ni les actionnaires actuels de la SGB ni ses prétendants, le flamand Leyeux ou l'italien De Benedetti.

Situation rocambolesque
A Bruxelles, la majorité des commentateurs estiment que l'initiative du groupe français vient renforcer le « noyau dur » de la Générale. « La sainte alliance des conservateurs mais sans Metternich », ironisait ainsi un financier belge proche du groupe Cerus.
Ce nouveau couple va-t-il, par la force des choses, en créer un autre, entre Carlo De Benedetti et André Leyeux ? Officiellement, le patron flamand reste toujours l'allié de la Générale, mais la plupart des experts belges considèrent maintenant que cette alliance pourrait se briser. Ils estiment d'abord que M. Leyeux et De Benedetti, étant tous deux des entrepreneurs, parlent le même langage et pourraient trouver plus facilement un terrain d'entente. Paribas, qui participe indirectement au groupe Gevaert, ne devrait pas laisser son ennemi de toujours, Suez, acquérir une partie importante de la Société générale sans réagir.
Si cette nouvelle alliance prenait corps, la situation juridique-politique pourrait devenir rocambolesque. La Société générale pourrait maintenir sciemment que le tribunal de commerce refuse l'augmentation de capital qu'elle avait elle-même concédée en vue de contraindre la première initiative de Carlo De Benedetti. « Il n'est pas évident », peut-on lire dans le *Soleil*, de Bruxelles, que « ce cas où l'augmentation de capital de la Générale est proposée par M. Leyeux obtienne les dix millions de titres sur lesquels il a fait une prise ferme [...] Il pourrait donc lui aussi, le cas échéant, aller en justice pour obtenir ces actions ».

Alors que la bataille financière se poursuit, il ne faut, en effet, pas oublier que la justice belge doit maintenant se prononcer, et sur la validité de l'augmentation de capital annoncée par la Générale et sur la plainte déposée, jeudi, par Carlo De Benedetti auprès du procureur du roi contre le achat massif d'actions de la SGB le 3 février, à un prix supérieur aux cours de Bourse, achetés qu'il assimile à une OPA occulte. Sans oublier aussi l'avis que la Commission bancaire doit donner un jour ou l'autre sur l'OPA lancée par l'homme d'affaires italien. Tout reste donc conditionné à la décision des juges. La seule certitude, que soit le vainqueur de cette bataille juridique-financière, c'est que la Générale de Belgique n'en sortira pas indemne.

CLAIRE BLANDIN
et JOSÉ-ALAIN FRALON

Dans l'industrie électrique

Télémechanique convoitée par Schneider

Le bruit qui circulait depuis plusieurs semaines sous les lambris du palais Brongniart s'est confirmé, le jeudi 4 février : Schneider veut acheter la Télémechanique, une entreprise de taille moyenne peu connue du grand public, mais qui occupe une place de choix dans les automatismes industriels avec 7 milliards de francs de chiffre d'affaires et 13 700 salariés. Cette entreprise considère que l'attaque du patron de Schneider, M. Didier Pincus-Vaenciennes, est inamicale et affirme qu'elle est déterminée à se défendre. « Nous avons toutes les chances de gagner ».

Les responsables de Télémechanique avaient vu le danger venir. Depuis plusieurs mois, leur titre était systématiquement « ramassé » en Bourse. Imperméable au krach boursier, il n'avait cessé de grimper au fil des mois pour culminer le 3 février - à la veille de la suspension de sa cotation - à 3 721 F, soit près de 1 000 F de plus que son cours plancher de 1987 (2 880 F). En novembre, ils avaient mis sur pied un montage financier pour tenter de consolider leur actionnariat : à la suite de cette opération, le personnel détenait 12,5 % des actions (dont 9,5 % au travers d'un fonds commun de placement) aux côtés des familles fondatrices (4,28 %) et de la Cofital (9,95 %), une entité dans laquelle se retrouvent la BNP et le Crédit lyonnais (1) ainsi que la Segem et le groupe Neufilize-Malle-Schlumberger, notamment. La Caisse des dépôts possédait 6,62 % et le Crédit agricole 5,8 % du capital. Quelque 36 % du capital est donc « identifié ». Compte tenu du jeu des droits de votes doubles attribués aux actionnaires possédant leurs titres depuis plus de deux ans, la société pense maîtriser environ 42 % des votes. Considérée comme une « valeur de père de famille », Télémechanique comptait également 560 SICAV parmi ses actionnaires.

Ce montage financier ne semblait néanmoins pas avoir convaincu la communauté financière, qui continuait à considérer l'entreprise comme « opérable ». Car, même si le cours élevé de son action rend son rachat coûteux (3,5 milliards pour 51 % du capital), Télémechanique est regardée par tous comme une bonne entreprise. Menant une stratégie industrielle cohérente, elle a dégagé en 1987 un bénéfice représentant 3,8 % de son chiffre d'affaires, son endettement financier est faible (507 millions en 1986) et, depuis les années 80, elle mène une politique systématique d'internationalisation. Aujourd'hui, 60 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger. Des performances propres à séduire les acheteurs.

Le nom de plusieurs acheteurs circulait avec insistance à la Corbeille. On prêtait notamment à Siemens des visées sur la société. Mais le géant allemand démentait. Schneider apparaissait comme l'autre « papabile » au raison des

complémentarités existant entre les activités de sa filiale, Merlin Gerin, et celles de Télémechanique. Son patron, M. Pincus-Vaenciennes, affirme d'ailleurs vouloir « constituer un pôle industriel français dans le domaine de la basse tension électrique » grâce à un rapprochement entre les deux sociétés pour faire front commun face aux concentrations récentes à l'étranger (mariage entre le suédois ASEA et le suisse Brown Boveri, et entre des américains Westinghouse et Challenger).

Plusieurs acheteurs ?
M. Pincus-Vaenciennes, qui a fait suivre à son groupe depuis sept ans une sévère cure d'amaigrissement (le *Monde* Affaires du 13 décembre 1987) et a vendu il y a quelques semaines à peine sa téléphonie à l'allemand Bosch, dispose de moyens financiers pour mener à bien son offensive. Il avait en décembre une trésorerie de 1 milliard, mais certains lui prêtent des possibilités plus grandes. D'autant qu'il peut compter sur le soutien de son actionnariat. Sensible aux critiques qui lui sont faites d'être par trop un financier, le patron de Schneider fait-il enfin entrer son groupe dans une phase de redéploiement industriel ? On murmure qu'il aurait d'autres projets d'achats pour les mois à venir...

Toujours est-il que le succès de son OPA sur Télémechanique n'est pas garanti. Pour plusieurs raisons.
La Télémechanique étudie actuellement un nouveau système de défense ou s'appuyant sur ses banquiers « amis ». Elle estime être en mesure de mobiliser des sommes importantes et de s'assurer plus de 50 % des actions. Reste qu'une page semble bel et bien se tourner pour elle et que c'en est probablement fini de son indépendance.
Les spécialistes financiers se demandent en outre s'il n'y a pas plusieurs acheteurs en sotte étant donné l'ampleur des transactions sur le titre ces dernières semaines. Lors de la seule séance du 3 février, 6 % du capital ont changé de mains... Télémechanique a-t-elle lancé depuis quelques jours déjà sa riposte ? Un « chevalier blanc » (allié) volerait-il à son secours, comme elle semble le souhaiter ? Un outsider français ou étranger, plus ou moins amical, se dévoilerait-il prochainement ? Comment interpréter les mouvements sur le titre de l'assailant, Schneider, le 4 février à la Bourse de Paris (6,2 % du capital ont changé de mains) ? Un nouveau feuilleton boursier est perspective.

FRANÇOISE VAYSSÉ.
(1) La Société générale n'est pas partie prenante dans Cofital contrairement à ce que nous indiquions par erreur dans le *Monde* du 5 février.

JOURNAL OFFICIEL

UN DÉCRET
DES ARRÊTÉS
UN DÉCRET
DES ARRÊTÉS
UN DÉCRET
DES ARRÊTÉS
UN DÉCRET
DES ARRÊTÉS
UN DÉCRET
DES ARRÊTÉS

CAMPUS

Pas de « minerval »
pour les étudiants européens
en Belgique

ORGANISATION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN DE LA RIVIÈRE KAGERA (O.B.K.)

PROJET RÉGIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Avis d'appel d'offres international

L'Organisation du bassin de la Kagera, pour le compte des gouvernements du Burundi, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ouganda, lance un appel d'offres pour l'installation d'une part, des liaisons en faisceaux hertziens de grande capacité pour l'interconnexion des quatre pays membres, d'autre part, de quelques centres téléphoniques locaux.

Ce projet sera financé conjointement par le FAD et les Etats membres de l'O.B.K.

Le projet comprend la fourniture et l'installation de :

1. Équipements de transmission numérique et analogique y compris les équipements de multiplexage ;
2. Trois centraux téléphoniques numériques ;
3. Fournitures des moyens logistiques pour l'installation et la maintenance de ces liaisons.

Cet avis d'appel d'offres s'adresse à tous les fabricants des matériels de télécommunications des pays du groupe de la BAD.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus auprès du secrétariat général de l'O.B.K. à Kigali, à partir du 17 décembre 1987, moyennant paiement de 300 \$ EU par lot au compte « Projet Télécoms O.B.K. » n° 9289/060-48 ouvert à la Banque commerciale du Rwanda à Kigali.

La date limite des soumissions est fixée au 16 mars 1988.

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus au siège de l'O.B.K. : Secrétariat général O.B.K. P.O. 297 Kigali - Rwanda. Tél. 567 P.O. B.P. 124 - 248000.

Le Monde

sur minitel

BOURSE :

Plus que jamais, surveillez votre portefeuille

36.15 TAPÉZ LE MONDE

Dans l'industrie pétrolière

ARCO contrôle la majorité de Tricentrol

A la suite de son offre publique d'achat, la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield (ARCO) a réussi à porter, jeudi 4 février, sa participation dans le capital de la société britannique Tricentrol de 46,9 % à 54,5 %, ont annoncé à Londres les dirigeants du groupe américain. ARCO contrôle donc désormais la majorité du capital de Tricentrol et semble l'avoir exporté sur Elf Aquitaine qui avait lancé une OPA inamicale sur cette même société le 11 décembre dernier. Elf Aquitaine avait pourtant amélioré sa proposition le 25 janvier dernier.

Dans l'industrie agro-alimentaire

Martell et Seagram officialisent leur mariage

COGNAC
de notre envoyé spécial

M. René Firino-Martell, PDG des cognacs Martell, et M. Edgard Bronfman, président de Seagram, ont officiellement, le jeudi 4 février, leur mariage officialisé deux jours plus tôt au terme d'une bataille boursière de six semaines entre le groupe canadien Seagram et le britannique Grand Metropolitan. Dans un vaste salon du château de Chanteloup, ancienne propriété des Martell reconstruite en siège de réception de la société, « Monsieur René » enfin précisés pourquoi son conseil d'administration avait finalement penché en faveur de « son ami Edgard ».

En juillet dernier, Martell avait conclu un accord de distribution avec IDV, filiale de Grand Metropolitan (1). Celle-ci avait insisté pour recevoir en contrepartie 10 % du capital de la firme française. René Firino-Martell, plutôt défavorable à cette participation, l'accepta à une condition : que ce paquet d'actions soit pris sur le marché et non dans le groupe familial. « J'ai un jour appris que les Anglais avaient décidé, sans nous consulter, de porter leur part à 20 % du capital. Lorsque Seagram nous a contactés, nous avons jugé logique de l'écouter ». Par la suite, M. Firino-Martell n'a jamais caché sa préférence pour les Canadiens, même si la dernière surséance de Grand Met avait obtenu l'aval du conseil d'administration.

La contre-attaque de Seagram, qui a payé Martell trois fois son

Dans l'industrie agro-alimentaire

Martell et Seagram officialisent leur mariage

prix (« mais Martell n'a pas de prix », dit Edgard Bronfman) a aussitôt répondu à ses propres aspirations. « Le grand-père d'Edgard, Sam Bronfman, qui connaissait très bien Michel Firino-Martell, avait toujours souhaité un rapprochement entre nos deux firmes », a indiqué M. Firino-Martell. Pourquoi avoir choisi la vente plutôt qu'une association ? La réponse du PDG est cinglante : « Le groupe familial est composé de cinquante personnes de dix-huit à quatre-vingt-cinq ans. Six d'entre elles seulement travaillent dans le groupe. Une première dilution du capital s'est opérée à travers les droits de succession. Mais l'impôt honteux et spoliatif sur les grandes fortunes prélevé entre 1981 et 1986 nous a coûté 8 % à 9 % du capital. Si nous étions restés petits et innocents, nous n'aurions pu tenir. Mais quand on a trop bien réussi... »

De son côté, Edgard Bronfman a précisé que tous les contrats passés entre Martell et ses fournisseurs (viticulteurs, bouilliers de cru) seraient maintenus. « Nous avons même l'intention d'acheter davantage d'eau-de-vie pour faire face à un développement des ventes », confiait le jeune PDG canadien, coupant ainsi court aux inquiétudes nées dans le milieu vinicole lors de la bataille pour le contrôle de Martell.

ERIC FOTTORINO.
(1) Les termes de cet accord seront examinés en avril prochain.

GOVERNO QUERCIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPROVISIONNEMENT DE CABLES CONDUCTEURS EN ALUMINIUM A AME D'ACIER

L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 8760, de cadre international, se trouve ouvert et comptera sur des ressources du Prêt n° 184/IC-BR consenti par la Banque Interaméricaine de Développement-BID, pour l'approvisionnement de 3408000 (trois millions quatre cent huit mille) kilos de câbles conducteurs en aluminium à âme d'acier, soit :

3400000 kilos de 636 MCM de diamètre code Grobeak et 8000 kilos de 134,6 MCM de diamètre code Leghorn.

Cet APPEL D'OFFRES PUBLIC est limité aux fournisseurs de produits originaires des pays membres de la BID.

Les normes qui établissent les conditions spécifiques de cet APPEL D'OFFRES doivent être retirées, par personne autorisée, moyennant le paiement de 50000 (cinquante mille) cruzados à la Divisão de Tecnologia, Cadastro e Licitação de Materiais, Rua Major Paolino, 128, de 9 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

L'ouverture des documents et des propositions aura lieu à 14 heures, le 10 mars 1988, Rua Major Paolino, 128, São Paulo, Brésil.

Francisco Rodolfo Almeida
Directeur Administratif

SECRETARIA DE OBRAS
CESP

Économie

AFFAIRES

La liaison Paris - vallée du Rhône

Le TGV contournera Lyon par le département de l'Ain

LYON

de notre bureau régional

M. Jacques Douffignès, ministre délégué chargé des transports, devait faire connaître, vendredi 5 février, sa décision concernant le tracé retenu pour le contournement de Lyon par le TGV et sa prolongation jusqu'à Valence. Le ministre des transports a décidé, en effet, de rendre public le rapport qu'ont rédigé les trois experts qu'il avait désignés le 24 décembre 1987 et de faire s'élargir le tracé qu'ils ont choisi (1). Ce tracé, portant la lettre « E » dans la longue liste des projets et variantes préparés par les groupes de travail depuis dix-huit mois, satisfait peut-être les élus du Rhône parce qu'il évite totalement — comme ceux-ci le réclamaient — le

parc de loisirs de Miribel-Jonage, à l'est de l'agglomération lyonnaise. En revanche, il risque de faire grincer des dents les habitants de l'Ain et leurs représentants — dont M. Jacques Boyon (RPR), secrétaire d'Etat à la défense, président du conseil général de l'Ain et maire de Pont-d'Ain — dans la mesure où plusieurs d'entre eux s'étaient déclarés hostiles au passage de la nouvelle ligne dans leur département. Or le tracé « E », qui décroche de la ligne actuelle Paris-Lyon à hauteur de Montanay, traverse l'Ain sur une quinzaine de kilomètres, dans l'extrême sud de la Dombes, avant de franchir la « coulée » à l'est de la commune de Beynost.

Les propositions des experts, que M. Douffignès reprend à son compte, prévoient aussi que le tracé du TGV

soit jumelé, pour partie, avec le projet de construction de l'autoroute A-46 E qui constituera ultérieurement la liaison entre l'autoroute Lyon-Genève et l'aéroport international de Satolas. C'est à une manière habile d'indiquer aux populations riveraines que le souci des responsables gouvernementaux est de réduire au maximum les nuisances que la conduite séparée de ces deux dossiers entraînerait. On peut tenir pour la même veine l'annonce, faite par M. Douffignès, d'une amélioration de la desserte ferrée entre Lyon et Bourg-en-Bresse. Ce dossier devrait faire l'objet de propositions de la part de la SNCF dans la perspective de la signature d'une convention avec les deux départements concernés : l'Ain et le Rhône.

Cette décision — que de nombreux élus de la région Rhône-Alpes avaient

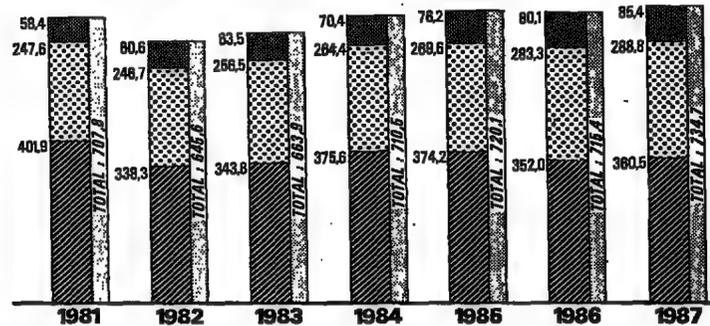
appelée de leurs vœux — en marquant quelque impatience — devrait permettre de déclencher les études détaillées préalables à l'enquête d'utilité publique. Et si aucun obstacle politique ou juridique nouveau n'apparaît, elle devrait conduire à la réalisation de la partie de la ligne entre l'aéroport de Satolas et la voie ferrée Lyon-Genève, ouvrant ainsi aux TGV l'accès direct aux sites olympiques savoyards en février 1992.

BERNARD ELIE.

(1) Les trois experts sont MM. Guy Salmon Legaigneur, président du conseil national des transports, Pierre Guilhaud, ingénieur général des ponts et chaussées, et Simon Odéon, ingénieur général du génie rural.

LA PRODUCTION MONDIALE D'ACIER BRUT

(en millions de tonnes métriques)



Source : Institut international du fer et de l'acier

La production mondiale d'acier a augmenté en 1987 de 2,7 %, pour atteindre 734,7 millions de tonnes. La hausse la plus marquée est enregistrée dans les pays en développement, qui affichent un niveau record de 85,4 millions de tonnes, en hausse de 6,7 %. Parmi ces « nouveaux producteurs », qui concurrencent désormais sérieusement les anciens pays industrialisés, la Corée du Sud occupe une bonne place : avec 16,8 millions de tonnes d'acier coalié en 1987 (en hausse de 15 %), elle talonne la France (17,7 millions de tonnes) ou le Royaume-Uni (17,2 millions).

Les pays industrialisés enregistrent une hausse de 2,4 %, imputable à la reprise de la production américaine (à 81 millions de tonnes), après une année 1986 perturbée par une longue grève chez USX (ex-US Steel). Les nations à économie planifiée continuent d'accroître leur production : 288,8 millions de tonnes contre 283,3 millions en 1986.

L'horizon reste pourtant bouché pour les pays développés : POCDE s'attend à une baisse de 2,5 % de la production en 1988 après l'augmentation de 2,5 % enregistrée en 1987.

EN BREF

● Airbus et McDonnell-Douglas discutent d'un avion gros porteur commun. — Des discussions viennent de commencer entre l'Européen Airbus et l'Américain McDonnell-Douglas (MDD) en vue de la production en commun d'un nouvel avion. M. Sanford McDonnell, directeur général de MDD, a précisé que les deux groupes étudiaient un projet d'avion gros porteur concurrent du Boeing-747. Cet appareil pourrait être une version allongée du tri-réacteur MD-11 de McDonnell-Douglas équipés de composants d'Airbus. — (Reuters.)

● Plusieurs centaines de camions bloqués sur la Manche. — Aucun ferry britannique ne quitte plus les ports par suite de la grève des équipages, plusieurs centaines de camions attendent, à Calais (France) et à Douvres (Grande-Bretagne), de pouvoir prendre place sur les deux bateaux français, Côte-d'Azur et Nord-Pas-de-Calais, qui continuent à assurer le service. Le Syndicat des marins britanniques, menacé par la justice de mise sous séquestre de ses avoirs s'il persisterait dans son mot d'ordre de grève, a donné une consigne de reprise du travail qui n'a pas été suivie par ses sept mille adhérents.

REPÈRES

Chômage

Détérioration en RFA

Pour la première fois depuis deux ans, le barre des 2,5 millions de chômeurs a été dépassée en janvier en RFA. En données brutes, le nombre des sans-emploi s'est établi à 2,518 millions, soit un taux de 9,9 % de la population active salariée, contre 9,2 % en décembre et 10 % en janvier 1987. Cette détérioration du marché de l'emploi est d'autant plus préoccupante que le président de l'Office du travail, M. Heinrich Franke, a souligné, en présentant ces statistiques, que la hausse saisonnière du chômage avait été limitée cette année par des conditions météorologiques favorables à la poursuite de l'activité dans la construction. C'est un hiver particulièrement rude, en un plus tôt, qui avait été à l'origine des mauvaises performances économiques du premier trimestre et de nouvelles tensions pour l'emploi. Ces chiffres mensuels doivent être considérés avec prudence. Ils risquent malgré tout de relancer la polémique sur la nécessité de donner un coup de fouet à la conjoncture outre-Rhin.

Epargne

Un encours supérieur au PNB, en Allemagne fédérale

L'épargne des ménages a atteint, en Allemagne fédérale, 2,260 mil-

liards de marks (8362 milliards de francs) en 1986, soit plus que le produit national brut du pays (1950 milliards de marks) cette même année, indique l'analyse annuelle de Genes und Jahr. Cette épargne, en progression de 8 % sur 1985, porte à 91 000 marks (336 700 francs) le bas de laine dont chaque foyer allemand dispose en moyenne. Il s'agit, pour un ménage sur deux, de pouvoir payer à « un coup d'œil » et, pour les non-salariés, de pallier l'insuffisance de la couverture sociale au moment de la retraite. Au total, en 1986, le taux d'épargne a représenté 13,4 % du revenu disponible, un niveau proche des records atteints dans les années 70 (14,8 %).

Etats-Unis

Moins de faillites

Les faillites d'entreprises se sont ralenties aux Etats-Unis en 1987 après huit années consécutives d'accélération, selon une étude de Dun and Bradstreet Corp. L'an dernier, 51 236 sociétés ont fait faillite, une légère baisse de 0,6 % sur 1986. Cette moyenne recouvre des réalités différentes selon les secteurs : l'agriculture enregistre une hausse de 43 % (3 783 faillites) et les services de 14,6 % (24 025). Par contre les mines et le forage pétrolier voient leur situation s'améliorer, à partir d'un point très bas en 1986, avec une baisse de 32,6 % des déclarations d'entreprises, la diminution atteignant 5,4 % dans la construction, 12,7 % dans les transports et 11 % dans le commerce de gros et de détail.

SOCIAL

La CGT proteste contre l'expulsion d'un de ses militants de Renault-Billancourt

M. Claude Jaguelin, militant CGT, ancien premier secrétaire de la section PCF de Renault-Billancourt, licencié par la direction le 5 juin 1987, a été expulsé, le jeudi 4 février de l'usine où des militants CGT s'opposaient au transfert de machines. Selon l'union CGT des Hauts-de-Seine, M. Jaguelin « a été emmené de force par dix-sept membres d'une milice privée de la Régie dans la base de Maudou où il a été molesté » et il « souffre de contusions multiples mais légères » ; il « a porté plainte au commissariat de Boulogne, et a indiqué que sa famille a été menacée ».

Le bureau confédéral de la CGT et la fédération de la métallurgie accusent la direction de la Régie d'avoir « franchi un pas supplémentaire dans les méthodes fascistes pour juguler l'expression syndicale et revendicative. Contre toute justice, elle veut interdire l'activité des dix militants qu'elle a illégalement licenciés ». La CGT a appelé à un rassemblement de protestation le vendredi 5 février. La direction de Renault rappelle que M. Jaguelin, expulsé de l'usine par des gardiens à bord d'une camionnette, n'a plus le droit de pénétrer dans l'usine, ayant été licencié le 5 juin 1987. Alors qu'il était à sa demande en congé sans solde à partir d'octobre 1986, il avait continué à venir dans l'usine et, le 8 avril 1987, avait frappé un gardien qui tentait de l'en empêcher ; il s'était opposé le 23 mai au transfert de matériel à l'usine de Choisy. La Régie avait porté plainte.

Le tribunal des prud'hommes de Rouen rejette la réintégration de M^{me} Soyer

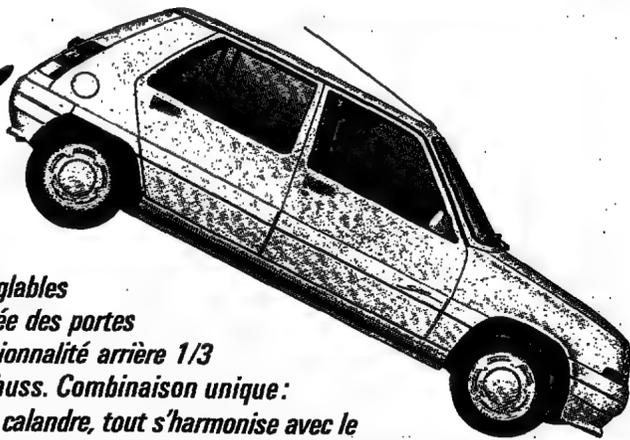
Le tribunal des prud'hommes de Rouen, réuni le jeudi 4 février avec un juge « délégué » (il n'avait pas réussi à trancher seul le 4 novembre dernier), a rejeté les demandes de réintégration de deux ouvrières licenciées au début de 1987 par les établissements Carnaud de Grand-Quevilly (Seine-Maritime) pour « absences répétées » (Le Monde des 27 mars et 6 novembre 1987). Cependant il a jugé le licenciement de M^{me} Nicole Monnier, défendue par la CFDT, « sans causes réelles et sérieuses » et accordé à l'ouvrière 140 000 francs de dommages et intérêts.

Il a rejeté en revanche les demandes de M^{me} Joëlle Soyer, trente-trois ans, atteinte d'un cancer et défendue par la CGT, qui demandait seulement sa réintégration, et l'a condamnée aux dépens. M^{me} Soyer, note le jugement, n'a (au nom du secret médical) produit un certificat attestant la nature de sa maladie. Elle a décidé de faire appel. La CGT, estimant le jugement « inique », va lancer une campagne contre « les licenciements pour raisons médicales », avec une journée d'action le mardi 23 février.

(Publicité)
MAIRIE DE MONTPELLIER
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Edition des bulletins municipaux
L'AGE D'OR, MACH 2
Date de dépôt Année 1988
(année renouvelable)
Date d'envoi à la publication 25 janvier 1988
Date de fin de dépôt, des plis 1 mars 1988 à 17 h
Prix à adresser à M. le directeur-adjoint de la ville de Montpellier
Affaires administratives et marchés
20064 Montpellier cedex
Délai pendant lequel les conditions seront communiquées par leurs offres 90 jours
Justifications à produire Liste de références pour des renseignements
Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. le directeur général des services techniques
mairie de Montpellier
Affaires administratives et marchés
Tél. : 67-34-72-39

SCHUSS!

Découvrez la Supercinq Schuss série limitée, 3 ou 5 portes, GTR, GTS, GTD ou Automatic. Forfait Schuss : volant cuir, lève-vitres électriques à l'avant, vitres teintées, 2 rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, condamnation électromotorisée des portes latérales avec commande à distance, fonctionnalité arrière 1/3 2/3..., la Supercinq vous emmène tout schuss. Combinaison unique : boucliers, protections latérales, enjoliveurs, calandre, tout s'harmonise avec le ton de la carrosserie : blanc, argent ou gris tungstène. Modèle présenté Renault Supercinq GTR 5 portes : 63 200 F prix clés en main au 01/02/88. Garantie anti-corrosion Renault 5 ans. DIAC votre financement.



A PARTIR DE
61100F
GTR 3 PORTES

LA VIE ÇA ROULE EN SUPERCINQ SCHUSS.

RENAULT partenaire EIF

RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

سكنا من الاجل

Economie

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉTRANGER

Les Japonais ont limité leurs achats de bons du Trésor américain

Les responsables allemands et japonais ont poursuivi leurs déclarations rassurantes à l'adresse des marchés des changes. A Washington, le ministre ouest-allemand des finances, M. Stoltenberg, estimait, dans une interview télévisée, que le dollar a atteint un niveau satisfaisant, relayé à Bonn par le président de la Bundesbank, M. Pöhl, selon lequel la différence entre les taux d'intérêt en RFA et aux États-Unis est suffisante pour maintenir la stabilité de la parité

dollar-deutschmark. Pour sa part, le ministre japonais des finances, M. Miyazawa, indiquait que le niveau le plus bas acceptable pour le dollar vis-à-vis de la devise japonaise était d'environ 125 yens. Des propos accueillis avec calme sur les marchés où la devise américaine s'effritaît quelque peu en raison du manque d'empressement des investisseurs japonais à acheter les bons du Trésor dont l'adjudication s'est terminée le jeudi 4 février.

NEW-YORK
de notre correspondant

Les adjudications de bons du Trésor américain se sont terminées le jeudi 4 février dans une atmosphère morose. En trois jours d'enchères trimestrielles, environ 27 milliards de dollars en bons de trois, dix et trente ans ont été placés, mais les rendements et les prix fixés sont considérés comme « décevants » par les grands opérateurs boursiers, qui se disent déçus par les réactions du public.

Les investisseurs boudent-ils, en partie, les bons du Trésor en raison des incertitudes qui planent sur la situation de l'économie américaine, ou plutôt en raison d'un fond de confiance qui draine, encore et toujours, les liquidités vers les entreprises ? La question reste posée. Elle ne risque pas de trouver une réponse rapide, alors que les spécialistes se montrent de plus en plus divisés quant à l'avenir immédiat de l'économie.

Mis en vente le mardi 2 février, 9,25 milliards de dollars de bons à trois ans ont été dispersés à un taux de rendement moyen de 7,42 %, en baisse de 0,61 % par rapport à la vente du mois de novembre 1987. Le jour suivant, les bons à dix ans ont réuni 9 milliards de dollars à un taux relativement haut de 8,21 %, ce qui a déprimé le prix de l'ensemble des émissions similaires d'environ 1 point, les fixant à 994 dollars pour une valeur d'émission de 1 000 dollars. Enfin, la valeur-phare du Trésor, les bons à trente ans, dont 8,7 milliards de dollars ont été placés jeudi, se sont « légèrement mieux » comportés, permettant la fixation d'un rendement de 8,51 %, contre 8,78 % lors de la précédente adjudication.

Selon Jay Goldinger, de la charge Cantor Fitzgerald, les opérateurs espéraient des prix légèrement plus bas, afin d'attirer les liquidités disponibles en raison des hésitations du public à s'engager dans des opérations boursières. « Malgré le flot de capitaux que le Trésor a déversé sur le marché en trois jours, les prix ne

ont pas descendu suffisamment », ajoute cet analyste, qui soupçonne les investisseurs de pousser les rendements des bons du Trésor dans l'attente d'une probable baisse des taux d'intérêt bancaires.

En effet, la détente sur le loyer de l'argent se poursuit aux États-Unis, « ce qui devrait pousser à l'arrêt de quelques mois », estime John Rose, directeur de la Bank of New-York, qui est parmi ceux qui prévoient une croissance ralentie, certes, mais « acceptable tout de même » pour l'année 1988. En revanche, le principal économiste d'Irving Trust Co., Robert McGee, affirme que les taux bancaires ne descendront pas aussi bas que certains le souhaiteraient, étant données les craintes de la Réserve fédérale quant au sort du dollar. En effet, l'étranger suit avec une certaine inquiétude le mouvement amorcé par les principales banques américaines, dont la plupart tablent déjà sur une faiblesse du dollar et sur une légère récession aux États-Unis. En revanche, aucune inquiétude ne se manifeste quant à l'inflation, dont le taux actuel pourrait, dit-on, être maintenu tout au long des mois à venir.

Léger tassement de la demande

Les hésitations des investisseurs américains face aux bons du Trésor semblent confirmées par le comportement des Japonais, qui n'ont pas acheté autant que prévu, malgré les recommandations émises par le ministre japonais des finances. En l'absence de chiffres précis, discrétion oblige, les indications officielles fournies par les charges nouvelles laissent entendre un léger tassement de la demande, notamment en ce qui concerne les émissions à court et moyen termes. Les Japonais se seraient ainsi adjugé le quart des ventes, contre 30 % à 50 % précédemment.

« Si cette diminution se confirme, les pessimistes pourraient avoir raison », affirme l'analyste indépendant Rudolf Thunberg, qui fait une distinction entre le comportement des investisseurs étrangers, intéressés surtout par la valeur du dollar, et celui des Américains, plus soucieux de l'évolution des valeurs industrielles. Son collègue David Hale, de Kemper Financial Services (Chicago), craint l'inverse : la disposition progressive des marges accumulées dans le ciel économique depuis trois mois pourrait provoquer une vague de ventes des émissions du Trésor, ce qui, selon lui, expliquerait déjà le manque d'empressement du public à « digérer » la dernière enchère à des prix plus élevés.

CHARLES LESCAUT.

L'Algérie a conclu avec la Grèce un accord sur vingt et un ans pour la livraison de gaz

ALGER
de notre correspondant

L'Algérie livrera à la Grèce 12 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfiés sur vingt et un ans à partir de 1991, a annoncé, le jeudi 4 février, l'agence officielle APS. L'accord conclu entre l'entreprise nationale algérienne SONATRACH et la société d'État grecque DEP précise que les livraisons se feront à partir du complexe de liquéfaction de Skikda et quedes installations de gazéification seront implantées à Pacht-Megara, près d'Athènes. Cet accord fait suite à celui conclu, le lundi 1^{er} février, entre la SONATRACH et la société turque Botas qui porte sur la livraison de 40 milliards de mètrescubes de gaz liquéfiés durant vingtans. Les premières livraisons de gaz algérien à la Turquie débuteront en 1992. Le GNL sera gazéifié (Marmara Ereğlisi).

Ce contrat : est signé dans le cadre des travaux de la Commission mixte algéro-turque, qui s'est réunie à Alger une semaine après la visite officielle de quatre jours que le président turc, T. Keman Erbakan, a effectuée en Algérie du 18 au 22 janvier.

Aucune information n'a pu être obtenue sur la formule retenue pour

le calcul du prix de ce gaz. APS indique laconiquement que « le prix livré à bord sera déterminé par une formule liée à l'évolution des prix du pétrole brut sur une base compétitive », précisant toutefois que « le contrat SONATRACH-DEP prévoit une révision périodique pour adapter la formule des prix au contexte énergétique ». APS souligne encore qu'avec ces contrats ce sont « quelque 700 milliards de mètres cubes de gaz naturel qui sont réservés à la Méditerranée » (1).

L'annonce de ces deux accords intervient alors que les discussions pour la révision des contrats entre Gaz de France et SONATRACH s'achoppent depuis dix-huit mois. L'approche de l'élection présidentielle en France et la perspective d'une campagne électorale difficile laissent planer des doutes quant au règlement rapide du dossier. Les Algériens, fins observateurs de la vie politique française, semblent s'être fait une raison et n'attendent apparemment rien de nouveau avant le mois de mai prochain.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) L'Algérie fournira donc en 1992 l'Espagne, la France, l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie, la Libye et la Tunisie.

GOVERNO QUÉRCIA

AVS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC APPROVISIONNEMENT DE CABLES EN ACIER GALVANISÉ 3/8" - E.A.R. (E.H.S.)

L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 8761, de cadre international, se trouve ouvert pour l'approvisionnement de 170000 (cent soixante-dix mille) kilos de câbles en acier galvanisé 3/8" - E.A.R. (E.H.S.), qui comptera sur des ressources du prêt n° 194/IC-88 consenti par la Banque Interaméricaine de Développement-BID.

L'APPEL D'OFFRES PUBLIC est limité aux fournisseurs de projets originaires des pays membres de la BID. Les normes qui établissent les conditions spécifiques de cet APPEL D'OFFRES devront être retirées, par personne autorisée, moyennant le paiement de 20000 (vingt mille) croisées à la Division de Technologie, Cidestro e Licitacao de Material, Rua Major Paladino, 128, de 9 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

L'ouverture des documents et des propositions sera le 14 février, de 10 heures à 12 heures, Rua Major Paladino, 128, Sao Paulo, Brésil.

Francisco Rodolfo Almeida
Directeur Administrativo



UGINE - ACIERS DE CHATILLON ET GUEUGNON

(GROUPE USINOR - SACLOR)

a acquis la quasi totalité du capital de la

SOCIÉTÉ MEUSIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Premier producteur français, l'un des principaux producteurs européens de tubes soudés en aciers inoxydables, la MEUSIENNE est également un producteur important de tubes soudés en acier courant.

LE CRÉDIT LYONNAIS

AFFAIRES INDUSTRIELLES

a contribué au rapprochement et conseillé les actionnaires de la Société MEUSIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES.



CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES

Créée par la Caisse des Dépôts et Consignations

Emprunts Février 1988

Emprunt à taux fixe :
1,5 milliard de Francs
soit 300 000 obligations de 5 000 F
Emprunt assimilable à l'emprunt 9,90 % du 31 Août 1987
Prix d'émission : 4 996 F
Taux nominal : 9,90 %
Taux de rendement actuariel brut : 9,56 %
Durée : 14 ans et 206 jours.
Amortissement en trois tranches égales en 2000, 2001, et 2002.

Emprunt à taux variable :
1,5 milliard de Francs
soit 300 000 obligations de 5 000 F
Prix d'émission : 4 950 F
1^{er} coupon payable le 22 Février 1989

Le taux d'intérêt annuel sera égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts d'État à long terme (TME) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations pour les douze mois se terminant le 31 janvier précédant le paiement du coupon, diminué d'une marge de 0,60 %. Taux. Marge actuarielle : moins 0,46 %, calculée sur la base d'un TME courante de 9,78 %.

Modalités communes aux deux emprunts :
Jouissance, règlement : 22 Février 1988

Souscription auprès des Banques, de la Poste, des Caisse d'Épargne Épargne, des Agence de Change et des Comptables du Trésor. Une fiche d'information (Form C.O.B. n° 86-32 du 29/01/88) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 56, rue de Lille - 75007 Paris et des Etablissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

Souscrivez aux emprunts de la CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

AXA et vous

- Notre volonté de gagner : la garantie du dynamisme. AXA, 3ème Groupe Français : demain, un des premiers Européens.
- Un groupe puissant : l'assurance de la sécurité. AXA : 20 milliards de Francs, 3 500 conseillers.
- Un passé : le bénéfice de l'expérience. AXA : une gestion performante de SICAV depuis plus de 15 ans.

Les SICAV AXA :

Des performances sur le long et le moyen terme, la qualité reconnue de l'équipe de gestion financière.

PERFORMANCES DES SICAV AXA DEPUIS LEUR CREATION							
SICAV OBLIGATIONS				SICAV ACTIONS			
DROUOT SECURITE OCT. 1979	DROUOT SELECTION MAI 1984	MUTUELLES UNIES SELECTION FEV. 1984	AXA EUROPE DEC. 1986	DROUOT INVEST. JUN 1970	DROUOT FRANCE OCT. 1978	MEDITERRANEE OCT. 1978	AXA INVEST. DEC. 1986
+17,32 %	+11,87 %	+10,79 %	+6,05 %	+14,65 %	+21 %	+16,02 %	-7,58 %
INFLATION DEPUIS LEUR CREATION							
+7,96 %	+3,95 %	+4,12 %	3,1 %	+8,61 %	+7,93 %	+2,81 %	3,1 %
PERFORMANCES DES SICAV AXA DEPUIS 5 ANS							
DROUOT SECURITE +14,78 %*		DROUOT INVEST. +14,50 %*		DROUOT FRANCE +24,76 %*			

* An 31 / 12 / 87 - coupon net incl. réinvesti.
* Inflation, taux moyen sur 5 ans : 5,17 %

Informations : service minitel 3616 AXA

REPÈRES

BRASILE

Le président Collor a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ÉTATS-UNIS

Le Congrès a adopté le 4 février une loi qui autorise le président à suspendre temporairement les lois...

MORIS

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ALGERIE

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ALGERIE

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ALGERIE

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ALGERIE

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ALGERIE

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

ALGERIE

Le gouvernement a annoncé le 4 février qu'il avait signé un décret de loi pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle...

Marchés financiers

300000 actionnaires pour Matra

Une privatisation miraculeuse

Un succès inespéré : la privatisation de Matra aura finalement attiré 250 000 petits porteurs...

20 % du capital - cette opération était de dimension moyenne (410 millions de francs) en regard de celles qui l'avaient précédée...

Les conditions réunies pour la cession de l'Etat de sa participation (51 %) dans Matra expliquent largement ce succès...

Le prix, particulièrement attractif, a constitué, il est vrai, un bon argument de vente...

Les dépenses à l'étranger peuvent désormais être payées par chèque

Jusqu'à présent, les Français pouvaient régler leurs dépenses à l'étranger en espèces, avec une carte de crédit ou par virement bancaire...

La première cotation de Matra le 9 février permettra de juger de la qualité du succès enregistré...

Néanmoins, les choses s'amorcent plutôt bien. Sur le marché « gris » de Londres, l'action Matra s'échange entre 115 F et 120 F...

M. Ballardur, tout en estimant qu'il était bon, après la crise boursière de « démontrer que l'on pouvait encore faire appel au marché boursier », a cependant prudemment déclaré qu'il attendrait la première cotation de Matra pour décider du lancement d'autres dénationalisations...

En attendant, les rumeurs les plus folles ont continué de circuler. L'un d'entre elles accreditait l'idée que M. De Benedetti aurait renoncé à sa participation dans la Générale de Belgique à Paris et à Fichtre!

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Lt Simco UNION POUR L'HABITATION

Le montant des loyers versés par la société au cours des quatre trimestres de l'année 1987 est le suivant, comparé à celui de 1986 :

Table with 3 columns: Trimestre, 1986 (francs), 1987 (francs)

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

BOUYGUES

Le conseil d'administration de Bouygues, réuni le 3 février 1988 sous la présidence de Francis Bouygues, a examiné la situation de groupe et les prévisions d'activités pour 1988.

Table with 4 columns: BOUYGUES CONSOLIDÉ, 1987, 1986, 1987/1986

Le chiffre d'affaires de TF1 a été inclus pour la première fois en 1987 dans le chiffre d'affaires de groupe pour 3,9 millions de francs.

Pour 1988, le chiffre d'affaires prévisionnel s'analyse de la manière suivante :

Table with 3 columns: CHIFFRE D'AFFAIRES (milliards de francs), 1988 prévision, 1987

La division Construction regroupe les activités de BTP et les activités routières. La conjoncture dans le BTP se caractérise par la diminution importante des grands chantiers à l'international et par la concurrence très vive sur le marché français...

La division Immobilière a enregistré une forte croissance en 1987. Elle devrait maintenir sa position de leader en 1988.

Les activités de diversification ont des perspectives encourageantes dans tous les nouveaux métiers du groupe : communication, distribution d'eau, électricité, échantillon, produits grand public.

Les travaux maritimes effectués par Bouygues offshore ne devraient pas connaître de développement en 1988, sauf évolution improbable du prix du pétrole.

Au total, 1988, qui verra se poursuivre la mutation du groupe par la progression de techniques nouvelles, devrait être essentiellement un exercice de consolidation.

NEW-YORK, 4 Mars =

L'équilibre

Phénomène assez rare : Wall Street s'est, jeudi, immobilisé dans un équilibre presque parfait.

De l'avis général, les initiatives sont littéralement paralysées par la crainte d'une récession.

Leur prudence est d'autant plus grande que l'opération de financement du Trésor américain n'est pas achevée.

L'activité a diminué, et 183,69 millions de titres ont changé de mains, contre 237,27 millions la veille.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du 4 Mars

PARIS, 5 Mars ↑

La hausse encore

Et de cinq ! Comme les précédentes, la dernière séance de la semaine s'est déroulée sous le signe de la hausse.

Cette fois, cependant, ce sont les « opéables » qui se sont mises en avant. Elles étaient toutes là, Midi en tête, qui a tenu la vedette, et aussi Croizat, Marlin-Garin, Club Méditerranée, DMC, Assurances-Roy, Primarips, Navigation-Matras.

Dans les titres, tout le monde ne parlait que d'OPA. Et de passer en revue toutes les entreprises susceptibles de faire l'objet d'une attaque.

En attendant, les rumeurs les plus folles ont continué de circuler. L'un d'entre elles accreditait l'idée que M. De Benedetti aurait renoncé à sa participation dans la Générale de Belgique à Paris et à Fichtre!

LONDRES, 4 Mars ↓

Baisse

La Bourse de Londres était indécise, le jeudi 4 février. L'indice Financial Times des valeurs industrielles a clôturé en baisse de 2,3 points, à 1 410,9, alors que l'indice Footsie des cent valeurs a terminé en hausse de 0,6 point, à 1 766,9.

Seules les valeurs opéables ont permis de maintenir un niveau moyen d'activité dans un marché toujours à la recherche d'une direction, selon les observateurs.

Les valeurs pétrolières étaient au centre de l'attention, après l'annonce que le gouvernement britannique va verser la compensation des monopoles et fusions IOPA (2,55 milliards de francs) sur Bristol. D'autres montants ont été redistribués (industriels, banciers, miniers).

TOKYO, 5 Mars ↓

Effritement

La reprise n'aura pas duré plus de vingt-quatre heures. Vendredi, après une nouvelle avance initiale, le marché japonais a effritement, orienté à la baisse.

Les hésitations de New-York semblent avoir été contagieuses, ainsi que les actions des entreprises travaillant pour le marché intérieur.

Recul également des instruments de spéculation. L'activité s'est accrue, et plus de 600 millions de titres ont changé de mains.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du 5 Mars

FAITS ET RÉSULTATS

Kodak : triplement des bénéfices. - Le groupe américain Eastman Kodak annonce, pour le dernier trimestre 1987, un triplement de son bénéfice net, qui atteint 242 millions de dollars (contre 74 millions). Le chiffre d'affaires de Kodak a progressé durant la même période de 17 %, pour atteindre 3,53 milliards de dollars.

français de banque) et Locabail, deux sociétés spécialisées dans le financement des équipements des petites et moyennes entreprises du groupe Compagnie bancaire, ont obtenu pour leur exercice 1987, un bénéfice net de 17 pences, tandis que Cookson perdait 9 pences. De même, le titre Lloyd's a pris 2 pences, alors que le Barclays baissait 2 pences.

Concernant le rachat en cours du laboratoire pharmaceutique Sterling Drug Co., M. Chaudier a précisé que cette opération de 5,1 milliards de dollars commencent à être profitable pour Kodak dès 1990.

Chrysler : bénéfice net en hausse. - Chrysler, qui a pris le contrôle, en août 1987, de l'ancienne filiale américaine de Renault, American Motors Corp. (AMC), a annoncé une progression de 8 % de son bénéfice net à 350,2 millions de dollars au quatrième trimestre (1,9 milliard de francs). Pour l'année 1987, Chrysler a déclaré des bénéfices nets de 1,29 milliard de dollars (7,2 milliards de francs), en baisse de 7,1 % par rapport à 1986. Ce dernier résultat comprenait un gain de 131,9 millions de dollars (786,6 millions de francs), tiré en 1985 de la vente de l'usine de Chrysler dans la firme française Peugeot.

Compagnie bancaire : fusion UFB-Locabail. - L'UFB (Union

PARIS

Second marché

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Différence, Valeurs, Cours, Différence

LA BOURSE SUR MINUTE! 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 4 février 1988

Table with 4 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente

MATIF

Table with 3 columns: Cours, Echéances (Mars 88, Juin 88, Sept 88)

INDICES

Table with 2 columns: CHANGES, BOURSES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with 4 columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Trois mois

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 4 columns: SEU, DM, Franc, FF, L, £, S. Imp.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 5 FEVRIER

Table with multiple columns showing market data for various sectors and indices.

Comptant

Table with multiple columns showing commodity prices and exchange rates.

Cote des changes

Table with multiple columns showing exchange rates for various currencies.

Marché

Table with multiple columns showing market data for various sectors.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

بازار مالیات

Marchés financiers

BOURSE DU 5 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 57

Second marché

Table with columns for VALEURS, Cours, and % variations. Includes various stock and bond listings.

LA BOURSE SUR MARCHÉ 36-15 LEMOND

Marché des options négociables le 4 février 1988

Table listing call and put options with columns for VALEURS, Cours, and % variations.

Table with columns for VALEURS, Cours, and % variations. Includes MATIF and COFFE listings.

INDICES

Table listing various market indices and their values.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS

Table showing interbank foreign exchange rates for various currencies.

Taux des BARRONNALES

Table listing Treasury bill rates (Barronnales).

Main table titled 'Règlement mensuel' containing multiple columns of stock and bond data with prices and percentage changes.

Comptant (selection) SICAV (selection) 4/2

Large table divided into 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various securities and their market data.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table showing gold market rates and exchange rates for various currencies.

• : coupon détaché - o : offert - d : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINTEL
3 Le raid à la frontière libanaise. — L'ONU et la guerre du Golfe.	7 L'adoption par l'Assemblée des projets de loi sur le financement de la vie politique.	10 Les suites de la « bavure » de Marseille.	18 La nouvelle médiathèque de Villaurbaine.	23 L'attaque sur la Société générale de Belgique.	Abonnements 2 Annonces classées 12 Carnet 12 Campus 22 Météorologie 22 Jeux, Mots croisés 16 Loto 22 Radio-télévision 21 Philatélie 22	● Messis : la hauteur de neige. NEG ● Bourse : la cote des BOURSES ● Abonnés-vous au Monde. ABO Actualités International. Campus. Jeux. Bourse Abonnements. PHAM 38-15 tapez LEMONDE
4 Nicaragua : le soulèvement mitigé des sandinistes.	8 « Journal d'un érudit », par Philippe Bouchard.	11 Le congrès de la FEN. — Les crédits à la recherche dans l'industrie privée.	19 Venues : Vienne à Londres.	24 La liaison Paris-valleée du Rhône.		
5 L'élection présidentielle à Chypre.	8-9 « La préparation de l'élection présidentielle.	DÉBATS 2 Sécurité routière : Pour mille morts de moins...	— Communication : la CNCL fixe les règles de programmation du téléachat.	25 Les Japonais ont limité leurs achats de bons du Trésor américain.		
6 Le parti de M. Gendhi remporte les élections dans l'Etat du Tzipura.				26-27 Marchés financiers.		

L'escroquerie au détriment de la COGEMA

- Ouverture d'une information contre X...
- Mandat d'arrêt contre M. Jean-Marc Aletti

Une information contre X... a été ouverte, jeudi 4 février, pour « faux en écriture de commerce et usage, escroquerie et abus de confiance », à la suite du dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile de la COGEMA. Compagnie générale des matières nucléaires. Le dossier a été confié à M^{me} Claude Noquet, premier juge d'instruction au tribunal de Paris.

La COGEMA avait porté plainte le 28 janvier après avoir perdu 259 millions de francs sur le MATIF marché à terme des instruments financiers (Le Monde du 30 janvier).

Le juge d'instruction a, d'autre part, lancé, également jeudi, un mandat d'arrêt contre M. Jean-Marc Aletti, directeur d'Arbitrage SA, société auxiliaire de la charge d'agent de change JFA Boisson.

Deux membres de l'UNWRA enlevés au Liban

Des hommes armés ont enlevé, le vendredi 5 février, à Sidon, au sud du Liban, un Suédois, M. Jan Stenning, et un Norvégien, M. William Jorgensen, employés par l'UNWRA, a annoncé la police libanaise. Les deux hommes s'occupent au sein de l'organisation de l'ONU pour les réfugiés palestiniens de l'approvisionnement et de l'installation. Ils traversaient à bord d'une voiture de fonction le pont de Siniq sur la route côtière, au sud de Sidon, lorsqu'ils ont été interceptés vers 9 h 30 (7 h 30 GMT) par des hommes armés. Les agresseurs, sous la menace de leurs armes, ont contraint les deux victimes à descendre de voiture et à monter dans une Mercedes jaune qui a pris la fuite pour une destination inconnue, selon un communiqué de la police. Des porte-parole de l'UNWRA à Beyrouth ont confirmé l'enlèvement de deux employés de leur organisation. — (AP.)

PHILIPPINES Arrestation de deux dirigeants communistes

L'armée philippine a capturé, dans l'agglomération de Manille et sa région immédiate, vingt militants du Parti communiste philippin (PCP) clandestin, dont deux membres du comité central. Dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 février, l'armée a également découvert des habitations équipées pour servir de centres médicaux et de matériel de communication. Un porte-parole de l'armée a précisé que les opérations en cours dans Manille se poursuivaient vendredi matin et a insisté sur le fait de nouvelles arrestations, la plus importante succès de l'armée après la capture l'an dernier du numéro un présumé du parti, M. Rodolfo Sela.

Toutefois, l'absence de saisie d'armes semble confirmer que les personnes arrêtées, dont deux sont des prêtres catholiques, n'appartiennent pas aux commandos urbains communistes, qui ont fait leur apparition, dans la région de Manille, en 1987 après l'échec des pourparlers avec l'insurrection. Ces commandos ont tué plus de cent policiers dans une série d'opérations concertées qui tranchent avec la stratégie jusqu'alors exclusivement rurale suivie par la direction communiste. — (AFP.)

MALAISIE La justice annule la réélection du premier ministre à la présidence du parti au pouvoir

Le premier ministre de Malaisie a annoncé qu'il ne démissionnerait pas de ses fonctions de chef de gouvernement à la suite de l'annulation, le jeudi 4 février, par la Haute Cour de justice, de son élection à la tête de l'UMNO, principale formation de la coalition au pouvoir.

M. Mahathir avait été réélu, en avril 1987, de justesse à la présidence de l'UMNO. Estimant ce scrutin entaché d'irrégularités, la Haute Cour a décidé de l'annuler. M. Mahathir peut faire appel de ce jugement. — (AFP, UPL.)

Selon un sondage Les trois quarts de la population autrichienne continuent de soutenir M. Kurt Waldheim

A trois jours de la date prévue pour la remise du rapport de la commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé de M. Kurt Waldheim, les autorités yougoslaves ne demandent pas, vendredi 5 février, à Belgrade, l'impresion de vouloir utiliser contre le président autrichien d'éventuels documents compromettants dont elles disposeraient. De source proche du gouvernement autrichien, on s'attendait vendredi à prendre réception lundi prochain, comme prévu, du rapport de la commission, sans apparemment attendre des révélations spectaculaires. On estimait également, malgré l'affaire du document du Spiegel, que la Yougoslavie ne semblait pas prête à prendre le risque d'une dégradation de ses relations avec l'Autriche.

Le mystère s'épaissit en Yougoslavie au sujet de l'original du document publié par l'hebdomadaire ouest-allemand Der Spiegel, impliquant le président autrichien Kurt Waldheim dans la déportation de prisonniers civils yougoslaves du massif de la Kozara, en 1942. Les deux institutions désignées par l'historien yougoslave Dusan Pleaca comme pouvant détenir l'original de ce télégramme — à savoir les archives militaires et les archives fédérales yougoslaves — ont formellement démenti jeudi être en possession de ce texte, sans préciser toutefois si ce document a un jour figuré ou non dans leurs dossiers.

L'impression, dans la capitale yougoslave, a été un moment que ce document était détenu par un particulier. M. Pleaca et le journaliste Danilo Vasovic, qui a négocié pour 50 000 deutschemarks (environ 170 000 F) la vente d'une photocopie du document à l'hebdomadaire ouest-allemand, ont tous deux démenti être en sa possession. Alors que le gouvernement fédéral yougoslave se cantonne pour le moment dans le mutisme le plus complet sur cette affaire, la presse de Belgrade est soudain devenue plus prudente. Le journal Borba tirait jeudi : « La preuve-clé sujette à caution » et Politika Express adjurait l'historien Pleaca de fournir ce texte. La presse croate, qui a toujours été plus réservée, soulignait, jeudi, qu'il fallait se garder de tout « sensationnalisme ».

On apprenait, en outre, jeudi que le journaliste Danilo Vasovic faisait l'objet d'une procédure disciplinaire. Danilo Vasovic doit être entendu le 9 février par une commission qui lui reproche de s'être absenté de son journal sans préavis. C'est à cette occasion que le journaliste s'est rendu à Vienne et à Hambourg pour vendre la photocopie du document. Le journaliste n'a pas exclu que cette procédure puisse être liée à l'embarras suscité en Yougoslavie par la découverte de nouveaux documents concernant le président Waldheim.

En Autriche, où la presse dénonce l'attitude « ambiguë » de la Yougoslavie, un sondage publié vendredi 5 février par l'hebdomadaire Wochenpresse, réalisé après la publication du fameux document dans Der Spiegel, indique que près des trois quarts des Autrichiens sont pour le maintien de M. Waldheim à la présidence.

Selon ce sondage, 72 % des personnes interrogées souhaitent que M. Waldheim reste à son poste, 27 % ne le souhaitent pas ; 64 % considèrent que M. Waldheim était au courant des crimes de guerre qui ont été perpétrés dans les Balkans. — (AFP.)

Malgré la querelle des visas Le chancelier autrichien a trouvé M. Chirac d'une « exquise amabilité »

La bouderie n'était que passagère. M. Jacques Chirac avait menacé d'annuler son rendez-vous, jeudi 4 février, avec le chancelier autrichien, en visite à Paris, en raison de l'attitude des Autrichiens au Congrès de l'Europe. Ces derniers ont en effet vigoureusement protesté, la semaine dernière, contre l'obligation de visa imposée par la France aux ressortissants de leur pays. Mais M. Franz Vranitzky a finalement eu droit à un entretien d'une heure et demie avec M. Jacques Chirac charmé et soulagé, et d'une « exquise amabilité », selon l'expression du chancelier.

La question n'a pourtant pas été résolue. Le chancelier a estimé peu après, au cours d'une conférence de presse, que, quelles que soient les bonnes raisons de Paris, la discrimination faite à l'égard des Autrichiens se marie fort mal aux discours actuels sur l'intégration européenne. Il a même exprimé sa compréhension pour la décision du Conseil de l'Europe de tenir, en signe de protestation, sa prochaine session en dehors de Strasbourg, et indiqué que Vienne était prêt à l'accueillir.

Cette querelle, à laquelle l'Autriche attache une grande importance, n'a pas empêché le chancelier de qualifier les relations austro-françaises de « très bonnes » et de se féliciter du soutien de la France aux efforts faits par Vienne pour se rapprocher de la Communauté européenne. M. Vranitzky a rappelé à ce propos que si la question d'une entrée pure et simple de l'Autriche dans la CEE était prématurée, celle-ci était parfaitement consciente que le processus d'intégration européenne en cours ne devait pas se limiter à des aspects purement économiques, mais concernait également les domaines juridique et politique. Il a exprimé sa ferme conviction qu'une solution pourrait être trouvée pour permettre à l'Autriche de sauvegarder sa neutralité, quels que soient par ailleurs les efforts faits, notamment sur le plan franco-allemand, pour doter l'Europe de l'Ouest d'une plus grande autonomie en matière de défense.

Le chancelier, qui devait être reçu vendredi à déjeuner par le président Mitterrand, a indiqué, en réponse à une question, que l'affaire Waldheim n'avait à aucun moment été évoquée lors de son entrevue avec le premier ministre. Interrogé sur l'attitude de la Yougoslavie, d'où toute une série d'accusations nouvelles contre le chef de l'Etat autrichien sont sorties ces dernières semaines, M. Vranitzky a indiqué qu'il n'avait pas l'impression que le gouvernement yougoslave avait encore vraiment décidé de ce qu'il voulait faire. « Il a une attitude en zigzag. Un jour on publie un document, l'autre jour non. Un jour un historien a le pouvoir de se prononcer, puis il ne l'a pas. J'attendrai, » a-t-il conclu, avant de se prononcer. — H. de B.

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1988 a été tiré à 584 252 exemplaires

Préservez votre dos fragile avec **Pirella** de **TIRELLI** sommier articulé à lattes de bois soutient bien la COLONNE VERTEBRALE. DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MÉDECIN. 37, Avenue de la République Métro. PÂRMENTIER

CAPÉLOU 37, Avenue de la République Métro. PÂRMENTIER

A C D E F G H

Sur le vif Aie !

Je suis juive. Et j'ai mal à Israël. Mal à en crier. Enfin, c'est possible, on ne peut pas respirer là, les bras ballants à bier devant ce piège sanglant de violence et de haine qui est en train de se refermer sur Tshahal dans les territoires occupés. Si je vous en parle aujourd'hui, ce n'est pas parce que des soldats en armes, des jeunes soldats, viennent de tuer la mort, à la frontière du Liban. Ce n'est pas parce que j'ai entendu ce matin, à la radio, un de leurs copains en larmes, des larmes d'exaspération impuissante, perplexes sous le feu croisé d'ordres contradictoires : « Tirez, ne tirez plus, Tirez ici, Tirez pas là... »

Non, j'ai eu, et je ne suis pas seule — vous avez vu l'article de Woody Allen dans le New York Times — le cœur navré au récit et à la vue de ces manifestants batus, abattus à la mitraille, mais cassés, incarcérés, expulsés. Parait

que les médias exaspèrent la rue des Rosiers. Simplement en rapportant les faits. On est bien obligé. C'est notre métier. Et c'est à l'honneur de l'Etat hébreu. Etat démocratique, Etat transparent, de nous permettre de l'exercer.

Un Etat en péril, menacé, carné, attaqué, nié, à qui on refuse jusqu'au droit d'exister, je le sais bien, je ne le sais que trop. Seulement voilà, cet Etat-là, ce peuple-là, qu'on le veuille ou non, n'est pas un peuple comme les autres. C'est un peuple symbole. Cette terre, sa terre, il la doit par beaucoup à ses souffrances passées ; sa légitimité, il la tire de son martyre. Victime et vainqueur de la barbarie, il ne faudrait pas qu'à force de vouloir, de devoir préserver son intégrité physique, il en vienne à perdre son âme.

CLAUDE SARRAUTE.

Au tribunal de Paris Deux plaignants contre « le Monde » déboutés par la première chambre civile

La première chambre civile du tribunal de Paris a débouté, le 3 février, M. Lyndon Larouche, de l'action qu'il avait intentée contre le Monde, après la publication d'un article de Claudine Escoffier-Lambiotte dans le numéro du 27 mai 1987. Cet article faisait suite aux déclarations de M. Le Pen sur le SIDA, prononcées à « l'heure de vérité » du 6 mai précédent, pour les révéler et montrer leur similitude avec les propos de Lyndon Larouche, présenté comme un « dangereux politicien, mégalomane d'ouïe-atlantique ».

Le jugement rendu sous la présidence de M. Pierre Vengeon relève notamment que, « en soulignant l'identité des thèses défendues par ces hommes politiques, en jugeant sévèrement la valeur, la portée et le mérite de leurs déclarations sur le nombre des malades, l'avenir des porteurs sains, les risques de transmission de la maladie, la nécessité

du dépistage général, les modes de traitement et leur coût, le journaliste s'est borné à critiquer les opinions et les théories du demandeur sans jamais articuler contre sa personne des faits de matière à porter atteinte à son honneur ou à sa considération ».

La même chambre, présidée par M^{me} Huguette Le Foyer de Cordt, a, de son côté, débouté, par un jugement rendu le 20 janvier, MM. Jean-François Gautier, Emmanuel Ratier et Serge Ferrand, qui se plaignaient d'avoir été diffamés par un article de Georges Marion relatant une crise à la rédaction du journal Minute et publié dans le Monde daté du 8 mai 1987. Le tribunal a retenu en faveur du Monde le bénéfice de la bonne foi en faisant valoir que l'auteur de l'article avait utilisé des articles publiés par Minute sur le sujet dans le but légitime d'informer ses lecteurs.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR

Visé par une plainte des Verts de Paris-Ecologie pour infractions au code électoral pendant la campagne des législatives de 1986, MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce mouvement, avaient refusé de se rendre au cabinet de M. Claude Grellier, juge d'instruction chargé de l'affaire. Ils invoquaient leur qualité de maire pour faire valoir que la chambre criminelle de la Cour de cassation devait préalablement être saisie pour désigner la juridiction pouvant instruire un dossier les concernant (Le Monde du 7 janvier).

Ainsi fut fait, mais, mercredi 3 février, la chambre criminelle a désigné « le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris », ce qui implique vraisemblablement que M. Claude Grellier restera en charge du dossier. Le magistrat avait déjà inculpé, dans le cadre de la plainte des Verts, M. Paul d'Ornano, sénateur RPR, mais le Sénat avait requis en sa faveur et obtenu, en décembre dernier, une suspension des poursuites le concernant jusqu'à la fin de son mandat (Le Monde du 17 décembre).

EN BREF

● Coups de feu contre le représentant de l'ANC à Bruxelles. — M. Godfrey Mwanza, représentant officiel de l'ANC African National Congress à Bruxelles, a été légèrement blessé jeudi 4 février par des inconnus qui ont mitraillé ses bureaux. — (Corresp.)

● PAKISTAN : onze réfugiés afghans tués. — Onze réfugiés afghans ont été tués et neuf autres blessés, jeudi 4 février, lorsque leur camionnette a sauté sur une mine en franchissant la frontière pakistano-afghane, a-t-on appris vendredi, de source pakistanaise. La mine avait été posée près du village de Kharich, à l'ouest de Peshawar, où passent les voies d'approvisionnement des résistants afghans.

● Défection d'un diplomate polonais en Suède. — Un diplomate polonais en poste à Stockholm, le vice-secrétaire Marek Lewicki, a fait défection, le mercredi 3 février, avec sa famille, en Suède, et a sollicité une protection polonaise. Cette défection est la deuxième d'un diplomate polonais en l'espace de deux semaines. Le 21 janvier dernier, le vice-consul de l'ambassade à Stockholm, M. Witold Grabiec, avait demandé à bénéficier de l'asile politique en Suède. — (AFP.)

● Contrat annulé pour une « mère porteuse » aux Etats-Unis. — La Cour suprême du New-Jersey aux Etats-Unis a annulé, le jeudi 4 février, le contrat financier par lequel Mary Beth Whitehead s'engageait à porter un enfant pour le couple Stern. Après un débat juridique mouvementé, un tribunal du New-Jersey avait confié la garde de l'enfant au père biologique, alors que M^{me} Whitehead refusait de rendre la petite fille. Dans son jugement, la Cour suprême déclare que s'il n'est pas interdit à une femme de concevoir dans le but de céder son enfant à un couple stérile, le paiement d'une telle pratique est illégal. Elle a cependant accordé un droit de visite à M^{me} Whitehead et refusé aux époux Stern le droit d'adopter l'enfant, bien qu'elle leur en confie la garde jusqu'à sa majorité.

Communiqué du président des Tissus Rodin

“VENTE DU SIECLE !”

De parfaites circonstances ont permis de réunir des produits et des tissus jamais produits et donc jamais retrouvés dans le monde.

Les plus beaux tissus de la mode « Couture et Cravates » figurent dans nos valises pour la première et unique fois. D'autres « Tissus » de raffinement et d'une qualité remarquable sont littéralement bradés.

Jamais une telle variété de tissus exceptionnels (soies, laines, polyester, coton, lin, etc.) n'a été offerte à de tels prix. A tous les profits !

RODIN 37, Avenue de la République Métro. PÂRMENTIER

Joly, Nolito